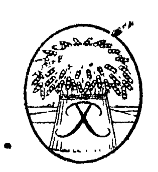
COLLECTION PAYOT

ERNEST BABELON
MEMBRE DE L'INSTITUT
CONSERVATEUR DU CABINET DES MÉDAILLES
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

LES MONNAIES GRECQUES

APERÇU HISTORIQUE

Avec 21 illustrations



PAYOT & Cie, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1921

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA GENÈSE DE LA MONNAIE

§ I. — LES PRÉCURSEURS DE LA MONNAIE

La monnaie est une invention des Grecs, au VII[e] siècle avant notre ère. Bien qu'elle nous paraisse aujourd'hui, sous ses diverses formes, indispensable à la vie sociale, il faut pourtant reconnaître que de grandes civilisations comme celles de l'Égypte, de la Chaldée, de l'Assyrie, de la Phénicie, de la Crète, ont vécu des milliers d'années dans l'activité commerciale la plus développée sans connaître la monnaie au sens propre du mot.

En Égypte, des peintures et des bas-reliefs montrent le troc pur et simple, c'est-à-dire le trafic par échange des marchandises, pratiqué sur les marchés où chasseurs, pâtres et laboureurs viennent troquer leurs produits contre des étoffes, des bijoux, des ustensiles manufacturés. Des usages analogues sont constatés en Chaldée, en Assyrie, et le commerce des Phéniciens n'a jamais revêtu d'autre forme. La Bible, les livres homériques, Hérodote nous représentent leurs navigateurs installant sur les côtes étrangères des marchés volants, déballant sur la grève toute espèce de pacotille (μυρία ἀθύρματα), recevant en échange des esclaves et des produits naturels.

Dans nombre d'occasions, chez les Grecs d'Homère, la détermination de la valeur des choses se fait en têtes de bétail. Un grand trépied de bronze est évalué douze bœufs ; Laerte paie vingt bœufs une femme esclave. Sous les murs de Troie, les Grecs achètent du vin de Lemnos qu'ils paient en peaux de bœufs et en bœufs vivants.

Ces usages, issus de la vie pastorale et agricole primitive, ont laissé des traces jusque dans les lois de Dracon qui, vers la fin du VIIe siècle, fixent encore, par tradition, en têtes de bétail, le tarif des amendes.

C'est de là également qu'est venu le type de la vache, du bœuf, de la tête de bœuf sur les plus anciennes monnaies de l'Eubée et de l'Italie centrale. Le mot βοῦς resta un terme populaire et conventionnel pour désigner la monnaie métallique, et au temps d'Eschyle on disait d'un homme dont le silence avait été acheté à prix d'argent, qu'il avait un « bœuf sur la langue » (βοῦς ἐπὶ γλώσσῃ). Le mot κτῆνος a le double sens de « bétail » et de « richesse » ; les vieilles expressions, ἀβούτης, *sans troupeau*, et πολυβούτης, *possesseur de nombreux troupeaux*, demeurées dans le langage, finirent par signifier *pauvre* et *riche*.

Des survivances analogues se constatent chez les Romains : le gros et le petit bétail ayant été à l'origine, en Italie, la principale richesse et ayant servi d'étalon pour évaluer les marchandises, il est venu de là que *pecus* « bétail » a formé le mot *pecunia*, qui finit par s'appliquer exclusivement à la monnaie métallique quand cette dernière fut seule employée.

L'habitude de compter le bétail par têtes, *capita*, a donné naissance au mot *capital*, terme qui désigne, dans notre langue, la richesse en numéraire. Le mot « pécule » *(peculium)* a signifié un « petit troupeau », avant d'être synonyme de petit trésor d'argent. De même dans les langues sémi-

tiques, le mot *keseph* signifie à la fois *mouton* et *argent*, et le mot *gemel*, à la fois *chameau* et *salaire*.

Tout en employant le bétail-monnaie comme étalon, on fut vite amené, dans la pratique, à discerner les commodités, pour ce rôle, que présentaient les métaux. Moins altérables que les autres marchandises, relativement peu volumineux, transportables, faciles à emmagasiner et à diviser, utiles à tout le monde par les appropriations qu'ils reçoivent de l'industrie, ils furent employés d'abord concurremment avec le bétail-monnaie, dans l'évaluation des prix ; puis, un jour vint où ils prirent toute la place, ne laissant au bétail que le souvenir de son ancien rôle.

Dans leur utilisation monétaire, les métaux nous apparaissent sous les formes les plus variées : pépites, poudre, lingots, baguettes, *aes rude*, *aes infectum*,, comme disaient les Latins ; ustensiles d'un usage courant, haches, marmites, hoyaux, fers de javelots ; briques, saumons, plaques rectangulaires obtenues par la fusion et le laminage.

Dans les peintures égyptiennes, l'opération du pesage des métaux monétaires *(Fig. 1)* montre, sur l'un des plateaux de la balance, des poids, et sur l'autre plateau, les métaux sous toutes formes, mais le plus ordinairement en anneaux épais, tous semblables et apparemment du même poids (90 à 96 grammes), qui servent sous le nom de *deben*, d'étalon monétaire pour toutes les marchandises. On paye en *deben*, c'est-à-dire en anneaux d'or, en *deben* ou anneaux de cuivre.

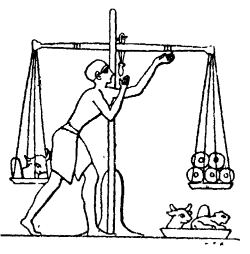


Fig. 1.

Il y a aussi de petites et ténues tiges ou fils d'or, enroulées ou repliées sur elles-mêmes, dont on pouvait aisément, à l'aide de ciseaux, comme le font encore les Chinois, couper un bout plus ou moins long, pour parfaire sur la balance un poids déterminé.

La balance finit par régner en souveraine sur les bords du Nil, en Chaldée, en Phénicie, chez les Israélites. De là vient que, dans toutes les langues sémitiques, le mot *seqel (sicle)* signifie à la fois *peser* et *payer*. Avec de l'argent pesé, on achète un esclave, une maison, un champ. Le *sicle* fut longtemps une unité pondérale avant de devenir, à l'époque grecque, une unité monétaire. La première transaction commerciale que mentionne la Genèse est l'acquisition, par Abraham, de la caverne de Macpela que le patriarche paie « 400 sicles d'argent, tels qu'ils ont cours entre les marchands ». Ce sont, bien évidemment, des sicles représentés par un poids d'argent et non des sicles-monnaie. C'est dans le même sens *d'argent pesé* qu'il faut comprendre les 20 sicles d'argent, prix pour lequel Joseph est vendu comme esclave par ses frères ; ou encore les 800 sicles que les Philistins promettent à Dalila pour l'engager à tuer Samson.

Au temps du roi Joas (IXe siècle av. J.-C.) il y avait, dans le temple de Jérusalem, un coffret dont le couvercle était percé d'une rainure comme les troncs de nos églises. Dans cette ouverture, les fidèles glissaient les petits lingots offerts pour la restauration du Temple ; le tronc, une fois rempli, était vidé, et l'on mettait l'argent dans des sacs, après l'avoir compté et pesé. Tous ces usages nous rapprochent graduellement de la monnaie, mais ces morceaux de métal n'en sont pourtant pas encore.

Dans les poèmes homériques, on constate que les individus prévoyants entassent les métaux comme on grossit ses

troupeaux. Dolon a la réputation d'un homme riche « par ses amas d'or et de bronze » ; on le dit πολύχρυσος et πολύχαλκος. Les Grecs d'Homère pèsent l'or avec un soin minutieux et ils l'évaluent en *talents*.

Des commentateurs estiment que le talent d'or homérique équivalait au prix d'un bœuf et se reliait par là à l'état social où le bœuf était l'étalon. D'autres ont cherché à établir que le talent homérique était un poids de 8 gr. 55 ; de 8 gr. 87 ; d'autres enfin ont dit 16 gr. 82, pour mettre le talent homérique en rapport avec l'un des systèmes pondéraux originaires de Babylone.

Le bronze figure souvent dans les paiements, sous la forme de haches, de trépieds, de chaudrons (λέβητες). La valeur de ces ustensiles varie naturellement suivant leurs dimensions et leur ornementation. Dans les jeux des funérailles de Patrocle, Achille offre deux prix, l'un de dix bipennes ou haches à double tranchant (πελέκεας), l'autre de dix haches simples ou à un seul tranchant (ἡμιπέλεκκα).

Des inscriptions crétoises du IVe siècle rappellent des tarifs et des évaluations de l'époque primitive où le paiement des amendes était fixé en chaudrons et en trépieds : nous y lisons qu'un individu est condamné à payer 25 ou 50 et jusqu'à 100 chaudrons. Dans ces temps reculés, on amassait donc les chaudrons, les marmites, non seulement en raison de leur rôle monétaire, mais comme étant le signe de la richesse.

Mêmes coutumes à Chypre, la grande pourvoyeuse du cuivre pour tout l'Orient comme pour les Grecs de l'Odyssée. Au sortir de la mine, ce métal était mis, par un premier travail de métallurgie, sous la forme de bipennes colossales, usage que rappellent nos saumons de cuivre ou de plomb. De là vient qu'une tradition antique prétend qu'il circulait primitivement à Paphos des bipennes de bronze de dix mines

(6 k. 280 gr.) et de six mines (3 k. 768 gr.). Vers 450 av. J.-C. un décret de Stasicypros, roi d'Idalion, confère au médecin Onasilos un salaire de « quatre haches bipennes et deux didrachmes ». Il est évident qu'ici la bipenne n'est qu'une monnaie de compte, mais son nom rappelle les vieux usages.

Dans diverses contrées du monde grec, surtout en Crète, on a recueilli de nombreuses haches-bipennes en bronze qui pèsent parfois plus de 35 kilogr. ; les plus petites sont de 5 gr. Minuscules ou colossales, ces bipennes étaient devenues des ex-votos déposés dans les sanctuaires. On a cherché à rattacher ces curieux monuments à des systèmes pondéraux positifs de l'Égypte ou de la Chaldée. Pausanias raconte qu'il a vu, à Delphes, des bipennes de ce genre qui avaient été, croyait-on, offertes en ex-votos par Periclytos, roi de Ténédos, au temps de la guerre de Troie.

Des monnaies de Damastium, la capitale du district minier de l'Épire, frappées au IIIe siècle avant notre ère, ont pour type un lingot carré muni d'une bride qui servait à le transporter : c'est l'image du lingot après la fusion et l'opération du martelage.

Longtemps après que l'usage de la monnaie eut été partout répandu dans le monde hellénique, les Lacédémoniens s'obstinaient, par tradition, à faire usage de vieux lingots de fer ou de bronze qui, au lieu d'être façonnés en bipennes ou en barres, étaient moulés en gâteaux (πέλανος) ou miches arrondies, qui pesaient chacun une mine éginétique (628 grammes) ; pour les transporter, même en petit nombre, il fallait un attelage de deux bœufs. Ce renseignement, que nous fournissent Xénophon et Plutarque, est conforme à ce qui se passait également dans l'Italie centrale où les encombrants lingots de bronze qui servaient de monnaie à l'époque

primitive étaient, au témoignage de Tite-Live, transportés sur des chariots : *aes grave plaustris convehentes.*

§ II. — L'INVENTION DE LA MONNAIE
LES PREMIERS SYSTÈMES DE TAILLE DES ESPÈCES

La monnaie d'État, complète, est un lingot de métal précieux sur lequel est imprimée la marque officielle de l'autorité publique qui en garantit le poids et l'aloi. Les traditions littéraires de l'antiquité varient au sujet de son invention et se contredisent. Le lexicographe Pollux, qui, au temps de Commode, a cherché à recueillir tous ces témoignages, est incertain dans sa conclusion. Il hésite entre Phidon, roi d'Argos qui, effectivement, paraît avoir fait frapper les premières monnaies d'argent d'Egine, au type de la tortue de mer, ou « Démodicé, fille du roi de Cymé, Agamemnon, et femme du roi de Phrygie Midas ; ou les Athéniens Erichthonios et Lycos ; ou les Lydiens, comme le raconte Xénophane ; ou les Naxiens, ainsi que le pense Aglaosthènes ».

Philochore, Athénien du IIIe siècle avant notre ère, prétendait que l'inventeur fût Thésée, le héros mythique d'Athènes, qui aurait imprimé sur sa monnaie l'image d'un bœuf.

L'examen des séries monétaires primitives a paru autoriser les critiques modernes à s'attacher de préférence à deux de ces anciennes traditions : celle qui concerne Phidon et celle qui désigne les Lydiens.

Phidon passe non seulement pour avoir créé la monnaie d'Egine, mais pour avoir également introduit dans le Péloponèse le système de poids et mesures éginétiques qu'on désignait aussi sous son nom. Aristote donne sur Phidon

un intéressant détail : de son temps, dit-il, on voyait dans le temple de Héra, à Argos, des broches métalliques (ὀβελίσκοι) que le roi Phidon y avait jadis consacrées. Ce n'était rien d'autre que des échantillons des broches qui avaient servi aux échanges avant leur remplacement par la monnaie d'argent à la tortue *(Fig. 2)*. Phidon les avait fait suspendre aux parois du sanctuaire de Héra, comme de pieuses reliques, devenues ainsi les témoins vénérables des anciens usages. Maints témoignages, au surplus, nous attestent la coutume, universellement répandue jusqu'à la fin des temps antiques, de déposer en ex-voto, dans les temples, des lingots, broches (ὀβελίσκοι), gâteaux (πελάνοι), pastilles (φθοΐδες), débris de métaux précieux (ψήγματα), ustensiles et vases détériorés ou hors de service. Il n'y a donc rien d'invraisemblable à admettre que les faisceaux de broches métalliques qu'on a retrouvés, de nos jours, dans les ruines du temple de Héra, à Argos, soient vraiment les ex-votos du roi Phidon, parvenus jusqu'à nous.

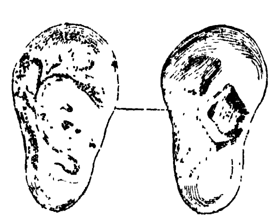


Fig. 2. — Tortue d'Egine.

Xénophane, de Colophon, qui vivait au début du VIe siècle av. J.-C., proclame la priorité des Lydiens en ce qui concerne l'invention monétaire. Hérodote paraît, *a priori*, corroborer son témoignage quand il dit : « A ce qu'il nous semble, les Lydiens sont les premiers des hommes qui aient fait frapper pour leur usage des monnaies *d'or et d'argent*. »

Mais quelles sont ces monnaies ? Sans doute, l'opulence des rois de Lydie était proverbiale et les offrandes de plu-

sieurs d'entre eux, Gygès (687-652), Alyatte (610-561), Crésus (561-546), dans les principaux sanctuaires de la Grèce, à Delphes, à l'Artémision d'Éphèse, au temple d'Apollon Didyméen, éblouirent les Anciens. Mais les fameuses Gygéades (Γυγάδας χρυσός) et les ex-votos de Crésus étaient des lingots et non de l'or monnayé. Hérodote parle avec précision de *monnaies d'or* et de *monnaies d'argent* ; comment expliquer, dès lors, que dans la série royale de Lydie, il n'y en ait point avant Crésus ? C'est Crésus qui, le premier des Mermnades, fit frapper des monnaies d'or pur et d'argent, les *créséides (Fig. 3)*. Antérieurement, on n'a que le monnayage d'or pâle ou *electrum* (λευκὸς χρυσός) des villes de la côte d'Ionie, Milet, Éphèse, Phocée et quelques autres. Est-ce donc ce monnayage que vise Hérodote ?

Comme ces villes de la Grèce asiatique étaient vassales des rois de Lydie et que la masse de leur population était lydienne, faut-il croire qu'Hérodote a fait honneur aux Lydiens de ce monnayage gréco-lydien d'electrum et d'argent ? Il n'y a point de monnaies à légendes lydiennes.

On voit qu'il est malaisé de bien faire concorder le texte d'Hérodote avec le témoignage matériel de nos médailliers. Les premières pièces que ceux-ci nous présentent, pour la côte d'Asie mineure, sont des pastilles en electrum, épaisses, sans autre type qu'un chiffonnage de métal, en relief sur une face, en creux sur l'autre face. Le champ des carrés creux du revers est semé de rugosités, traversé par des lignes qui se croisent ; peut-être même y distingue-t-on déjà des

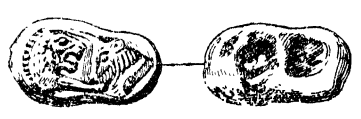


FIG. 3. — Créséide (or).

silhouettes d'animaux. L'aspect général de ces pastilles métalliques est bien monétiforme ; mais ce qui, par dessus tout, nous impose d'en faire de véritables monnaies, c'est la régularité de leur poids et la graduation de leur taille. Elles se groupent, sous ce rapport, en deux séries: les unes sont taillées suivant un système pondéral dont le principal centre de rayonnement est Phocée, et les autres suivant un système pondéral qui a son point de départ à Milet. Chacune des deux séries présente des divisions pondérales régulièrement échelonnées. Ce sont donc bien là des monnaies. Émanent-elles d'une autorité publique ? Ne sont-elles pas plutôt estampillées par des marchands, des banquiers, pour leur clientèle ? Toujours est-il qu'elles précèdent immédiatement et sans transition les monnaies d'électrum, de même aspect et de même poids, qui ont des types plus perfectionnés, lion, tête de lion, cerf, bœuf, phoque, thon, fleurons : types qui sont les armes de l'autorité publique à Phocée, Milet, Éphèse et dans d'autres villes ioniennes soumises à l'hégémonie des rois de Lydie.

Aussi, quelque intérêt de curiosité littéraire et historique qu'offrent les anciennes traditions que nous avons rapportées, est-ce bien plus sûrement dans l'origine et la formation des systèmes monétaires que nous devons chercher la genèse de ce merveilleux véhicule des transactions commerciales qu'est la monnaie.

On a vu comment, avant son invention, pour faciliter l'opération matérielle des transactions, s'est graduellement introduit l'usage de fractionner les lingots métalliques à l'avance, suivant des poids fixes, correspondant aux divisions d'un système pondéral préexistant. C'est ainsi que le lingot de fer de Sparte, le *pelanor*, pesait une mine éginétique et que les lingots de bronze italiotes étaient des multiples de

la livre. Voilà pourquoi, dans toutes les langues de l'antiquité, les noms des monnaies, ou au moins de l'*unité monétaire*, étaient les noms mêmes des poids ou de l'*unité pondérale*. Le *sicle*, par exemple, devint à la fois un *poids* et une *monnaie* ; il en fut de même du *statère*, de la *drachme*, de l'*obole*. En Italie, la livre *(as)* et ses divisions sont, à la fois, des poids et des monnaies. En un mot, les monnaies conservèrent les noms des poids qu'elles représentaient sur le plateau de la balance. La monnaie n'est qu'un lingot pesé et garanti par l'Etat. Mais, tandis que le *talent* et la *mine*, envisagés au point de vue monétaire, n'ont jamais été, chez les Grecs, que des *monnaies de compte*, parce qu'en *monnaie réelle*, ces divisions pondérales eussent constitué des pièces trop volumineuses et trop lourdes, encombrantes et incommodes, on choisit, parmi les divisions inférieures des systèmes pondéraux, une *pièce-étalon* pour servir de base à tout le système monétaire et dont les autres pièces ne fussent que les multiples et les sous-multiples.

Il y a naturellement autant de *pièces-étalons* que de systèmes monétaires différents.

Dans tout le Péloponèse, à Sparte et Argos, comme dans l'île d'Égine, le poids étalon du commerce était la mine éginétique de 628 grammes ; elle était divisée en 100 drachmes de 6 gr. 28. Phidon, créant sa monnaie d'argent à la tortue, prit pour base de son système les petites divisions de cette mine de 628 gr. Il frappa :

le statère ou didrachme (1/50e de mine).......	12 gr. 57
la drachme (1/100e de mine)..................	6 gr. 28
l'obole (1/6e de drachme)....................	1 gr. 04

et d'autres divisions régulières. Tel est le système monétaire éginétique ou phidonien.

En Attique et en Eubée, prévalut un autre système pondéral dénommé *euboïque* ou *euboïco-attique*, qui, plus tard, sous le nom de *système attique*, finit, avec Athènes et Alexandre le Grand, par s'imposer à la plus grande partie du monde hellénique.

La mine euboïco-attique pèse 436 gr., d'où une drachme de 4 gr. 36. On frappa comme divisions principales:

Le tétradrachme (4 drachmes)...............	17 gr. 46
Le didrachme (double drachme, statère)......	8 gr. 73
La drachme (1/100e de mine)...............	4 gr. 36
L'obole (1/6e de drachme)	0 gr. 73

Les systèmes primitifs de l'Asie mineure sont tout autres et leur formation est due à des facteurs bien différents. La Grèce d'Europe, Athènes, Égine, Chalcis, Érétrie, Thèbes, les Cyclades, Corinthe, n'ont monnayé que l'argent : ce sont des pays *monométallistes*. Au contraire l'Asie mineure est, dès l'origine, un pays *bimétalliste* et même *trimétalliste*, parce qu'on y émet simultanément des monnaies d'or, d'électrum et d'argent. Dès lors, il a fallu, de toute nécessité, tenir compte de la valeur relative des métaux, les uns par rapport aux autres, et établir des monnaies par équivalence. Voici, par exemple, un mouton, qui vaut deux statères d'or ; mais si l'acheteur ne possède que de l'argent pour s'acquitter, quel poids de ce métal devra-t-il donner pour que le vendeur l'accepte comme l'équivalence de deux statères d'or ? Même raisonnement pour l'électrum.

Vers le temps de la création de la monnaie d'État, le rapport de valeur de l'or à l'argent était, dans le commerce gréco-oriental, comme 1 est à 13 1/3. En d'autres termes, il fallait 13 1/3 statères d'argent pour équivaloir à un statère d'or du même poids.

« C'est l'application de ce rapport que nous allons constater dans les systèmes pondéraux de la monnaie en Asie mineure et dans tout l'Orient. Ces systèmes sont d'origine chaldéo-babylonienne.

Les Chaldéo-Assyriens faisaient usage simultanément de deux systèmes de poids qui étaient le double l'un de l'autre, et dans chacun desquels on trouve, comme unités essentielles : le talent *(biltu, bilat)*, l'étalon fondamental ; la mine *(mana, mna)*, la 60e partie du talent ; le sicle *(scheqel)* la 60e partie de la mine.

Voici le tableau des trois unités principales dans les deux séries :»

DÉNOMINATIONS	MAJEURE	MINEURE
Talent (bilat) = 60 mines = 3600 sicles	60 k. 552 gr.	30 k. 276 gr.
Mine (mna) = 60 sicles	1 k. 009 gr. 20	504 gr. 60
Sicle (scheqel) = 1/60 de mine.	16 gr. 82	8 gr. 41

Lorsque la monnaie d'État fut créée en Asie mineure, le poids de 16 gr. 82 (*sicle de la série majeure*) devint le poids du *statère* dans le système monétaire qui est appelé *système phocaïque*, du nom de la ville de Phocée d'où ce système de taille rayonna dans les contrées environnantes. Quant au poids de 8 gr. 41 *(sicle de la série mineure)*, il fut adopté pour la taille de la *darique* d'or, lorsque cette pièce de monnaie fut créée par Darius Ier, fils d'Hystaspe, vers 515 avant J.-C.

Ainsi, le statère phocaïque de 16 gr. 82 et la darique d'or

de 8 gr. 41 sont, pondéralement, des emprunts directs au système pondéral des Babyloniens.

Le système bimétallique de la monnaie d'or pur et d'argent de Crésus (561-546) est tout autre. L'opulent roi de Lydie créa deux systèmes de taille pour l'or et un seul système pour l'argent. Toutes les pièces, or et argent, des deux systèmes, ont pour type les protomés (bustes) d'un lion et d'un taureau opposées l'une à l'autre : on ne les distingue que par le métal et le poids.

Voici l'échelle des divisions du premier groupe (il n'y a que des pièces d'or pur) :

Statère	8 gr. 17
Hémi-statère	4 gr. 08
1/3 de statère (trité)................	2 gr. 72
1/6e de statère (hecté)..............	1 gr. 36
1/12e de statère (hémi-hecté)........	0 gr. 68

L'échelle des divisions du second groupe, qui comprend des pièces d'or pur et d'argent, est la suivante :

Statère	10 gr. 89
Hémi-statère	5 gr. 44
1/3 de statère (trité)................	3 gr. 63
1/6e de statère (hecté)..............	1 gr. 81
1/12e de statère (hémi-hecté)..........	0 gr. 90

La coexistence de ces deux systèmes s'explique aisément. En effet, si nous appliquons aux Créséides le rapport de valeur entre l'or et l'argent, comme 1 à 13 1/3, nous constatons que pour équivaloir à un statère d'or de 8 gr. 17, il fallait un poids d'argent de 108 gr. 90. Mais comment songer à monnayer un lingot aussi lourd ? On préféra le fractionner en dix morceaux, et c'est ainsi que fut créée la pièce

étalon de 10 gr. 89. Il fallut, dès lors, 10 pièces d'argent de 10 gr. 89 pour équivaloir à une pièce d'or de 8 gr. 17.

D'autre part, comme le rapport de l'or pur à l'électrum (χρυσὸς λευκός) était conventionnellement comme 1 à 1 1/3, il s'ensuivit qu'une pièce d'électrum de 10 gr. 89 fut l'équivalent de la créséide d'or pur de 8 gr. 17.

Ce poids de 10 gr. 89 est resté en Asie mineure, après la disparition de la monarchie de Crésus, et il devint l'étalon, pour l'argent, de la Lycie et des régions avoisinantes jusqu'à Alexandre le Grand.

Pourquoi Crésus, ayant son statère d'or pur de 8 gr. 17, fit-il frapper une autre pièce d'or pur de 10 gr. 89, c'est-à-dire du même poids que son statère d'argent ? C'est que cette pièce d'or était nécessaire au commerce que les Lydiens entretenaient avec Milet, Éphèse et les autres villes où régnait un nouvel étalon, celui de 14 gr. 52, dont nous allons expliquer l'origine.

Pour équivaloir à un statère d'or de 10 gr. 89, il fallait un lingot d'argent de 145 gr. 20. Il n'était pas possible, pratiquement, de lancer dans le commerce une monnaie d'un pareil poids : on le divisa par 10, pour former des monnaies d'argent de 14 gr. 52. Il fallait conséquemment 10 statères d'argent de 14 gr. 52 pour équivaloir à un statère d'or de 10 gr. 89.

D'autre part, le rapport légal de l'électrum à l'argent étant comme 1 à 10, pour équivaloir à un statère d'électrum de 14 gr. 52, il fallait 10 pièces d'argent de ce même poids.

Enfin, le rapport de valeur fixé entre l'or et l'électrum étant comme 3 à 4 (ou 1 à 1 1/3), le statère d'or pur de 10 gr. 89 était l'équivalent du statère d'électrum de 14 gr. 52.

Telle est, évidemment, la raison de commodité et de

facilité d'emploi qui fit adopter ce poids de 14 gr. 52 pour l'*electrum* aussi bien que pour l'*argent* dans l'Ionie méridionale, c'est-à-dire à Milet, Éphèse, Téos et d'autres villes. Nous appelons ce système du nom de *milésiaque* parce que c'est à Milet qu'il a d'abord été appliqué ; c'est de cette ville qu'il s'est répandu dans le reste de l'Ionie méridionale et plus loin.

On voit que la coordination de tous ces systèmes monétaires primitifs est mathématique, savante, admirable.

Il n'y a pas de monnaies de Cyrus Ier le Grand (554-529), le vainqueur de Crésus en 546, ni de Cambyse (529-522). Mais Darius Ier, fils d'Hystaspe (521-485), créa la *darique d'or* pur et la darique d'argent, plus ordinairement appelée *sicle médique*.

La darique d'or, au type de l'archer royal porte-javeline, pèse 8 gr. 41 ; nous avons vu plus haut l'origine babylonienne de ce poids. Mais le sicle médique, bien qu'au même type, pèse seulement 5 gr. 60. Pour former cette pièce, Darius procéda comme l'avait fait Crésus, c'est-à-dire qu'il prit pour base de son système bi-métalliste le rapport 1 à 13 1/3. Effectivement, la darique (8 gr. 41) équivalait à un poids d'argent de 112 gr. 10. Darius ne pouvait songer à lancer dans le commerce une pièce aussi lourde : il divisa en dix parties ce poids d'argent, ce qui lui donna une pièce de 11 gr. 21. Il fallait donc 10 pièces d'argent de 11 gr. 21 pour équivaloir à une darique d'or de 8 gr. 41.

Cette pièce d'argent de 11 gr. 21 devint l'étalon du *système persique* ; frappée en abondance dans tout l'Orient, elle fut appliquée à la taille des monnaies satrapales et urbaines. Cependant, Darius ne s'en servit pas pour sa monnaie royale. Des raisons de commodité l'engagèrent à ne monnayer que *la moitié* du statère d'argent de 11 gr. 21, c'est-à-dire la

pièce de 5 gr. 60, celle à laquelle on donnait le nom de darique d'argent ou de *sicle médique*. Il fallait, en conséquence, 20 sicles médiques pour équivaloir à une darique d'or.

En résumé, les divers systèmes monétaires du monde gréco-asiatique, du VIIe au IVe siècle avant notre ère, reposent sur les rapports suivants admis entre les métaux : l'or est à l'argent comme 1 à 13 1/3 ; l'or est à l'électrum comme 1 à 1 1/3 ; l'électrum est à l'argent comme 1 à 10.

§ III. — LA TECHNIQUE DE LA FABRICATION MONÉTAIRE CHEZ LES GRECS

Les Grecs ont eu recours, suivant les époques, à des procédés divers pour la préparation des flans monétaires et la frappe des pièces.

Dans les premiers siècles du monnayage, le métal précieux, mis en fusion, était morcelé en lingots qu'on pesait pour les amener au poids légal avant la frappe. Chacun d'eux était comme une gouttelette ovoïde de métal, parfois sensiblement allongée en haricot, d'où la forme globuleuse des monnaies primitives. Nulle retouche après la fonte, aucun coup de lime ou de cisaille autour du lingot : les bords des pièces se sont arrondis naturellement par la fusion et la coulée du lingot avant la frappe.

Dans certains pays, à Athènes, Corinthe, Syracuse, l'Italie méridionale, la Macédoine, la tranche des grandes pièces présente, à deux extrémités opposées de son circuit, des traces de bavure métallique, formant comme de petites oreillettes. Voici comment ces bavures se sont produites.

Pour arriver à préparer en bloc une certaine quantité de lingots globuleux destinés à la frappe, on imagina des gauf-

friers formés d'épaisses plaques de bronze sur la surface interne desquels étaient pratiquées des cavités hémisphériques en nombre. Les deux plaques rapprochées l'une contre l'autre formaient intérieurement des séries de cavités sphéroïdes que de petits canaux latéraux mettaient en communication avec une rainure externe. Par cette rainure on coulait le métal que les canaux conduisaient dans les cavités sphéroïdes ; la pression exercée ensuite sur les plaques du gauffrier faisait déborder et rejeter au dehors le trop plein du métal. C'est cette coulée du métal excédant qui a laissé sa trace sur la tranche d'un grand nombre de lingots. Les balles de fronde étaient fabriquées par un procédé analogue.

Nous voici donc en possession de lingots ovoïdes ou sphéroïdaux qui ont le poids monétaire légal. Il s'agit, à présent, de les marquer de l'empreinte officielle.

Les coins étaient de bronze ou d'acier. Ils avaient la forme de petits barillets dont l'une des extrémités portait le type gravé en creux. Pour éviter l'écrasement trop rapide du coin sous les coups de marteau, on l'encastrait dans une chape de fer qui le soutenait sur tout son pourtour comme un dé.

L'artiste gravait le type sur ces coins d'acier à l'aide du touret des lithoglyphes. Aussi, bien souvent, les graveurs des cachets en pierres fines étaient-ils également graveurs des coins monétaires. Avec une paire de coins d'acier trempé, on pouvait frapper à chaud une centaine de tétradrachmes et certainement plus de mille drachmes. On a de nombreux exemples de pièces qui portent les traces non équivoques de coins ébréchés. Sous la violence du choc du marteau, il arrivait fréquemment aux bords du flan de se fendiller, si bien qu'il n'est pas rare, même à la meilleure époque de l'art, de rencontrer des pièces dont la tranche est gercée et comme édentée.

• Dans les séries primitives en électrum le revers porte des empreintes creuses, carrées ou rectangulaires, dont le champ est couvert d'aspérités irrégulières, ou partagé en compartiments par des lignes en relief. Les statères de Milet et d'Éphèse, par exemple, ont au revers trois empreintes creuses, celle du centre étant rectangulaire, les deux autres, carrées et plus petites. Dans le rectangle du milieu on a cru reconnaître l'image d'un renard allongé, emblème du Dionysos lydien appelé Bassareus ; dans les carrés, on distingue des têtes de cheval, de cerf, de serpent ou d'autres symboles.

Le plus souvent, la matrice a donné naissance à un carré creux unique, dont la surface se modifie suivant les pays et les ateliers, à tel point que la forme et l'aspect de ce carré suffisent pour assurer le classement de certaines pièces à une ville ou à une région plutôt qu'à une autre. Les dariques ont un rectangle régulier à surface ondulée et rugueuse ; les statères d'Égine ont un carré partagé par d'épais rubans qui limitent cinq compartiments inégaux à surface plane ; à Corcyre, ce sont deux rectangles juxtaposés et ornés de fleurons qu'on appelle les jardins d'Alcinoüs ; à Cyzique c'est un carré régulier partagé en quatre compartiments disposés de biais comme des ailes de moulin.

Au début du ve siècle, l'usage se généralise de couvrir le carré creux du revers d'une grande image qui est la contrepartie du type qui orne l'autre côté de la pièce. Qu'il renferme ou non un type quelconque, le carré creux des monnaies grecques est l'empreinte faite par le *trousseau* tenu à la main par le monnayeur et non point l'empreinte de l'*enclume* monétaire. Ainsi s'explique-t-on que sur des statères primitifs de Milet, Phocée, Cyzique, plusieurs empreintes creuses sur la même monnaie aient été imprimées

à l'aide de poinçons différents et isolément appliqués, l'un après l'autre, côte à côte, ou même chevauchant l'un sur l'autre.

Le type du droit des monnaies est l'empreinte de la *pile* ou coin dormant, l'enclume. C'est pour cela que ce côté de la pièce est sensiblement bombé : le champ de la matrice de l'enclume était concave, ce qui suffisait à assurer la stabilité du flan sous le refoulement du métal chassé à coups de marteau par le trousseau.

La frappe avait lieu à froid pour les pièces d'un faible relief ; pour les pièces épaisses elle s'opérait sur un flan chauffé au rouge. On remarque dans certains types des traces de tréflage qui permettent de compter les coups de marteau successifs qui ont refoulé le métal jusqu'à ce que le coin se fût intégralement imprimé sur le flan.

On s'étonne parfois de constater que les types monétaires que nous admirons le plus soient encadrés d'un informe retroussis de métal. Ce cadre épais et fendillé, si contraire à notre conception moderne d'arrangement géométrique, ne fait que mieux ressortir la beauté du tableau : les graveurs grecs ne s'y trompaient point.

Le carré creux du revers des monnaies grecques va s'atténuant graduellement, puis s'efface dans la seconde moitié du Ve siècle.

A partir du début du IVe siècle, les pièces sont généralement bombées au droit et légèrement concaves au revers. Ce double aspect est très caractérisé dans les tétradrachmes d'Athènes, d'Alexandre, des rois de Syrie, de Mithridate. Le côté de l'effigie continuait donc, pour ces pièces de grand module, à être produit par le coin dormant ou l'enclume. Mais d'autres ateliers ont adopté une mode différente : à Syracuse, et en général en Sicile, l'effigie est produite par le

coin mobile, le quadrige ou autre type de revers étant l'empreinte de l'enclume.

L'apparition de la monnaie de bronze, à la fin du Ve siècle, et sa généralisation ont introduit des procédés mécaniques plus expéditifs, tels que le découpage à l'emporte-pièce des rondelles monétaires dans une plaque métallique laminée.

Enfin, l'époque romaine a amené, dans la fabrication, d'autres perfectionnements techniques dont profita la frappe de la monnaie de bronze de cette période, dans toutes les villes grecques. Ces procédés, tels que la coulée dans des moules de terre cuite, pratiquée notamment à Alexandrie d'Égypte, ont pu accélérer la fabrication, mais ce fut au grand détriment du caractère artistique des monnaies.

CHAPITRE II

LA PÉRIODE ARCHAIQUE. DES ORIGINES AUX GUERRES MÉDIQUES

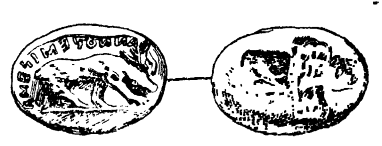
(700-480 av. J.-C.)

§ I. — LA GRÈCE ASIATIQUE

Le monnayage d'électrum (or pâle) qui débute au VIIe siècle en Ionie, se confine dans un petit nombre de villes grecques de la côte asiatique, depuis Milet au sud, jusqu'à Cyzique, sur la Propontide. C'étaient les mines de Crémasté et d'Astyra, les filons quartzeux du Tmolus et du Sipyle, les sables de l'Hermus et du Pactole qui fournissaient ce métal naturel et de titre variable. Il n'y a point de monnaie d'électrum qu'on puisse attribuer à Sardes, la capitale du royaume de Lydie. On cite, à la vérité, des hectés au type milésien de la tête de lion, sur lesquelles on déchiffre les lettres FAΛFEI... qui seraient le nom d'Alyatte, le père de Crésus. Cette lecture et cette interprétation fussent-elles assurées, il en résulterait que le nom d'Alyatte se trouve inscrit en grec sur des monnaies de Milet, alors sous l'hégémonie des Lydiens.

Les monnaies d'électrum sont généralement anépigraphes. Cependant, outre les hectés dont nous venons de parler, il y a, au Musée britannique, un statère d'Éphèse, au type du cerf

broutant, qui porte la légende : ΦΑΕΝΟΣ ΕΜΙ ΣΗΜΑ, « Je suis la marque de Phanès » *(Fig. 4)*. Ce Phanès, qu'on ne saurait confondre avec son homonyme d'Halicarnasse, moins ancien, était, sans doute, un grand prêtre de l'Artémision d'Ephèse. La monnaie parle elle-même, dans une formule analogue à celle d'une gemme gravée de la même époque, sur laquelle on lit : Θερσίος ἐμὶ σᾶμα· μή με ἄνοιγε « Je suis le sceau de Thersis ; défense de me briser. »


FIG. 4. — Statère d'Ephèse.

Les types de ces électrums archaïques, animaux réels ou fantastiques, sont à la fois les emblèmes des divinités locales et les armoiries de chaque ville : à Cyzique, le thon ; à Phocée, le phoque ; à Clazomènes, le bélier ; à Samos, le taureau ; à Téos, le griffon ; à Chios, le sphinx ; à Éphèse, le cerf et l'abeille ; à Lampsaque, la protomé de cheval ailé ; à Milet, un lion couché ou une tête de lion rugissant, avec une touffe de poils hérissés en étoile sur l'os nasal, pour accentuer l'aspect redoutable du fauve, symbole de la puissance de cette ville, alors la reine de l'Ionie.

Le type invariable des Créséides d'or pur et d'argent, — taureau et lion prêts à se ruer l'un sur l'autre, — a son origine mythique et artistique dans les religions et l'art de l'Orient et, sans doute, dans les traditions nationales des Lydiens.

La perfection anatomique avec laquelle sont gravés les animaux sur ces monnaies primitives aurait lieu de surprendre si l'on ne se rappelait que l'art de tous les temps, même des civilisations dites égéenne, minoenne, mycé-

nienne, a toujours su interpréter avec une habileté consommée les formes animales. Les gemmes gravées, dont la technique est si voisine de celle des coins monétaires, fournit sous ce rapport de véritables séries de chefs-d'œuvre, dès la période la plus reculée. Et cette virtuosité dans le rendu des mouvements les plus désordonnés des animaux domestiques ou sauvages contraste avec l'inexpérience du dessin des formes humaines, quand il s'en rencontre, — ce qui est rare, — sur cette classe de monuments.

Une hecté de poids milésiaque (4 gr. 66), au type d'Héraclès, nous semble représenter la plus ancienne figure humaine dans la suite des électrums : elle est du début du VIe siècle. A cette époque, la sculpture grecque n'en était pas encore à ces figures individualisées qu'on signale comme étant l'étape la plus avancée dans l'acheminement au portrait. Aussi, n'est-ce point dans cette direction que nous devons chercher des termes de comparaison : c'est du côté des civilisations asiatiques. Cette tête étrange d'Héraclès, l'œil globuleux, le nez énorme, le front bas et fuyant de forte brute, l'oreille démesurée, lippu, avec une barbe dont les frisures moutonnantes envahissent la joue, des cheveux en cordes nattées qui s'étalent en crinière sur le cou : tout cet ensemble fait toucher du doigt, pour ainsi dire, l'influence orientale sur l'art de l'Ionie. Ce type monétaire est apparenté de la façon la plus étroite aux images sculpturales du Melqart phénicien

L'influence asiatique se manifeste non moins caractérisée sur un statère de Milet, de la collection Jameson, qui représente un taureau androcéphale ailé. L'animal, à demi agenouillé, fait effort pour se relever. Les grandes pennes de ses ailes sont recroquevillées ; les longs poils du cou dessinent des ondulations comme une toison bien peignée ;

les flancs et l'arrière-train de l'animal sont d'une parfaite vérité anatomique. Seule, la tête humaine, barbue, a un aspect vraiment primitif avec sa barbiche en pointe, son œil à fleur de tête, occupant presque toute la joue, sa bouche fendue en croissant, les coins relevés.

Dans la mythologie grecque, le taureau cornupète androcéphale est la représentation du dieu-fleuve Achéloüs et, par extension, de tous les fleuves torrentueux. Son attitude symbolise l'impétuosité de leurs flots dévastateurs ; mais ce monstre mythique grec n'est jamais ailé. Au contraire, le taureau androcéphale muni d'ailes se rencontre constamment dans la symbolique orientale. Qu'on se rappelle les cylindres babyloniens où le Taureau céleste lutte contre le héros Gilgamès ou Isdubar, ou les taureaux colossaux à tête humaine, gardiens des portiques des palais ninivites, ou encore les *cherubims* bibliques, symboles impressionnants de la force physique indomptable, unie à l'intelligence dominatrice, puisqu'ils ont le visage de l'homme qui commande, les ailes de l'aigle qui plane, les muscles du taureau aussi fort que le lion. La mythologie des Phéniciens et des peuples de l'Asie mineure connaît aussi les monstres ailés ; c'est par les figures ailées du panthéon phrygien et lydien que nous arrivons à l'Artémis persique et à Cybébé, divinités ailées dont les artistes ioniens ont sculpté les images.

Si le taureau androcéphale ailé de l'Orient prend place parmi les types monétaires ioniens, a-t-il quelque rapport avec ce dieu-fleuve Achéloüs non ailé ? Est-il devenu lui-même un dieu-fleuve en passant dans la symbolique grecque ? La réponse à cette question semble donnée par la présence d'un dauphin qui, sur le statère Jameson, accompagne le monstre ; c'est là un emblème déterminant qui nous

fait saisir à la fois, pour ainsi dire, le syncrétisme de deux mythes et la pénétration de deux arts.

L'Ionie, patrie d'adoption de l'Artémis éphésienne qui, elle aussi, est d'origine orientale, pays où les Grecs venus d'Europe vivaient côte à côte avec une population asiatique dont la monarchie lydienne de Sardes représente l'épanouissement suprême avec Crésus, l'Ionie, disons-nous, était prédestinée à être le foyer de cet art nouveau, fruit de ce mariage gréco-asiatique, dont les monnaies et les gemmes gravées nous ont conservé de si précieux et si admirables échantillons.

Vers le milieu du VIe siècle, les figures humaines représentant des divinités deviennent plus nombreuses parmi les types monétaires ; le graveur s'enhardit, son expérience s'affermit comme celle du statuaire ; son style se dégage, en quelque sorte, de sa gangue orientale. C'est l'époque des célèbres statues des Branchides, le long de la voie sacrée du Didymeion, des sculptures du temple d'Assos où se trouvent d'admirables taureaux affrontés, des sphinx, des centaures, des monstres marins, Héraclès. Or, sur les monnaies des villes de l'Ionie, voici les mêmes monstres : la tête du sphinx de Chios avec le klaft qui trahit son origine égyptienne ; une tête de Satyre de face, à Phocée ; Athéna, Typhon, les Harpies, sur les statères de Cyzique ; le sanglier ailé à Clazomènes. En alliée fidèle et subordonnée de la statuaire et de la peinture, la gravure des gemmes et des coins monétaires s'attache à leurs pas, suit les mêmes développements. Voyez, sur un Cyzicène archaïque, la Niké courant, pareille aux Nikés des peintures de vases du VIe siècle, pareille surtout à la fameuse Niké de Délos, œuvre des sculpteurs chiotes Mikkiadès et Archermos.

Déjà aussi, quelques légendes sont inscrites dans leur

complet développement : ΜΑΘΥΜΝΑΙΟΣ (στατήρ) à Méthymne ; ΤΕΝΕΔΙΟΝ (ἀργύριον) à Ténédos ; ΤΕΡΜΕΡΙΚΟΝ à Terméra, sur les monnaies du tyran Tymnos.

Cnide, favorisée par sa situation presque insulaire, inaugure son abondante série de drachmes éginétiques qui ont, d'un côté, une tête de lion, la gueule béante, et de l'autre, une Aphrodite dont les charmantes variétés de coiffure ne le cèdent point à celles de Héra sur les séries de l'Arcadie ; la légende abrégée ΚΝΙ ne tarde guère à être remplacée par ΚΝΙΔΙΟΝ.

C'est dans les mêmes parages, à Calymna, que l'on rencontre l'une des pièces les plus remarquables de la série archaïque d'Asie mineure, le large statère d'argent dont les types sont : une tête de héros barbu, presque dissimulée sous son casque à nasal, et une lyre à sept cordes, au tympan formé d'un test de tortue.

Les trois centres commerciaux de l'île de Rhodes, Camiros, Ialysos et Lindos, émettent des statères d'argent aux types de la feuille de figuier, des têtes d'aigle et de lion, et de la protomé de sanglier ailé, pièces épaisses que caractérisent deux rectangles creux séparés par un bandeau. Le style particulier de ces médailles rappelle, au même degré que les terres cuites rhodiennes du même temps, le double contact commercial de l'île avec l'Orient et avec l'Ionie.

Les dynastes des villes de Lycie ouvrent aussi, dès le VIe siècle, la série de leurs statères d'argent où déjà on lit les initiales, en lycien, de quelques-uns d'entre eux. Les types les plus fréquents de ces pièces épaisses et rudes sont le sanglier avec ou sans ailes, le taureau, la triskèle à branches en têtes de coqs ou de serpents ; une tête casquée de guerrier ; la tête d'Athéna empruntée à l'Ionie. On saisit dans ces types variés l'influence de l'art ionien s'infiltrant

dans le domaine des traditions particulières aux Lyciens.

Phasélis, sur la côte de Pamphylie, protégée par un cirque de montagnes contre les entreprises des dynastes de Xanthos, avait des marins qui inventèrent un navire capable de rivaliser de vitesse avec la *samène* des Samiens. La proue de la *phasélide*, avec son éperon en groin de sanglier, figure sur les statères de Phasélis, dès le milieu du VI[e] siècle. Cinquante ans plus tard, les Pamphyliens, peuplade indigène mélangée de colons grecs, ouvrent leurs ateliers d'Aspendos, Selgé et Sidé, avec les types de l'hoplite combattant, de la triskèle à jambes humaines, de la tête de Gorgone, de la grenade, emblème parlant de Sidé. Célendéris et Mallos de Cilicie associent les types d'inspiration orientale et ceux qui sont imités des Grecs. Tout en rappelant la Niké des statères de Cyzique, le personnage qui, à Mallos, court à grandes enjambées, affublé d'ailes aux épaules et aux talons, est bien, en effet, d'origine asiatique, de même que le bétyle pyramidal qui remplit le carré creux des mêmes pièces.

Chypre autant que la Cilicie, malgré sa position insulaire, a subi l'influence des civilisations orientales et les Phéniciens y eurent les plus importants de leurs établissements commerciaux. On y vit fleurir de bonne heure jusqu'à onze petits Etats dont les dynastes frappèrent monnaie, quelques-uns avec des légendes phéniciennes, la plupart avec des légendes grecques écrites en caractères chypriotes. Evelthon de Salamine était en rapports avec Polycrate de Samos et Arcésilas III de Cyrène (560 à 525 environ). Ses monnaies et celles de ses successeurs, au type du bélier couché, purement grecques de style, se rattachent pourtant à l'Orient par la croix ansée du revers. Sur d'autres monnaies chypriotes, la tête de lion ressemble, à s'y méprendre, à celles de Milet, de Rhodes, de Cnide ; celles qui ont les têtes de Gor-

gone et de taureau ou le sphinx, sont des imitations manifestes de Samos, de Chios, de Lesbos.

Tandis qu'à Cition, colonie phénicienne, les principaux types sont le Melqart phénicien et la croix ansée, les monnaies de Golgoi interprètent, au contraire, comme les bas-reliefs exhumés dans les ruines de cette ville, les mythes grecs d'Héraclès ravissant les troupeaux de Géryon et d'Hermès enlevant ceux d'Apollon.

De toutes les colonies grecques échelonnées autour du Pont-Euxin, deux seulement, Sinope et Panticapée, frappèrent monnaie avant 480, l'une avec le type de l'aigle pêcheur, l'autre avec le mufle de lion qui rappelle qu'elle fut fondée par Milet. Outre les produits de leurs industries, les grandes cités grecques transportaient dans leurs établissements les plus lointains du Pont-Euxin ou de la Méditerranée occidentale, — témoin le fameux trésor d'Auriol, près de Marseille, — leurs monnaies dont les types étaient parfois copiés si étroitement qu'il est difficile de distinguer les émissions de la métropole de celles de la colonie.

§ II. — LA GRÈCE CENTRALE

Tandis que les métropoles de la Grèce asiatique jouissaient du plein épanouissement de leur art et de leur commerce, dans la Grèce d'Europe, ce n'était pas encore Athènes qui tenait la tête et s'imposait par sa puissance politique et la supériorité de son génie. D'autres centres s'étaient formés avant elle, à la faveur du grand mouvement colonisateur du VIIIe siècle qui assura leur prospérité matérielle et leur prépondérance. L'Eubée avait deux métropoles, Chalcis et Erétrie, qui s'étaient rendues fameuses par la hardiesse de

leurs navigateurs et leur activité industrielle ; elle eurent des monnaies dès le VII[e] siècle.

Chalcis émit des tétradrachmes euboïques (17 gr. 45) dont le type est un aigle en plein vol, emportant dans son bec un serpent qui s'efforce de l'étouffer dans ses anneaux ; cet aigle, figuré schématiquement comme dans les peintures de vases, une aile en dessus et l'autre en dessous du corps, a la plus grande analogie avec l'aigle des statères de Siphnos.

Rivale de Chalcis, Erétrie paraît avoir émis les curieuses pièces à la tête de Gorgone, magnifiquement hideuse, montrant ses crocs et tirant effrontément la langue ; au revers, une tête de bœuf ou un mufle de lion, les griffes avancées de chaque côté de la mâchoire. Le rapprochement de cette Gorgone avec celle de marbre trouvée à l'Acropole d'Athènes s'impose ; or, ce morceau de sculpture est l'un des monuments cités par les historiens de l'art pour montrer l'influence ionienne s'exerçant à Athènes par les écoles insulaires de Siphnos et de Naxos, si florissantes au temps du tyran Lygdamis. La vache qui devient ensuite, avec la pieuvre, le type ordinaire d'Erétrie, est remarquable par sa perfection anatomique et les variétés d'attitude que lui ont données les graveurs : elle détourne la tête pour se lécher une patte ou pour lécher le veau qu'elle allaite, ou encore pour se gratter le museau avec une patte de derrière : variétés amusantes qui servaient ingénieusement à distinguer les émissions.

Nous classons à Athènes, sous la dénomination de « monnaies pré-soloniennes et soloniennes », un groupe de pièces qui se distinguent par un même carré creux partagé en triangles rugueux, tandis que le droit a des types divers, chouette, cheval, amphore, roue, tête de bœuf, triskèle, osselet. Mais ce groupe, d'un caractère quasi fédéral, est-il

tout entier d'Athènes ? les pièces qui le composent n'appartiennent-elles pas plutôt à des villes associées, au nombre desquelles Athènes figurait modestement à côté d'Erétrie et de Mégare ?

Les monnaies à la tête casquée de la déesse Athéna et à la chouette, succèdent brusquement à cette série de l'époque de Solon dont la réforme monétaire se place vers 592. Certains savants ont voulu reconnaître dans l'apparition de la nouvelle pièce, la conséquence immédiate de la réforme du grand législateur athénien ; d'autres font honneur de la création du type d'Athéna à Pisistrate qui, effectivement, professait envers la déesse une particulière dévotion. Quoi qu'il en soit, ces premières images monétaires d'Athéna sont de curieux essais qui se rattachent à ce qu'on appelle en sculpture « le premier archaïsme grec ».

Les yeux de la déesse, exorbités, sont aussi globuleux que ceux de la chouette : c'est bien Ἀθηνᾶ γλαυκῶπις « Athéna aux yeux de chouette ». Ses grosses lèvres sont stupidement entrebâillées ; son menton de galoche envahit la moitié de sa rustique figure. Elle est coiffée d'un casque trop petit, avec un énorme globule en pendant d'oreille ; ses cheveux plaqués en rangs de frisures autour du front dénotent une recherche d'élégance aussi naïve que vulgaire. C'est bien là une œuvre du temps où la sculpture du marbre faisait seulement son apparition à Athènes. Peut-être les graveurs de ces coins rudimentaires avaient-ils pour programme imposé de copier la tête de la statue de culte de l'Hécatompédon. C'était encore le temps où Athènes vivait presque sans contact avec le dehors.

Mais voici que ce type d'Athéna s'améliore soudain. La rentrée de Pisistrate à Athènes, après son premier exil, est de 550. Un jour, les Athéniens s'apprêtaient à célébrer une

fête d'Athéna dans laquelle une procession solennelle devait s'avancer lentement de la campagne à la ville. Suivant la coutume, Athéna elle-même, représentée par une fille robuste, devait figurer sur son char au milieu du cortège triomphal. Pisistrate, *raconte Hérodote, s'entendit avec ses affidés pour faire monter sur le char une femme qui proclama aux Athéniens rassemblés que Pisistrate devait lui-même rentrer dans Athènes et reprendre le pouvoir : les Athéniens s'inclinèrent.* C'est par cette supercherie grossière que le tyran fut rétabli, avec la protection manifeste d'Athéna.

Ce fut un événement heureux. Pisistrate fit de grandes réformes, entreprit de somptueux travaux d'art. Reconnaissant envers la déesse, il lui éleva un temple nouveau, pour remplacer le vieil Hécatompédon. Dès 550, il fait appel, pour la décoration sculpturale du temple — et l'on peut croire aussi pour la taille de ses coins monétaires —, à l'expérience d'artistes formés dans les écoles de l'Ionie et des îles, entre autres Théodoros de Samos, Endoios, Archermos de Chios, Aristion de Paros. Ces artistes implantent à Athènes l'art ionien.

Or, sur nos monnaies comme dans les œuvres sculpturales, Athéna est coiffée du casque rond à cimier ; même physionomie, même œil en amande, profil identique, même sourire affable. L'art ionien s'affirme dans notre type monétaire avec autant d'intensité que dans l'effigie d'Apollon des monnaies de Siphnos contemporaines.

Au temps d'Hippias qui devait être expulsé d'Athènes en 511, la tête d'Athéna présente des particularités nouvelles, nées du développement artistique général. Les cheveux de la déesse sont arrangés sur le cou en tresses granulées. La chouette commence à être accompagnée de la pousse d'olivier et du croissant. Son casque est couronné pour

la première fois des feuilles d'olivier sur le décadrachme (43 gr. 60), qui commémore la victoire de Marathon en 490 *(Fig. 5)*. Il nous faut le secours de l'imagination pour que, sur cet énorme médaillon, la chouette présentée de face, vue d'en dessous comme les guerriers grecs la virent planer au-dessus d'eux durant la bataille, ne nous paraisse

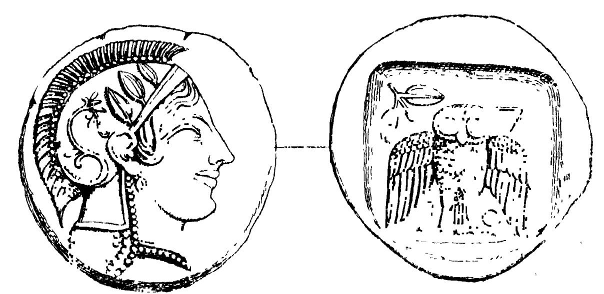


FIG. 5. — Le Décadrachme de Marathon.

pas plutôt clouée au pilori. Mais, vigoureusement enfoncée dans le métal, elle est bien le tour de force de la technique monétaire de l'époque archaïque. On ne put, d'ailleurs, en fabriquer qu'un très petit nombre, les coins s'étant fendus sous les coups de marteau, ainsi que permettent de le constater plusieurs des exemplaires qui nous sont parvenus.

La Pallas corinthienne ou Athéna Chalinitis contraste avec la déesse athénienne. A Corinthe, le casque, très allongé, est placé sur l'occiput, et les cheveux de la déesse sont noués en touffe sur la nuque ; au revers, c'est Pégase prenant son vol, les ailes recroquevillées, les jambes raides et ployées ; le Ϙ *(koppa)* qui l'accompagne est l'initiale stéréotypée du nom de la ville, comme ΑΘΕ, à Athènes.

Les grandes pièces que les Eléens faisaient déjà frapper pour les Jeux olympiques, dont ils avaient la présidence, font présager la splendide série qui se prolongera, pendant des siècles ; les types principaux sont : l'aigle vainqueur du serpent, Zeus foudroyant, Niké se précipitant avec enthousiasme pour offrir la couronne au vainqueur dans les jeux.

Parmi les autres types de la période archaïque, les plus populaires sont le bouclier béotien, le loup d'Argos, la colombe de Sicyone, le Zeus assis du mont Lycée, avec sa parèdre, la Héra arcadienne.

Chaque région interprète ses traditions locales : en Crète, c'est le Minotaure et le labyrinthe ; en Cyrénaïque, Zeus Ammon, le silphium et la nymphe Cyrène ; en Thessalie, les monnaies rappellent, ici, que les plus fameux des héros de la guerre de Troie étaient des Thessaliens, là, que la large vallée du Pénée était un pays d'élevage consacré à Poseidon Hippios et Taureios.

Les monnaies de la région macédonienne forment une province à part, au point de vue artistique. Jusqu'au passage de Xerxès en 480, les barbares de cette contrée étaient en rapports avec le roi de Perse qu'ils considéraient comme leur protecteur, tandis que les colonies grecques installées sur les côtes si découpées de la Macédoine et de l'Epi-Thrace se rattachaient à leurs métropoles de l'Ionie ou de l'Eubée. Ces contacts opposés ont donné naissance à un art monétaire de la plus puissante originalité. Sur les énormes octodrachmes de Gétas, roi des Edoniens, sur ceux des Orreskiens, des Bisaltes, des Derroniens, ou les grandes pièces du roi de Macédoine, Alexandre I[er], on voit un héros assis dans un lourd chariot traîné par deux bœufs, un Hermès en bouvier, un cavalier armé de deux javelines : sujets traités avec une vigueur de burin qui dénote, chez

l'artiste, la volonté farouche de dompter le dur métal à sa guise et sans merci.

L'un des types les plus répandus de cette région thraco-macédonienne est le Centaure ou le Satyre hippopode courtisant ou enlevant une Ménade. Les étranges variétés de cette conception, poussées jusqu'à l'obscénité à Thasos et à Lété, rappellent les Bacchanales de certains vases peints. Elles donnent à penser que les habiles artistes grecs à qui on les doit se sont, sans doute ironiquement, complu à reproduire dans leur ignominieux réalisme les fêtes orgiastiques du Dionysos thrace du mont Pangée.

Les épisodes variés du mythe de Dionysos, de Silène, des Satyres et des Ménades, ont, au contraire, conservé leur décente et spirituelle gaîté à Téroné, dans le type des deux Ménades qui, penchées sur l'outre où fermente le raisin, flairent et inventent le vin, ou dans le type thasien du Satyre, qui boit dans l'outre à pleines gorgées.

Dans la colonie grecque de Néapolis, au pied du Pangée, la tête de Gorgone est imitée d'Erétrie ; le Poseidon à cheval de Potidée atteste que des colons thessaliens transportèrent dans cette ville des légendes du Pénée ; à Æneia, le type parlant d'Enée fugitif atteste que cette ville prétendait, dès cette époque, avoir été fondée par des Troyens, après l'incendie de leur ville; à Acanthe, le thème oriental du lion dévorant le taureau se déploie, dès la période archaïque, dans vingt scènes variées, d'une admirable exécution. A Dicæa de Thrace, la tête barbue d'Héraclès coiffé de la dépouille du lion a été, sûrement, exécutée par des graveurs venus d'Ionie aussi bien que ceux qui ont importé, sur les coins des monnaies d'Abdère, le griffon de Téos, sa métropole.

§ III. — L'OCCIDENT HELLÉNIQUE

Jusqu'en 480, les seuls ateliers de la Grande Grèce sont : Cumes, Vélia, Crotone, Tarente, Métaponte ; Siris et Pyxus associées ; Sybaris, Laüs, Posidonia, Pandosia, Caulonia, Rhégion. Si l'on en excepte Cumes et Vélia, dont les monnaies sont, par leurs types, leur style et la technique, de tradition phocéenne, un trait commun caractérise les plus anciennes séries de ces villes : à la place du carré creux, elles ont un type incus, c'est-à-dire frappé en creux. Toutes sont du même poids (didrachme de 8 gr. 16) avec flan large et mince, d'un style élégant et délicat.

A l'exception de Tarente, colonie dorienne, de Zancle (Sicile) et de Rhégion, colonies chalcidiennes, où, d'ailleurs, les *incuses* ne font qu'une apparition éphémère, toutes les autres villes sont des colonies achéennes. Or, à cette époque, le philosophe Pythagore jouissait de l'autorité politique et morale la plus absolue sur ces villes. Ayant quitté Samos pour fuir la tyrannie de Polycrate, il était venu à Crotone, dont il fit bientôt le centre de son apostolat philosophique et social. C'est à son instigation que toutes les colonies achéennes adoptèrent, en signe d'union, un système uniforme de monnaies : c'est la série des *incuses*.

Mais si les pièces sont taillées dans le même système et sont de même aspect, chaque ville s'est réservé de faire graver sur ses coins propres, des types inspirés de ses traditions particulières. Crotone adopte le trépied d'Apollon, à l'imitation de Zacynthe, sa métropole. Tarente prétendait devoir son origine à Taras, fils de Poseidon. La légende, confondant à dessein Taras avec Mélicerte de Corinthe et

avec Arion de Méthymne, attribuait la même aventure aux trois héros, de sorte que le type de Taras voguant vers l'Italie sur le dos d'un dauphin est le gracieux symbole des relations commerciales de Tarente, à la fois avec la côte d'Asie mineure et avec Corinthe. Il devait se perpétuer longtemps après que la mode des incuses eut disparu, vers 510, avec l'influence pythagoricienne. Parfois, Taras, chevauchant le dauphin, frappe l'une contre l'autre ses deux mains ouvertes, comme le céleuste qui, assis à la proue des navires, battait des mains en chantant le *celeusma* pour rythmer la cadence des rameurs.

Métaponte, riche des céréales de la grande plaine qui l'entoure, place l'épi de blé, en relief et en creux, parfois avec une sauterelle, sur ses abondantes espèces. A la suite de ses incuses, nous la voyons émettre occasionnellement, vers 480, son magnifique statère agonistique, à la légende Ἀχέλοιο ἄεθλον, *prix de l'Acheloüs*, qui représente avec un corps humain et une tête de taureau, comme le Minotaure, le dieu-fleuve en l'honneur de qui de grands Jeux publics furent célébrés, peut-être pour le remercier d'avoir préservé la ville d'une inondation.

Le type si curieux des incuses de Caulonia, Apollon Catharsios, est figuré le bras étendu, portant en équilibre sur son poignet le Génie de la lustration. Des scènes de lustration, représentées aussi sur des monnaies de Crotone et de Sélinonte, eurent lieu à l'occasion des pestes engendrées par les miasmes délétères des plaines insalubres où ces villes étaient bâties.

Le taureau de Sybaris *(Fig. 6)*, bien musclé, l'air farouche, détourne la tête, la corne droite, le cou chargé de longs poils ondulés, comme son modèle, le taureau de Samos. Après une prospérité proverbiale, Sybaris fut détruite en 510 par

les Crotoniates. C'est là un précieux point de repère pour le classement chronologique des incuses en général. Celles de Posidonia, au type sculptural de Poseidon brandissant



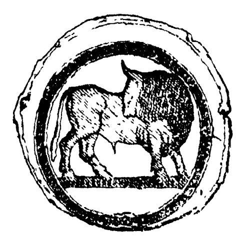


FIG. 6. — Incuse de Sybaris.

son trident, ont comme les autres un flan large et mince ; toutefois elles en diffèrent par leur poids : leur statère de 7 gr. 64 se rattache à l'étalon asiatique de Cumes et de Vélia.

Vers 494, après le désastre des villes grecques d'Ionie révoltées contre le roi de Perse, un parti de Samiens, à la recherche d'une nouvelle patrie, vint demander l'hospitalité à Anaxilas, tyran de Rhégion. Celui-ci leur fit le bon accueil qu'il venait déjà d'accorder aux Messéniens chassés par les Lacédémoniens ; puis il tira parti de tous ces étrangers en leur faisant entreprendre, pour son compte, le siège de Zancle. Après la prise de la ville, Messéniens et Samiens furent autorisés à s'installer à Zancle, sous l'autorité d'Anaxilas qui, de la sorte, régna à la fois des deux côtés du détroit, sur Rhégion et sur Zancle qui s'appela désormais Messana.

Il est curieux de suivre pas à pas, avec les monnaies, la

trace de ces événements. Les plus anciennes rappellent, par leurs types samiens du mufle de lion et de la tête de veau, l'arrivée des émigrants de Samos. Un tétradrachme même a pour revers la proue de la galère samienne qui les transporta. D'autres pièces frappées, les unes à Rhégion, les autres à Messana, sont au type du lièvre, espèce animale que, suivant Aristote, Anaxilas introduisit en Sicile après s'être rendu maître de Zancle. Dans l'une et l'autre aussi de ces villes, gardiennes du détroit, on inaugure le type du bige de mules conduit par Anaxilas lui-même, et commémorant sa victoire aux Jeux Olympiques.

Plus encore que celle de la Grande Grèce, l'histoire numismatique de la Sicile est, à la fois, le reflet des vicissitudes politiques que les villes de cette grande île ont subies et le tableau de la plus admirable floraison artistique que l'antiquité ait vue éclore. La variété des types et leur beauté font de leur simple rangement chronologique le plus complet des chapitres de l'histoire de l'art grec et le plus agréable des divertissements pour tout homme de goût. Mais la période archaïque ne conduit les séries monétaires que jusqu'au seuil du sanctuaire qui renferme cette galerie sacro-sainte de chefs-d'œuvre, bien qu'elle s'honore, elle-même déjà, de types dont la sévère et noble beauté nous transporte et nous émeut.

Les plus anciennes pièces siciliennes, celles des trois colonies chalcidiennes de Zancle, Naxos et Himère, débutent assez longtemps après le milieu du VIe siècle et sont taillées, comme celles de Rhégion, suivant l'étalon éginétique. Zancle (Ζάγκλη) avait été ainsi nommée par les Sicules indigènes, nous dit Thucydide, parce que la configuration de son port ressemblait à une faucille (ζάγκλον). Aussi, ses monnaies antérieures à celles qui lui donnent le nom de

Messana représentent-elles ce port « en faucille » : c'est un type parlant. Naxos, au pied de l'Etna, prit le nom de l'île égéenne où la légende place la naissance de Dionysos, et d'où ses premiers colons étaient originaires. Ainsi s'explique, sur les monnaies de Naxos de Sicile, la belle tête archaïque de Dionysos Pogon. Himère, enfin, place sur ses monnaies, dès sa fondation par des Zancléens en 648, le coq qui n'est rien d'autre qu'un type parlant : les Himéréens ont rapproché de cet oiseau, symbole de la vigilance et du point du jour, ἡμέρα, le nom de leur ville Ἱμέρα.

A l'imitation de ces colonies chalcidiennes, Sélinonte, dont les ruines grandioses attestent la prospérité à l'époque archaïque, ouvre son atelier vers 520 et prend aussi un emblème parlant, le persil (σέλινον), qui croissait en abondance dans ses parages.

Un peu antérieures à 500, les plus anciennes monnaies de Syracuse inaugurent un type qui sera immortalisé, trois siècles durant, par une incomparable suite d'effigies : c'est la tête d'Aréthuse, la nymphe de la fontaine de la petite île d'Ortygie. D'après la fable, cette nymphe chasseresse de l'Elide se métamorphosa en fontaine, pour échapper aux poursuites importunes de l'Alphée. Elle s'enfuit du Péloponèse en Sicile et vint sourdre dans l'îlot qui était au milieu du port de Syracuse. Pour la rejoindre, l'Alphée passa sous la mer : ne racontait-on pas qu'une coupe jetée dans l'Alphée, à Olympie, avait reparu à Ortygie dans la fontaine Aréthuse !

C'est par de tels récits que la fertile imagination des Grecs poétisait la fondation de leurs colonies et les relations des colons avec leur métropole originaire. La tête de la nymphe personnifie la source d'eau douce de l'îlot d'Ortygie, tandis

que les dauphins qui l'environnent représentent l'eau salée de la mer. Les touristes vont encore en pèlerinage à la fontaine, toujours murmurante dans son nid de roseaux de papyrus.

Outre la tête d'Aréthuse, Syracuse place sur ses pièces la tête de Perséphone et un type agonistique : le char du vainqueur aux Jeux Olympiques.

D'ordinaire, le tétradrachme a un quadrige, le didrachme un bige, le drachme un cavalier : ingénieuse façon de distinguer, dans la pratique, la graduation des espèces monétaires. L'aurige, barbu ou imberbe, rappelle, avec sa longue robe aux plis serrés, la célèbre statue de bronze trouvée à Delphes en 1896.

Dans toutes les villes de Sicile, dès le début du ve siècle, les types essentiels sont, comme à Syracuse, les effigies des nymphes locales avec leurs attributs caractéristiques, les personnifications masculines ou féminines des rivières et des fontaines, et aussi les types agonistiques qui, en tous pays, sont les symboles de l'union et de la solidarité panhelléniques.

A Catane, c'est le dieu-fleuve Amenanus, et la nymphe Catana en Niké portant au vainqueur le bandeau dont il doit ceindre son front. Agrigente, la patrie de Phalaris et d'Empédocle, la plus belle ville du monde, suivant Pindare, a des tétradrachmes aux types parlants de l'aigle et du crabe, frappés du temps de Théron qui s'empara du pouvoir vers 489. Le génie du Gélas, sous l'aspect d'une protomé de taureau androcéphale, cornupète, d'une remarquable facture, forme le type de Géla, demeuré populaire.

En 485, Gélon, tyran de Géla, ayant réussi à s'emparer de Syracuse, en fit sa capitale. Puis il s'allia à Théron d'Agrigente pour résister aux Carthaginois qui avaient envahi la

Sicile, sous les ordres d'Hamilcar. Gélon et Théron furent victorieux à Himère en 480 ; cette grande victoire, avec celle de Salamine qui la suivit à peu d'intervalle, délivra pour toujours l'Europe du péril asiatique. Comme si les Syracusains eussent eu conscience de la portée immense du triomphe de leurs armes, ils firent frapper, pour le commémorer, une médaille exceptionnelle par sa grandeur, digne pendant du décadrachme de Marathon *(Fig. 7)*.



FIG. 7. — Le Démarateion.

C'est le fameux *Demarateion* de 44 grammes : dans le système attique, c'est un décadrachme ; dans le système sicilien indigène, c'est une pièce de 50 *litræ*, d'où l'appellation de *pentécontalitron* qu'on lui donne quelquefois. Ce magnifique médaillon au doux relief, et dont le style est de la plus exquise délicatesse, contraste avec le décadrachme si rude d'Athènes, antérieur de dix ans. Il présente au droit, avec la légende ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ, une tête d'Aréthuse encore empreinte d'archaïsme, ceinte du laurier de la Victoire. Quatre dauphins nagent autour d'elle. Au revers, un personnage est dans un quadrige qui s'avance solennellement au pas ; il

est imberbe ; vêtu de la longue tunique, gracile comme tout l'ensemble et un peu penché en avant, il tient le fouet et les rênes. Niké, volant au-dessus des chevaux, agite la banderolle triomphale ; à l'exergue, un lion allongé symbolise l'Afrique vaincue.

Le nom de *Demarateion* donné à cette grande pièce, le plus beau et le plus hardi spécimen de l'archaïsme avancé, vient du nom de la reine Démarate, femme de Gélon, qui s'honora par son intervention secourable en faveur des prisonniers carthaginois et en l'honneur de qui le médaillon aurait été frappé.

CHAPITRE III

LA GRANDE ÉPOQUE DE L'ART MONÉTAIRE. LES Ve ET IVe SIÈCLES av. J.-C.

§ I. — DANS L'EMPIRE DES PERSES ACHÉMÉNIDES

La darique et le sicle médique créés par Darius demeurèrent pendant toute la durée de l'empire achéménide la monnaie du Grand Roi. Elles ont l'une et l'autre pour type le Roi des rois, à demi agenouillé, couronné de la cidaris, vêtu de la longue tunique brodée appelée *candys* ; sur son dos, un carquois rempli de flèches. D'une main avancée il tient son arc, de l'autre il saisit, par le milieu, la hampe pommetée de sa javeline, la pointe inclinée vers le sol *(Fig. 8)*.

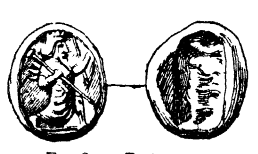


Fig. 8 — Darique (or).

Le Roi des rois fait la génuflexion devant la divinité, conception religieuse empruntée au culte mazdéen. C'est là, au point de vue symbolique, une innovation fondamentale. Par elle, l'image d'un personnage vivant fait, pour la première fois, son apparition sur la monnaie. Jusqu'ici, à côté des types empruntés à la faune et à la flore, nous n'avons eu que des images de divinités ou de héros mythiques. Avec

Darius, c'est le Roi lui-même, représenté, comme sur son cachet de calcédoine, en costume de majesté, fils des dieux sur la terre. C'est ainsi que le comprennent les grandes civilisations asiatiques de Suse, de Babylone, de l'Égypte. Partout, sur les bas-reliefs sculpturaux, le Roi est figuré dominant toute la vie sociale, tuant les ennemis à la guerre, tirant à coups de flèches sur les fauves, égorgeant le lion qui se dresse devant lui dans un corps à corps dramatique, offrant des sacrifices aux dieux, recevant la soumission des vaincus, construisant des temples et des palais. C'est cette conception orientale que Darius a voulu traduire dans le type monétaire de l'archer porte-javeline.

Telle fut, dès l'origine, l'abondance des émissions de la darique d'or que, lors de l'expédition de Xerxès contre la Grèce en 480, le banquier Pythès, de Celenæ en Phrygie, en possédait près de quatre millions. La darique était la solde mensuelle ordinaire de l'hoplite, dans les armées perses ; elle circulait aussi dans le monde hellénique où elle devint populaire à cause de sa pureté métallique et de son type constant de l'archer.

Si, dans cet archer porte-javeline, on regarde de près les figures et si on les compare entre elles, on s'aperçoit qu'elles comportent des différences caractéristiques. Il y a des effigies à barbe courte et frisée, d'autres à barbe longue ; il y a même une effigie imberbe. Que l'on choisisse, au milieu de la longue série des dariques communes et à type banal ou barbare, les dariques du meilleur style, c'est-à-dire celles qui ont été gravées comme prototypes par des artistes choisis dans l'atelier du palais, l'on s'apercevra que la physionomie du prince varie, sous cette barbe et ces cheveux postiches, et que l'on peut arriver à distinguer les traits de Darius Ier, de Xerxès et de leurs successeurs jusqu'à Darius III Codo-

man, l'adversaire malheureux d'Alexandre le Grand, qui succomba à Arbèles en 331.

Ainsi, chez les Perses comme dans toutes les dynasties grecques, à l'avènement de chaque prince, dans l'atelier annexé à la résidence royale, à Suse ou à Babylone, les graveurs des coins s'attachaient, sinon à reproduire les traits du nouveau maître du pouvoir, du moins à créer un type d'effigie qui ne convînt qu'à lui. Il en était de même du sceau royal sur pierre fine : les coins monétaires et le sceau officiel étaient gravés par les mêmes artistes. Les frappes négligées et imitées qui surabondent et rendent l'effigie méconnaissable, les produits des ateliers provinciaux, exécutés par la foule des ouvriers secondaires, ne peuvent prévaloir contre ces observations qui concernent seulement les dariques archétypes, de bon style.

Allons plus loin : ces artistes graveurs du portrait officiel du prince et du prototype monétaire étaient-ils des Perses ?

Si, dans les sculptures des palais achéménides et dans les produits de la céramique perse, les critiques d'art relèvent des traces non équivoques de l'intervention d'artistes grecs, rien ne s'oppose à ce que les rois de Perse aient de même demandé à la Grèce des graveurs pour leurs coins monétaires et pour leurs sceaux. Nous savons, en particulier, que le Phocidien Téléphanès, après avoir gravé les plus belles monnaies de la Thessalie, passa en Perse, au temps de Darius II Nothus (424-405), et fut placé par ce prince à la tête des ateliers de son palais. Quel témoignage plus direct pourrions-nous invoquer pour être autorisé à affirmer que les plus belles des dariques ont été gravées par des artistes grecs appelés par le Grand Roi à sa cour ?

Dans l'empire perse, jusqu'à la conquête d'Alexandre, la monnaie du Grand Roi, — darique et sicle médique, —

n'est pas la seule qui ait été frappée. Il y a, en outre, celles des satrapes que le roi de Perse chargeait occasionnellement de commander ses armées ; celles des petits dynastes qui reconnaissaient la suzeraineté du Roi ; enfin les monnaies des villes grecques d'Asie mineure qui, suivant les fluctuations des événements, se sont trouvées annexées à l'empire perse.

Le régime de l'Empire, au point de vue monétaire, est la liberté absolue laissée aux villes et aux dynastes tributaires de frapper monnaie de tout métal, aux types qu'il leur convient de choisir, et suivant le système le mieux adapté à leurs intérêts économiques. Pour les Perses, la monnaie, même la darique, était destinée principalement à la solde des mercenaires grecs enrôlés dans les armées du Grand Roi, et aux relations d'affaires avec les Grecs, sur les frontières occidentales de l'Empire. Les populations du centre de l'Asie mineure, et, à plus forte raison, celles des régions asiatiques plus reculées, continuèrent, tant que dura l'empire achéménide, à échanger les métaux précieux en lingots, comme elles l'avaient toujours fait sous la domination lydienne. Si bien que la zone des ateliers où le numéraire fut frappé en Asie, au temps des Perses Achéménides, si on la traçait en couleur sur une carte géographique, formerait un immense et étroit ruban, longeant la mer et se déroulant depuis Trapezous (Trébizonde), sur le Pont-Euxin, jusqu'au delta du Nil.

C'est même exclusivement dans les ports qui entourent l'Asie mineure et longent la Syrie que les satrapes, lieutenants du Grand Roi, ont eux-mêmes ouvert des ateliers, lorsqu'ils furent chargés de recruter et d'organiser les armées perses. Il importe d'insister sur ce point : s'il y a des monnaies d'un certain nombre de satrapes, émises comme mon-

naies militaires, il n'y a point de monnaies des *satrapies* ou provinces administratives de l'Empire. En d'autres termes, ce n'est pas comme gouverneurs de satrapies que certains satrapes ont fait battre monnaie, c'est occasionnellement comme chefs d'armées en campagne.

Amené à faire la guerre, le Grand Roi investissait un satrape de sa confiance, le nommait son lieutenant, le chargeait comme στρατηγὸς βασιλέως, de former une armée, d'équiper une flotte, mettant à cet effet, à sa disposition, une certaine portion du trésor royal. Voilà pourquoi tel ou tel satrape fait frapper ses monnaies, tantôt, le cas échéant, dans une ville de sa satrapie, tantôt, suivant les circonstances de la guerre et le déplacement des troupes, dans des ateliers fort éloignés de sa circonscription administrative.

Le satrape Tiribaze, successivement gouverneur de l'Arménie occidentale au temps de Cyrus le Jeune et satrape de Sardes jusqu'à la paix d'Antalcidas, en 387, n'a frappé monnaie ni en Arménie ni en Lydie, mais en Cilicie, à Issos, Mallos, Nagidos, Soli, Tarse, comme chef de l'armée que le roi de Perse le chargea d'organiser dans ces ports et qui devait châtier la révolte d'Evagoras Ier, roi de Salamine.

Tissapherne, satrape de Sardes, frappa monnaie en 398, en Carie, peut-être à Iasos où il concentra l'armée qu'il voulait opposer à Dercyllidas.

Pharnabaze, satrape de Dascylion, mêlé aux événements de l'Asie depuis 413 jusqu'en 374, frappa monnaie comme navarque, d'abord à Cyzique, en 410, puis, de 398 à 396, dans différents ports de la Cilicie, où les trésors que lui envoya Artaxerxès II Mnémon lui permirent d'équiper la flotte qui aida Conon à vaincre les Lacédémoniens à Cnide, en 394. Datame, dont les monnaies sont plus abondantes encore, les émit comme chef d'armée, en 378, en

Cilicie, et plus tard, vers 369, dans le nord, en Paphlagonie où il dirigea une expédition contre Sinope révoltée. Les noms des satrapes Abrocomas et Ariarathe se lisent en araméen sur des drachmes aux types de Sinope et de Gazioura. Spithridate, satrape de Lydie et d'Ionie sous Darius III Codoman, bat monnaie en 334, comme chef d'armée chargé de préparer la résistance à l'invasion d'Alexandre.

Le droit de monnaie inhérent au commandement des armées perses donnait au lieutenant du Roi le droit d'effigie et c'est ainsi que nous possédons les portraits monétaires des satrapes Pharnabaze, Tissapherne, Tiribaze, Oronte, Spithridate, Datame, Mazaïos. Tantôt, c'est la tête du satrape, en grande effigie, tantôt le satrape est à cheval ou, comme Mazaïos, assis sur un trône et essayant une flèche ; quelquefois, au revers des pièces, paraît la figure en pied du Roi des rois. Les satrapes sont coiffés de la tiare ceinte d'un bandeau et munie de fanons qui descendent sur la nuque et les joues ; aux rois Achéménides est réservée la cidaris crénelée.

Parmi les plus beaux portraits monétaires que puisse présenter la numismatique de l'antiquité, figurent ceux des satrapes Oronte et Pharnabaze. L'on a ainsi, par ce monnayage, l'occasion de vérifier combien est erronée l'assertion de certains auteurs, d'après laquelle le portrait monétaire ne ferait son apparition qu'après Alexandre le Grand.

La troisième catégorie de monnaies frappées dans l'étendue de l'empire perse est constituée par les monnaies des dynastes, sortes de grands feudataires héréditaires, qui reconnaissaient la suzeraineté du Grand Roi, lui payaient tribut, devaient lui fournir un contingent de troupes en cas de guerre ; mais en dehors de ces obligations, ils jouissaient d'une liberté politique absolue. Ces dynastes, tyrans ou des-

potes, sont nombreux: rois des villes de Phénicie et de Chypre, dynastes de Cilicie, de Carie, de Lycie, de Pamphylie, tyrans de villes grecques tels que les Démaratides, les Gongylides et Thémistocle lui-même : tous frappent monnaie dans les conditions les plus absolues d'indépendance. Ils n'ont de comptes à rendre à personne, ni au point de vue des types, de la langue, des légendes, ni au point de vue du poids et du métal. Seuls, les rois de Sidon et les dynastes de Cilicie placent sur leurs monnaies des types qui rappellent le Grand Roi. Mais cette image du monarque achéménide sur les monnaies des princes de Tarse et de Sidon n'est nullement une marque de sujétion plus grande et d'asservissement plus complet de ces dynastes ; bien au contraire, c'était l'affirmation de leur autorité supérieure par rapport aux autres dynastes. Ces types monétaires les désignaient, — à la manière du sceau royal, — comme étant les lieutenants et les interprètes immédiats du Grand Roi, ayant le droit de commander et d'être obéis en son nom. Et en effet, Hérodote signale le roi de Sidon comme chef de toute la flotte phénicienne au service du Roi de Perse, ayant le pas sur les autres rois phéniciens et la première place à côté de Xerxès. Nous savons, d'autre part, que les ports de Cilicie étaient le lieu de concentration des armées perses de terre et de mer, lorsque le roi de Perse projetait quelque expédition contre Chypre, l'Égypte, les côtes d'Asie mineure. Les dynastes de Cilicie, ainsi que ceux de Sidon, recevaient du trésor royal de Suse l'argent nécessaire pour payer l'enrôlement des mercenaires et l'équipement des navires. Voilà pourquoi, sur l'une des faces des monnaies frappées avec cet argent par ces mandataires du Grand Roi, figure souvent le type royal achéménide.

Une quatrième catégorie de monnaies qu'on rencontre en

Asie mineure et dans l'Orient sémitique sous la domination perse, est constituée par le monnayage des villes englobées dans l'Empire.

Nous avons vu qu'au temps de la monarchie lydienne, sous Crésus et ses prédécesseurs, le droit de monnaie des villes grecques fut respecté. Il continua de l'être après que la domination perse se fut substituée à celle des rois de Lydie : rien ne fut changé dans le monnayage des villes grecques. Elles émirent des espèces aux mêmes types que par le passé et dans des systèmes multiples. De plus, nombre de villes qui n'avaient pas monnayé jusque-là purent à leur gré, et suivant l'extension de leur commerce, ouvrir un atelier. Jamais le satrape, gouverneur de la province dans laquelle ces cités se trouvaient englobées, n'est intervenu dans leur monnayage, soit pour nommer les magistrats préposés à la surveillance des ateliers, soit, en un mot, pour étendre ou restreindre l'exercice du droit de monnaie. Lorsque les circonstances politiques amènent un satrape à battre monnaie lui-même, dans une ville déterminée, l'atelier urbain continue, concurremment, à fonctionner et à fabriquer la monnaie autonome ; nous constatons ce curieux parallélisme des émissions satrapales et urbaines à Éphèse, à Lampsaque et dans les villes de Cilicie.

Par suite de cette liberté laissée aux villes, leur monnayage se présente, comme celui des dynastes et des satrapes, avec des caractères variables suivant les contrées. Sur la côte occidentale de l'Asie mineure, la langue est le grec, de même qu'à Rhodes et dans les colonies grecques de la Cilicie et de Chypre. Mais en Lycie, les légendes sont lyciennes ; elles sont pamphyliennes en Pamphylie, araméennes en Cilicie, phéniciennes dans les villes de Phénicie et les colonies phéniciennes de Chypre.

L'étalon persique (11 gr. 21) domine, mais on rencontre aussi les systèmes éginétique (12 gr. 57), lydien (10 gr. 82), milésiaque (14 gr. 52), phocaïque (16 gr. 82), rhodien (15 gr. 50).

Même liberté pour le choix du métal. Il est ordinairement l'argent ; mais Cyzique, Phocée, Mytilène continuent à monnayer l'électrum. L'or pur se rencontre aussi monnayé dans l'empire achéménide, en concurrence avec la darique. Il y a de splendides monnaies d'or à Lampsaque, Abydos, Clazomènes, Rhodes, avec types autonomes, du temps où ces villes avaient des garnisons perses. Les dynastes de Carie et des villes de Chypre ont un monnayage d'or pur. Dès lors, il n'est pas exact de dire, avec certains auteurs, que le Roi de Perse se réserve exclusivement, dans son empire, le monnayage de l'or et qu'il partage avec les satrapes, les dynastes et les villes grecques, le droit de monnayer l'argent. Ce principe romain n'est pas né encore, avant Alexandre.

§ II. — ATHÈNES ET L'EMPIRE ATHÉNIEN AU Ve SIÈCLE

La découverte, sous l'archontat de Nicomédès (484-483 av. J.-C.), de nouveaux gisements argentifères dans le massif du Laurium, fut le point de départ de la richesse et de la puissance de l'Etat athénien au Ve siècle. Avec ce métal, sur les conseils de Thémistocle, on frappa la monnaie qui permit de construire la flotte qui triompha à Salamine en 480 et à Mycale en 479.

Bientôt, Athènes, fière de sa flotte victorieuse, songea à poursuivre les Perses sur mer, de concert avec les autres Etats grecs, afin de prévenir toute nouvelle invasion des Asiatiques. Ce fut l'origine de la grande Ligue qui se

constitua de 478 à 476, sous la direction des stratèges athéniens Conon et Aristide et choisit Délos comme centre religieux. On fixa les conditions pécuniaires que chaque Etat dut consentir pour l'entretien de la flotte fédérale qui comprit 200 trières et 40.000 matelots ; la solde des matelots fut de 2 oboles par jour. Le budget annuel fut fixé à 460 talents (environ 2 millions et demi) ; plus tard il monta à 600 talents.

Tout en gardant, à l'origine, leur autonomie politique et les droits monétaires y afférents, les Etats confédérés s'inclinèrent bientôt devant les nécessités pratiques qui devaient fatalement assurer la diffusion et la prédominance rapide de la monnaie athénienne au détriment de la leur propre. Ils sentirent qu'il était avantageux d'adopter une monnaie commune, internationale, la *monnaie de la Ligue*, en laquelle les comptes fédéraux dussent être établis : du consentement de toutes les villes fédérées, ce fut la monnaie athénienne.

La monnaie *à la chouette* était connue sur tous les marchés pour son bon aloi (983 millièmes de fin), son juste poids et la commodité de ses divisions. Elle était bien supérieure sous ce rapport au statère d'Égine, d'aloi incertain et de poids peu régulier. Ainsi, par la force des choses, Athènes fut investie de l'hégémonie monétaire, corollaire de l'hégémonie politique et de la domination des mers. Tels sont les faits d'ordre économique qui, durant la plus grande partie du ve siècle, amenèrent l'extraordinaire diffusion de la monnaie athénienne dans tout le bassin oriental de la Méditerranée.

Les types de la monnaie d'Athènes, la *tête d'Athéna* coiffée du casque ceint de la couronne de feuilles d'olivier, et la *chouette* avec le croissant et la pousse d'olivier, demeu-

rèrent exclusifs et, dans leur aspect général, immuables, formant cette grande série numismatique qu'on appelle *l'ancien style.*

Considérée dans l'ensemble de son histoire, jusqu'au IIIe siècle, la monnaie d'argent, à Athènes, comporte les divisions suivantes qui, d'ailleurs, n'ont pas été toutes frappées simultanément :

Décadrachme	(43 gr. 60) :	rares spécimens ; époque de Marathon.
Tétradrachme	(17, 46),	la plus commune de toutes les divisions *(Fig. 9)*.
Didrachme	(8, 72),	rare ; début du Ve siècle.
Drachme	(4, 36).	
Pentobole	(3, 62),	division mentionnée dans les textes à la fin du Ve siècle ; frappée à l'époque d'Alexandre.
Tétrobole	(2, 91),	division exceptionnelle.
Triobole (hémi-drachme)	(2, 18),	commune.
Diobole	(1, 45).	
Trihémiobole	(1, 09).	
Obole	(0, 72),	commune.
Tritémorion	(0, 54),	ou 3/4 d'obole.
Hémiobole	(0, 36).	
Trihémitétartémorion	(0, 27).	
Tétartémorion	(0, 18),	ou 1/4 d'obole.
Hémitétartémorion	(0, 09),	ou 1/8e d'obole.

De toutes ces divisions, le tétradrachme seul fut investi du rôle de monnaie internationale *(Fig. 9)*. On le frappa en-

extrême abondance, Athènes s'efforçant de l'imposer légalement partout, à la place du numéraire local. Du jour où Égine devient un État tributaire, en 456, Athènes lui enjoint de cesser l'émission de ses statères à la tortue. Les Éginètes

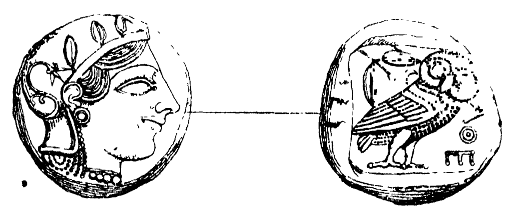


Fig. 9. — Tétradrachme d'Athènes.

gardent seulement le droit de monnayer la drachme et ses divisions pour subvenir aux besoins de la vie journalière des habitants. C'est ainsi que le statère d'Égine qui avait si longtemps dominé dans les Cyclades et sur les côtes de la mer Égée fut, du jour au lendemain, banni de la circulation internationale.

Les villes de l'Eubée, Erétrie et Carystos, n'ont plus de monnaie au-dessus de la drachme, au ve siècle. Dans les Cyclades, Andros cesse tout monnayage ; de même, Carthæa, Coressia et Julis dans l'île de Céos. Ténos, Siphnos, Naxos, Paros se voient forcées de fermer leurs ateliers, au fur et à mesure qu'elles entrent dans l'alliance athénienne, soit de bon gré, soit contraintes par les armes.

Toutes ces villes ne rouvrent leurs officines qu'après les échecs des Athéniens en Sicile, en 413, ou la chute d'Athènes en 404. Mélos, au contraire, dira-t-on, a des statères d'argent de poids milésiaque qui s'échelonnent dans le ve siècle. Mais cette remarquable série, loin de contredire la règle, ne fait

que la confirmer, puisque Mélos refusa d'entrer dans la ligue attico-délienne. Sur les côtes d'Asie mineure, Milet, Phasélis, Cnide, Halicarnasse, Iasos, Ialysos et Camiros, n'émettent que de la menue monnaie, tant qu'elles sont tributaires de la Ligue.

Les exceptions à cette loi rigoureuse s'expliquent par des circonstances particulières. Cos, par exemple, continue la frappe de ses beaux tétradrachmes aux types du crabe et d'Apollon discobole ; mais ces grandes pièces, de poids attique, ne furent émises que par intervalles éloignés et seulement à l'occasion de la célébration des fêtes fédérales d'Apollon Triopien : ce sont des pièces agonistiques.

Samos, Lesbos et Chios ont aussi des tétradrachmes, mais elles étaient entrées dans la Ligue sur le pied d'égalité avec Athènes ; longtemps elles furent des alliées et non des sujettes ; elles fournissaient à la Ligue non point une contribution pécuniaire mais leur flotte dont elles réglaient à leur gré l'équipement et la solde.

Ephèse frappait, avant d'entrer dans la Confédération, en 469, des statères d'argent de 13 gr. 60. Si, après cette date, ils continuèrent à être émis, ce fut sans nul doute en vertu d'une convention particulière avec Athènes, pour payer les frais de la reconstruction de l'Artémision qui avait été incendié. Le nouveau temple fut achevé en 460 : la frappe des statères de 13 gr. 60 cessa presque aussitôt.

Colophon, Erythrées, Clazomènes n'ont, au ve siècle, que de la menue monnaie frappée pour les besoins du petit commerce qui ne dépassait pas leur banlieue.

Les villes de l'Eolide, de la Mysie et de la Troade ne frappent, au ve siècle, que la drachme et ses divisions. Ainsi en est-il à Cymé, Cébren, Dardanos, Gargara, Abydos, Astacos, Parion, Lampsaque, Ténédos. Calché-

don et Byzance n'ont pas de pièces supérieures à la drachme dans leurs séries du v[e] siècle. Il faut en dire autant d'Héraclée de Bithynie et de Sinope qui, malgré leur éloignement, étaient clientes d'Athènes ; autant aussi, de Sélymbrie et de Chersonesos.

On constate toutefois dans les parages de la mer de Thrace quelques exceptions à la règle générale. Plusieurs villes de la côte méridionale de la Thrace, bien que tributaires d'Athènes, ne paraissent pas avoir été contrariées dans l'émission de leurs tétradrachmes autonomes. Abdère, Ænos, Maronée, continuent l'émission des leurs, aux types du griffon, de la tête d'Hermès et du bouc, du cheval et du cep de vigne. C'est que ces villes de la Thrace méridionale, chargées par Athènes de tenir en respect les Thraces Odryses, n'avaient ni flotte ni commerce sur la mer Égée ; leur numéraire autonome avec lequel elles entretenaient leurs milices de terre, ne pouvait concurrencer les *chouettes* dans les ports méditerranéens.



FIG. 10. — Amphipolis.

Thasos a des statères, mais elle est une révoltée ; Acanthe, sur la côte de la Chalcidique, poursuit la frappe de ses tétradrachmes au type du lion dévorant le taureau ; mais, en 424, elle contracte alliance avec Sparte. C'est le temps de l'expédition de Brasidas et du commencement de l'admirable monnayage d'Amphipolis *(Fig. 10)* auquel cette intervention des Lacédémoniens donne sa raison d'être.

Les autres villes de la côte macédonienne, Téroné, Olynthe, Potidée, l'île thessalienne de Péparéthos, suivent la loi commune imposée par Athènes et restreignent leur monnayage autonome à la drachme et ses divisions.

Quant aux villes qui frappaient l'électrum, Athènes ne songea point à les contrarier dans l'exercice de leurs droits monétaires. Durant tout le ve siècle, Phocée et Mytilène émettent leurs fameuses hectés phocaïdes en électrum, et Cyzique sa splendide série de statères de même métal. Athènes respecte le statère d'électrum de Cyzique, dont elle se sert comme d'un supplément à sa monnaie nationale pour son commerce si développé dans la Propontide et le Pont-Euxin. Au contraire, pour leurs monnaies d'argent, Cyzique, Phocée et Mytilène ne font pas exception à la règle : durant tout le ve siècle elles ne frappent, elles aussi, que de menues pièces pour la circulation urbaine.

Ainsi, dans le commerce des villes du bassin de la mer Egée, et même bien au-delà, dès le début et tout le temps de la thalassocratie athénienne, les tétradrachmes à la tête d'Athéna et à la chouette se substituent aux monnayages locaux indigènes si fréquemment que quand nous voyons se produire, exceptionnellement, le monnayage d'un statère autonome dans quelque ville de la Ligue, nous nous demandons s'il n'est point un témoignage d'indépendance et d'insubordination vis-à-vis du protectorat athénien, ou si certaines villes ne seraient pas entrées dans la Ligue en posant leurs conditions, c'est-à-dire en vertu de traités spéciaux qui réservaient leurs droits monétaires.

Ces conditions, au surplus, se modifièrent avec le temps Lorsque les alliés et les tributaires d'Athènes crurent constater que le péril perse était pour jamais conjuré, ils estimèrent que la prolongation de l'hégémonie athénienne n'était

plus nécessaire. Ils remarquaient que les victoires de Cimon, remportées en partie avec leur argent et leurs vaisseaux, profitaient à Athènes seule. Ils voyaient avec dépit les Athéniens embellir leur capitale avec l'argent de tous. Il y eut des murmures, bientôt des refus de payer le tribut annuel, puis des révoltes, qui furent durement châtiées, à Naxos, à Thasos, à Mégare, en Eubée.

Périclès sentit que des réformes s'imposaient : en 443 il admit le principe de la révision périodique des tarifs : rien n'y fit. La révolte la plus terrible qu'Athènes eut à réprimer fut celle de Samos en 440. A tout prix, il ne fallait pas laisser à l'insurrection le temps de s'organiser et de se propager. Samos succomba en 439. Les villes qui avaient sympathisé avec elle, Milet, Byzance, Potidée, Mytilène, furent traitées sans merci. A Mélos qui résista longtemps, la population fut égorgée et remplacée par des clérouques athéniens (415).

Athènes s'imposait par la terreur ; c'en était trop. Aussi, dès la première nouvelle des désastres de l'expédition de Sicile, en octobre 413, une défection générale éclata : les jours de l'Empire attico-délien furent comptés.

Au nombre des mesures que prirent les Athéniens pour conserver leur hégémonie et qui mécontentèrent le plus leurs alliés et tributaires, figurent les règlements qui imposaient l'usage des tétradrachmes à la chouette et supprimaient ou restreignaient les monnayages locaux. Un passage d'Aristophane, dans la comédie des *Oiseaux*, représentée pour la première fois en 414, fait allusion à ce monopole monétaire qu'Athènes prétendait exercer. Nous en avons aussi quelque écho dans des inscriptions.

Au temps de la guerre du Péloponèse, Athènes fit graver et exposer sur la place publique de toutes les villes tribu-

taires des décrets qui interdisaient les monnayages autonomes . Deux exemplaires de l'un de ces décrets qui nous sont parvenus, l'un trouvé à Smyrne, l'autre dans l'île de Siphnos, interdisent, sous les peines les plus sévères, de monnayer l'argent et de se servir d'autres poids et mesures que de ceux d'Athènes.

Les événements eurent raison de ces abus de la force. Ils imposèrent un terme au grand rôle économique de la monnaie athénienne. L'occupation de Décélie par les Lacédémoniens, en 413, obligea même les Athéniens à suspendre l'exploitation des mines du Laurium. Les chouettes étaient chassées de leur nid.

En 407, la pénurie financière contraignit les Athéniens à épuiser leur réserve de l'Acropole et même à faire fondre les Victoires d'or qui décoraient les abords du Parthénon, pour en fabriquer des monnaies ; puis, en 406, à recourir, pour la première fois, au monnayage du bronze.

Ainsi, la monnaie d'or athénienne de l'an 407 n'est qu'une monnaie de nécessité ; elle fut retirée de la circulation aussitôt que les événements et les finances de la ville permirent de la remplacer par de la monnaie d'argent.

Quant à la monnaie de bronze, nous savons par Aristophane l'accueil défavorable qui lui fut fait en 406. Les vendeuses du marché d'Athènes avaient l'habitude de loger dans leur bouche les minuscules divisions de la monnaie d'argent. Lorsqu'en 406 on émit, pour la première fois, des pièces de bronze, elles continuèrent, par habitude, à placer dans leur bouche les nouvelles espèces, bien qu'elles fussent plus encombrantes. L'une des commères que met en scène l'*Assemblée des femmes* dit qu'elle avait la bouche pleine de pièces de cuivre lorsque le héraut public vint en proclamer le décri.

Cependant ces bronzes si méprisés présentaient un caractère plus pratique que les pièces d'argent qui ne pesaient que quelques centigrammes. S'il était plus incommode de les mettre dans la bouche, du moins on n'était pas exposé à les perdre aussi facilement que les tartémorions d'argent. Aussi, après avoir succombé un instant sous les sarcasmes de la routine, la monnaie de bronze renaquit en 393, sous l'archontat de Callias, se maintint et se propagea.

L'exemple d'Athènes fut partout imité. Le bronze est frappé dans tous les pays helléniques à partir du premier tiers du IVe siècle.

§ III. — LA LUTTE DES ÉTALONS AUX Ve ET IVe SIÈCLES AV. J.-C.

La pauvreté du monnayage des villes grecques tributaires d'Athènes au ve siècle est plus frappante encore quand on la met en parallèle avec le développement, à la même époque, du monnayage des villes qui ne faisaient pas partie de la Ligue attico-délienne.

Quel contraste avec l'abondance, la variété, la beauté artistique des statères de Thèbes, des villes thessaliennes comme Larisse et Phères ; de Corinthe, de Corcyre, des villes de Crète, de la Cyrénaïque, de l'Italie et de la Sicile, même de l'Étrurie ; des villes de Cilicie, de Pamphylie, de Chypre demeurées dans l'Empire des Perses Achéménides ! Après la bataille de Cunaxa, en 401, et la retraite des Dix Mille, les satrapes perses, devenus les arbitres tout-puissants de l'Asie, respectent partout l'ancienne liberté de monnayage des villes grecques.

Celles qui avaient subi les exigences prohibitives d'Athènes,

se trouvant du jour au lendemain manquer de numéraire, sont à la fois forcées par leurs besoins économiques de rouvrir leurs ateliers, et heureuses d'affirmer leur indépendance politique par la frappe de nouvelles espèces. On bat monnaie avec le métal qu'on a sous la main. Lampsaque, Abydos, Clazomènes émettent des statères d'or. Égine, dès que ses habitants exilés rentrent dans leurs foyers, reprend l'émission de ses grosses *tortues*, qu'elle continue jusqu'au milieu du IVe siècle.

La ville de Rhodes, née en 407, du synœcisme des habitants de Camiros, Ialysos et Lindos, bat monnaie au lendemain de sa fondation, choisissant pour emblèmes la tête de Hélios et la fleur de grenadier (ῥόδον, βαλαύστιον), admirables pièces, d'un étalon spécial qui n'était qu'une variété du vieil étalon milésiaque : Rhodes crée le statère de 15 gr. 50 et la drachme de 3 gr. 87.

Corinthe ne répand que dans ses colonies d'Occident son système de taille particulier : statère de 8 gr. 72 ; drachme de 2 gr. 90 ; obole de 0 gr. 48.

Après comme avant la chute d'Athènes, le système éginétique continue à régner sans concurrent sur le Péloponèse, la Béotie, la Locride, la Phocide, la Thessalie. A Delphes même, bien que dans les comptes du temple d'Apollon Pythien l'argent de poids attique soit constamment cité en concurrence avec l'argent de poids éginétique, c'est l'éginétique qui reste l'étalon de la monnaie locale.

En un mot, dans toute la Grèce centrale et méridionale, le statère éginétique de 12 gr. 25 à 12 gr. résista avec succès aux prétentions envahissantes de son rival, le tétradrachme attique de 17 gr. 46. Il ne fallut rien de moins que le prestige des armes d'Alexandre pour le faire disparaître de ces contrées.

Le commerce de détail sur tous les marchés était l'enjeu de cette lutte. Le poète comique Diphile met en scène, à la fin du IVe siècle, des gens qui discutent pour établir en monnaie attique ou en monnaie éginétique le prix du poisson sur le marché d'Athènes : « Combien ce poisson ? » demande un acheteur. « C'est *dix oboles* », répond le marchand, sans préciser de quelle espèce d'oboles il veut parler. C'était, de sa part, une restriction mentale couvrant une perfidie. L'acheteur accepte ; le marché est conclu. Lorsqu'il s'agit de régler, l'acheteur veut payer la dette qu'il a contractée *en monnaie attique* : il compte *dix oboles*. Mais le marchand se récrie et prétend qu'il a voulu dire *dix oboles éginétiques* et non pas *dix oboles attiques*. Or, l'obole attique n'était que les 7/10es de l'obole éginétique.

Pour remédier aux inconvénients quotidiens des opérations du change entre des monnaies de différents systèmes circulant sur le même marché, on eut recours à divers procédés. Parfois, on émit en abondance, dans chacun des systèmes, les divisions qui correspondaient exactement les unes avec les autres. On savait, par exemple, dans le sanctuaire panhellénique de Delphes, où les pèlerins de tous pays apportaient leurs offrandes en argent de toutes les tailles, que le tétrobole éginétique(4 gr. 25) était l'équivalent de la drachme attique (4 gr. 36) ; que le diobole éginétique (2 gr. 12) pouvait passer pour un triobole attique (2 gr. 18), et l'obole éginétique (1 gr. 06) pour un trihémiobole attique (1 gr. 09) ; qu'il y avait égalité entre le tritémorion attique (0 gr. 54) et l'hémiobole éginétique (0 gr. 53).

On savait aussi que le trihémiobole corinthien était l'équivalent de l'obole attique (0 gr. 72) ; que la drachme corinthienne correspondait au tétrobole attique (2 gr. 90); le triobole

corinthien au diobole attique (1 gr. 45) ; le diobole persique au triobole milésiaque.

Parmi les divisions du système rhodien, au-dessous du tétradrachme, venait le tridrachme (11 gr. 60 à 10 gr. 65), division frappée bien rarement dans les autres systèmes, mais fréquente dans les villes qui ont adopté le pied rhodien, parce que ce tridrachme corrrespond au statère de poids persique (11 gr. 20). Le tridrachme rhodien est donc, en réalité, un statère persique et cette rencontre voulue n'a pas peu contribué au succès et à la diffusion de l'étalon rhodien sur les côtes de l'Asie mineure et dans les Cyclades.

C'est aussi pour faciliter les opérations du commerce et remédier aux inconvénients du change que certaines villes constituèrent entre elles des unions monétaires. Au début du IVe siècle, Phocée et Mytilène contractent un arrangement par lequel il est décidé que les hectés d'électrum des deux villes circuleront librement dans chacune d'elles. Les hectés de Phocée portent à côté du type principal, indéfiniment varié, le symbole traditionnel et immuable du petit phoque, et celles de Mytilène se distinguent par le *différent* du petit coq.

Corinthe et ses colonies de l'Acarnanie, de l'Épire, de l'Italie, forment un groupement économique et frappent chacune des statères d'argent aux types d'Athéna Chalinitis et du Pégase ; les produits de chaque atelier ne se distinguent que par une initiale placée dans le champ des pièces : le *koppa*, ϙ désigne Corinthe ; Λ désigne Leucas ; Α, Anactorium ; ΑΜ, Ambracie ; Δ, Dyrrachium, etc.

Les monnaies fédérales de la Confédération béotienne, au type du bouclier échancré, présentent un autre arrangement ; les pièces de toutes les villes, semblables de types,

de poids et d'aloi, ne se distinguent que par la présence, au revers, de l'initiale de chaque atelier.

Le numéraire fédéral des Arcadiens, au type du Zeus du mont Lycée et de Pan assis, porte le monogramme ΑΡ (Ἀρκάδων).

La Crète n'a pas de monnaies fédérales, mais pour investir de ce rôle les statères de certaines villes et leur donner le droit de circuler dans toute l'île, en dépit de la variété de leurs types, le Conseil suprême des Crétois les faisait contremarquer d'un *chaudron* (λέβης) ou d'un *trépied*. Seules, les monnaies portant cette contremarque étaient admises dans les relations officielles de ville à ville ou pour le paiement des amendes prononcées par le tribunal du κοινὸν Κρητῶν.

Le carré creux, de forme si étrange, qu'on voit à Argos, à Mantinée, à Cléones, est le signe d'une alliance monétaire entre ces villes.

Souvent les opérations du change étaient réglées, comme au moyen âge, par des tarifs légaux affichés sur le marché. On a trouvé à Delphes un décret de ce genre qui se rapporte à l'an 96 av. J.-C.

En 394 av. J.-C. les villes qui, à la suite de la victoire de Conon, adhérèrent à la nouvelle Ligue athénienne, se déclarèrent formellement non plus les tributaires, mais les alliées d'Athènes et sur le pied d'égalité avec elle. Elles décidèrent d'adopter sur leurs monnaies, comme symbole et gage d'alliance, l'image d'Héraclès au berceau, étranglant les serpents, type accompagné parfois de la légende significative : συνμαχικὸν ἀργύριον. Mais les monnaies qui portent ce type ne sont point taillées suivant un étalon commun. Thèbes, qui fut la promotrice de ce mouvement contre les Lacédémoniens, applique à ses monnaies qui

ont le type fédéral d'Héraclès l'étalon éginétique auquel elle demeura toujours fidèle ; Byzance, Éphèse, Cnide, Rhodes, Iasos émettent des tridrachmes rhodiens (statères persiques) ; Samos frappe avec le même type d'Héraclès à la fois un tétradrachme attique (17 gr.) et un tridrachme rhodien, témoignant ainsi des deux directions opposées de son commerce. Lampsaque arbore le même type sur ses statères d'or pur et Cyzique sur ses statères d'électrum.

Cette diversité de poids et d'aloi dans le monnayage de ces villes qui se liguent avec Athènes est bien la preuve, comme le disent les témoignages littéraires, qu'il s'agit alors d'une alliance politique et militaire, mais nullement d'une entente monétaire. Si chaque ville, en un mot, adopte l'emblème de la Ligue pour bien affirmer son adhésion politique, on ne crée ni on n'adopte une monnaie commune à toute la Ligue. Athènes, cette fois, respecte les droits monétaires locaux. Les monnayages urbains atteignent partout, à cette époque, à l'apogée de leur diffusion indépendante, et aussi de leur floraison artistique.

On sait que le mouvement de réaction en faveur d'Athènes fut de courte durée. Rhodes, dont l'importance ne faisait que grandir, retourna à l'alliance lacédémonienne. Après la paix de 387, les navires de Rhodes sillonnent en tous sens la Méditerranée, transportant partout sa monnaie au Soleil et à la rose. Et comme Athènes n'est plus là pour imposer ses *chouettes*, les bienfaits et les commodités reconnues d'une monnaie commune, internationale, font adopter le pied de l'argent rhodien dans la taille des espèces autonomes d'une foule de villes, non seulement en Carie, à Chypre et en Asie mineure, mais dans les Cyclades, à Cyrène et sur les rives de la mer de Thrace.

Cependant, une fois encore, à la suite du coup d'État

de Pélopidas à Thèbes en 379, Athènes comprit la nécessité de se ressaisir. On la voit consentir d'énormes sacrifices financiers pour reconstruire une flotte de guerre. Iphicrate, Chabrias, Timothée, Callistrate unissent leurs efforts pour jeter les fondements d'un nouvel empire athénien en s'appuyant sur l'alliance avec Thèbes et en invitant les Iles égéennes et les États maritimes à secouer le joug odieux de Sparte. Comme au lendemain de leur victoire de Cnide, les Athéniens offrent spontanément des garanties, promettent de respecter les droits monétaires et la constitution de chaque État, de ne plus exiger des tributs (φόροι), mais de se contenter de simples souscriptions volontaires (συντάξεις) pour l'entretien de la flotte fédérale.

La nouvelle guerre avec Lacédémone se dénoua par la bataille de Naxos, le 9 septembre 376 ; les Lacédémoniens furent défaits, leur flotte détruite ; Chabrias rentra à Athènes avec un butin de 110 talents (660.000 drachmes).

Athènes reprend alors l'hégémonie sur les Cyclades, qu'elle devait garder jusqu'à l'époque de Philippe de Macédoine. Ce fut, pour la capitale de l'Attique, une période de prospérité. Xénophon, au milieu du IVe siècle, nous dépeint l'exploitation des mines du Laurium redevenue assez active, et les *chouettes* de nouveau frappées en abondance. Malgré tout, Athènes ne pouvait plus songer à lutter économiquement contre la concurrence des monnayages locaux qui se multipliaient de toutes parts.

Sur le Pont-Euxin, Cromna et Sesamos, de même qu'une foule de petites places d'Æolide, de Troade, d'Ionie, qui jusque-là n'avaient point de monnaies, Sigée, Birytis, Iolla, Aegæ, Tisna, Temnos, Larisse, Pyrrha, Leucé, Myonte, Naulochos, ouvrent leur chapitre numismatique. Tandis que Samos et Chios, succombant tour à tour sous les coups

de la colère d'Athènes, l'une en 365, l'autre en 356, ne frappent plus monnaie et deviennent comme de lointains faubourgs de la capitale de l'Attique, au contraire, les belles séries de Rhodes, Cnide, Éphèse, Milet, Clazomènes, Colophon, Ténédos, les belles pièces d'argent de Cyzique, — toutes avec le tétradrachme en tête, — attestent l'épanouissement fécond de l'autonomie de ces villes et leur prospérité commerciale.

Mais bientôt, dans la Grèce du Nord et en Macédoine, Philippe impose brutalement un terme aux monnayages locaux, au fur et à mesure qu'il étend sa domination politique. La lutte contre Philippe de Macédoine mit, en particulier, le sceau à la décadence d'Athènes.

Après que la liberté grecque eut succombé définitivement à Chéronée, en 338, la monnaie de Philippe (statère d'or attique de 8 gr. 61 ; tétradrachme rhodien de 14 gr. 51) fit une concurrence d'autant plus efficace à la monnaie athénienne que la production du Laurium et de l'atelier d'Athènes, déjà singulièrement réduite, fut contrebalancée par les mines d'or et d'argent de Philippes et de l'Epi-Thrace, que le roi de Macédoine mit en exploitation avec une fébrile activité. L'or de Philippe, si pur, aux types si beaux, porta enfin un coup funeste au monnayage d'électrum de Cyzique.

Après son avènement, en 336, et une fois son hégémonie sur toute la Grèce universellement reconnue à la diète de Corinthe en 334, Alexandre n'eut point à se donner la peine d'interdire à Athènes de continuer à frapper des tétradrachmes à la chouette. L'argent était devenu si rare à Athènes, que le rapport de l'or à l'argent y était, alors, comme 1 à 10.

Très habilement, Alexandre avait adopté, pour ses nouvelles espèces, l'étalon attique avec lequel tout le monde grec était depuis longtemps familiarisé. Il se produisit dès lors,

pour Athènes, le même phénomène que dans toutes les villes où pénétrèrent les armées macédoniennes, c'est-à-dire dans tout l'Orient hellénique : les tétradrachmes d'Alexandre se substituèrent sans peine aux tétradrachmes autonomes, parce que la monnaie d'Alexandre était, au point de vue économique et commercial, aussi avantageuse que celle d'Athènes. Et puis, tandis que les *chouettes* n'étaient plus neuves, mais en grande partie usées par une circulation prolongée, les Alexandres étaient au contraire une monnaie toute neuve, modernisée, agréable autant que commode, populaire par le chef victorieux dont elle portait le nom.

§ IV. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES TYPES MONÉTAIRES EN GRÈCE ET EN ORIENT

La fixité héraldique des monnaies d'Égine, d'Athènes, de Corinthe, n'est point exclusive de toute recherche artistique dans la gravure des coins.

Les tétradrachmes athéniens de l'époque de Périclès sont d'un style remarquable. Qu'on regrette, si l'on veut, que la tête d'Athéna et la chouette n'aient pas été remplacées par des motifs empruntés aux œuvres de Phidias, il serait injuste de prétendre que la gravure des types, toujours pareils, n'a eu aucun contact avec le merveilleux essor artistique de la capitale de l'Attique au milieu et dans la seconde moitié du Ve siècle. Sans doute, il n'y a rien de l'affabilité féminine dans le sourire en coulisse et gourmé de la déesse, dans son appareil guerrier qui respire, par-dessus tout, la force impassible. La chouette aussi, aux yeux fascinateurs, n'a ni grâce ni sveltesse, avec ses griffes acérées et soudées à des pattes trapues comme des piliers ; mais

ces détails mêmes, aussi bien que le duveté, amoureusement buriné, de son plumage, témoignent de l'habileté technique du graveur et de la vigueur expressive de son talent.

Gardons-nous de laisser dominer notre jugement par l'impression de lassitude que donnent les innombrables exemplaires, de travail négligé, frustes, rognés ou mal frappés, qu'on rencontre partout. C'est seulement après le milieu du IVe siècle que la monnaie athénienne commence à se dépouiller de tout caractère artistique. Les ouvriers qui fabriquent alors les coins des *chouettes* ne sont plus que des manœuvres d'ateliers à la solde d'entrepreneurs vulgaires ; de leur part, nulle préoccupation d'art. Athènes insouciante laisse déchoir l'art monétaire à tel degré que ses tétradrachmes de l'époque de la guerre Lamiaque, après la mort d'Alexandre, en 323, dénotent une fabrication routinière dont les produits sont des plus médiocres.

A Égine, la tortue de mer ou *thalassite*, de l'époque archaïque, est remplacée sur les séries de la fin du Ve siècle par la tortue de terre *(testudo græca)* dont la large carapace, formée d'un triple rang d'écailles, est d'une perfection anatomique qui peut soutenir la comparaison avec les plus belles chouettes contemporaines.

A Corinthe, l'art atteint son apogée vers le début de la guerre du Péloponèse. La tête d'Athéna Chalinitis est alors d'une grande noblesse, avec sa physionomie à la fois sévère et douce qui lui a fait donner le nom d'Aphrodite guerrière. Après 400, les *poulains* attestent, par leur profusion même, l'expansion économique et commerciale de Corinthe et de ses colonies. Pégase est représenté dans toutes les attitudes que l'imagination peut concevoir pour un cheval ailé, jusqu'à ce type spirituel et amusant, reproduit à Leucas et à Tarente, qui représente un éphèbe accroupi sous Pégase et lui sou-

levant un pied comme pour le ferrer. C'est la mise en images de la légende dont nous ne connaissons guère les détails, de Bellérophon et de la nymphe Peirène.

Mais cette fixité de types qui caractérise aussi les séries royales, — celle d'Alexandre le Grand, par exemple, — n'est pas la règle dans la numismatique grecque. Loin de là, le principe général des types monétaires grecs est, au contraire, l'extrême diversité.

Sans doute, dans toutes les contrées, il y a, surtout pour les bronzes qui commencent à être très répandus au IVe siècle, la classe considérable des types banaux : têtes de Zeus, d'Athéna, d'Apollon, de Poseidon, d'Aphrodite, d'Artémis, d'Hermès, de Dionysos, d'Asclépios, d'Héraclès, et autres divinités communes à toute la race hellénique. Mais à côté de ces pièces vulgaires et presque négligeables, que de types allusifs aux légendes locales ! que d'œuvres d'art ! que d'images monétaires illustrent un épisode historique, contrôlent le récit des chroniqueurs ou y suppléent, fixent une date, un portrait, l'aspect d'un monument d'architecture ou de sculpture !

Notre curiosité n'est-elle pas excitée jusqu'à l'émotion quand nous lisons le nom de Thémistocle sur les monnaies de Magnésie, la capitale de la principauté que le Grand Roi s'empressa de constituer pour l'illustre Athénien, déserteur de la cause hellénique ? ou bien quand nous tenons dans nos doigts les pièces d'or, témoins directs de la détresse d'Athènes en 407, fébrilement fabriquées avec l'or des statues de Nikés qui décoraient l'Acropole.

Voici des monnaies au type de la Héra de Polyclète, qui sanctionnént l'alliance entre les Argiens et les Éléens à la suite de la paix de Nicias en 412. L'histoire si tragique des Pisates, en 364, voulant reconquérir leur ancien droit

de présider les Jeux Olympiques, est attestée par de petites médailles à leur nom, impérissables souvenirs, en dépit de la rage des Éléens victorieux qui s'acharnèrent à détruire jusqu'à la racine des murs de Pisa pour effacer dans l'histoire la trace même de l'existence de leurs ennemis. La victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, en installant la domination thébaine au cœur du Péloponèse, fut l'occasion d'une révolution monétaire en Arcadie. Tout aussitôt après sa fondation, Mégalopolis, la capitale de la confédération arcadienne reconstituée, frappe des monnaies à l'effigie du Zeus national du mont Lycée, dont le revers porte l'image de la statue de Pan qu'on plaça dans le temple de la ville nouvelle. Ces pièces ne sont-elles pas, en dehors de leur valeur artistique, des documents historiques de premier ordre ?

C'est dans les mêmes conjonctures que Messène fut rebâtie. Les Messéniens, jadis si cruellement expulsés de leurs demeures par les Lacédémoniens, avaient trouvé un refuge à Naupacte sous la protection d'Athènes. Dans ce lieu de leur exil, pour mieux s'attacher au souvenir de leur patrie et en avoir l'image toujours présente, ils avaient fait exécuter une statue colossale de leur dieu national, Zeus Ithomatas, par le sculpteur Agélaïdas, le maître de Myron, de Polyclète et de Phidias : c'était en la 2e année de la 81e Olympiade (455 avant J.-C.). Or, en 370, Epaminondas rappela les petits-fils des exilés et les invita à rebâtir la ville de leurs ancêtres. Les malheureux Messéniens revinrent, rapportant avec eux, comme un palladium, la statue vénérée de leur Zeus et ils la réinstallèrent solennellement dans leur sanctuaire national au sommet du mont Ithome. De grands Jeux, les *Ithomaia*, furent célébrés ; les monnaies frappées à cette occasion ont pour type de revers l'image

de cette vieille statue de Zeus brandissant le foudre et tenant un aigle perché sur son poignet. Ce type monétaire n'est-il pas doublement précieux, d'abord au point de vue de l'histoire de l'art, puisqu'il nous donne l'idée de ce qu'était l'œuvre sculpturale d'Agélaïdas, et de l'histoire politique puisqu'il consacre le souvenir des tragiques événements qui rendirent leur patrie aux Messéniens ?

Chaque contrée grecque a ainsi ses annales enregistrées dans sa série numismatique. Citons-en encore un exemple.

La terrible guerre sacrée, au cours de laquelle les Phocidiens furent commandés par leurs stratèges Onymarque (354-352), Phayllos (352-351) et Phalæcos (351-346), est représentée, dans la numismatique, par des bronzes qui portent les noms de ces chefs redoutables qui, ayant réussi à s'emparer de l'oracle de Delphes, en pillèrent les trésors. Le beau statère d'argent aux types de la Déméter d'Anthéla et d'Apollon assis sur l'omphalos delphique, frappé au nom des Amphictions réunis en août 346, consacre le châtiment des Phocidiens sacrilèges.

Si c'est par centaines que, déjà, pour les temps antérieurs à Alexandre, on pourrait citer des médailles historiques, c'est bien par milliers que se comptent les types intéressants au point de vue purement mythologique. Pas une ville, dans toutes les provinces du monde hellénique, qui ne mette son amour-propre à rappeler sur ses monnaies ses dieux, ses héros, ses origines légendaires. Elle en fait ses armoiries ; la mythologie locale est la source inépuisable de l'inspiration des graveurs.

C'est, par exemple, Zeus Labrandeus ou Stratios, sur les monnaies de Carie ; Baaltars, Astarté, Melqart à Tarse, à Cition ; les Aphrodites de Paphos, de Cnide, de Nagidos ; Hélios à la chevelure irradiante à Rhodes, Apollon Dis-

cobole près de son trépied, à Cos. Arrêtons-nous surtout à contempler les merveilleuses pièces d'or et d'argent de Clazomènes, signées de l'artiste Théodote, qui ont, au droit, une tête d'Apollon de face, échevelée, plus belle encore qu'à Rhodes, et au revers, le cygne de l'Hermus, battant des ailes et déployant en sinuosités serpentines son long col d'oiseau pêcheur.

Voici, dans notre médaillier, des têtes de nymphes et de ménades, Sapho et Aphrodite, aux élégantes coiffures, voluptueusement gracieuses, sur les hectés globuleuses de Phocée et de Mytilène ; puis, ce sont les statères de Cyzique dont les types, renouvelés à chaque magistrature, c'est-à-dire vraisemblablement tous les ans, déroulent à nos regards, sur leurs flans épais, aux contours difformes, une incomparable galerie de têtes divines ou héroïques et d'épisodes mythiques, tels que le héros éponyme Cyzicos, Actéon, les Cabires, Gê tenant l'enfant Erichtonios, Oreste embrassant l'omphalos delphique, un Satyre remplissant son canthare à une outre de vin, Phobos à tête de lion, Cécrops, Atys, Persée et la Gorgone, Ulysse, les Argonautes ; ou bien, ce sont les images d'œuvres d'art célèbres, telles que le groupe des tyranoctones Harmodios et Aristogiton, exécuté pour Athènes en 477 par Critios et Nesiotès ; ou encore, des portraits de poètes et de philosophes couronnés dans les concours, effigies dont le réalisme étonne pour la période préalexandrine.

C'est véritablement embarrassés par le choix à faire que nous citerons, au hasard, Déméter tenant une gerbe d'épis, Actéon avec sa ramure de cerf, Hécate, Hélios, un jeune Pan, une Ménade, sur les beaux statères d'or de Lampsaque ; la tête d'Apollon et la proue des petites pièces d'or de Cios, le taureau de Byzance, la tête de Calchas à Calchédon, la

nymphe éponyme de Sinope, le Pan hirsute et la panthère ailée des statères d'or de Panticapée.

Parcourez les côtes de la mer de Thrace et de la Macédoine, c'est la même variété de types, interprétés avec une maîtrise de burin, qui a fait éclore des chefs-d'œuvre presque dans chaque atelier : la tête casquée d'Hermès, en haut relief, de face ou de profil, à Aenos ; l'Héraclès archer, emprunté à un bas-relief sculptural, sur les tétradrachmes de Thasos à la tête de Dionysos Pogon. Les effigies d'Apollon de face et de profil sur les tétradrachmes d'Amphipolis qui débutent en 424 et ceux de la Ligue Chalcidienne, en 392, sont au nombre des plus admirables médailles qu'on puisse voir.

A Mendé, le Silène étendu sur son âne en des poses malicieusement variées est une merveille d'esprit et de finesse : c'est un vieil et jovial ivrogne qui laisse défaillir le canthare dans sa main vacillante. La tête majestueuse et pleine de noblesse de la nymphe Euboia, à Erétrie, mérite un tribut d'admiration : on y pressent la copie de quelque chef-d'œuvre sculptural de l'école de Polyclète.

En Béotie, c'est la légende de l'Héraclès Thébain qui nous captive. On sait que l'avènement au pouvoir du parti aristocratique, en 446, fut le signal du merveilleux essor artistique de l'École béotienne de sculpture : il eut son influence sur la gravure des monnaies. Héraclès en forme le thème essentiel : il est dans toutes les attitudes, en athlète, debout, agenouillé, au repos, accrochant la corde de son arc passé sous sa cuisse, décochant une flèche, combattant pour arracher le trépied à Apollon, étranglant les serpents dans son berceau ; puis c'est sa tête et celle de Dionysos Pogon, les nymphes Thébé et Harmonie : magnifique monnayage qui se prolonge jusqu'au traité négocié par Antalcidas en 387.

Ces images, quand on les contemple à la loupe, prennent des proportions sculpturales. Elles sont dignes d'être mises en parallèle, pour la pureté et la majesté des lignes, avec les bas-reliefs des frises du Parthénon.

On ne sait ce qu'on doit louer le plus, de l'élégance de ces nymphes dans leurs amples draperies, de la vigoureuse musculature du héros, fils d'Alcmène, de cette force sûre d'elle-même qu'on sent si bien à l'aise dans ses multiples manifestations. Les plus belles peintures de vases, les gemmes les plus fines ne surpassent pas ces types monétaires. C'est l'époque de la floraison du grand sculpteur béotien Myron, l'émule de Polyclète et de Phidias ; or, si l'on compare ses œuvres sculpturales, telles que le satyre Marsyas et le Discobole, avec les images monétaires contemporaines, notamment les têtes d'Héraclès, on constate entre les unes et les autres une parenté si étroite qu'on se sent en droit de conjecturer que Myron a exercé une action directe sur la gravure des monnaies thébaines.

Tandis que l'école des graveurs béotiens était dirigée ou inspirée, — on peut l'affirmer, — par Myron, celle de Thessalie avait à sa tête un artiste qui, au témoignage de Pline, était le digne émule de Myron, Téléphanès ou Téléphantos le Phocidien. Le nom de celui-ci, transmis par Pline sous la forme *Telephanès*, paraît, en signature, sous la forme ΤΕΛΕ-ΦΑΝΤΟ, sur un statère de Pharsale qui a pour types une tête d'Athéna et un cavalier au galop brandissant une masse d'armes. Ce sont les légendes du Pénée qui ont inspiré Téléphanès et ses élèves dans la composition des types, au relief si doux et de la plus exquise délicatesse, des monnaies de Larisse, de Phères, de Scotussa, de Crannon, de Tricca, de Cierion, à la fin du ve siècle. Pays de sources fertilisantes et d'immenses pâturages, la Thessalie avait, parmi ses dieux

préférés, Poseidon Hippios et Poseidon Taureios ; les types monétaires l'attestent, aussi bien ceux qui représentent un cheval issant au galop de la fente d'un rocher comme un torrent, que ceux qui nous montrent Thessalos domptant un taureau farouche ou une cavale fougueuse. Ces types se rapportent aux Jeux publics qui, célébrés en l'honneur du Pénée et de Poseidon Hippios, ont rendu célèbres les dompteurs thessaliens dans toute l'antiquité.

Nous leur préférerons, malgré leur mérite, les petites médailles où l'artiste s'est complu à figurer, dans vingt attitudes d'un charme divin, des jeunes filles folâtrant parmi les fleurs dans les prés des bords du Pénée ou de la vallée de Tempé. Sur une pièce de Ciérion, la nymphe Arné qui joue aux osselets ou cueille des fleurettes est aussi délicieuse que la plus exquise des Tanagréennes de terre cuite. La nymphe Hypérée, de Phères, les nymphes Larissa, Lamia et leurs compagnes, toutes ces filles du Pénée, figurantes du cortège mythique d'Aréthuse, ont trouvé, comme celle-ci, des artistes épris de leurs aimables légendes. Ils les ont interprétées avec amour, sous la protection des Mécènes thessaliens, les Aleuades, les Scopades, les Créondes qui se complurent à attirer à leur cour brillante de Larisse, de Crannon, de Pharsale, des poètes comme Simonide, des artistes comme Téléphanès le Phocidien.

La tête de la nymphe Larissa est copiée, sans vergogne, sur celle d'Aréthuse des monnaies de Cimon, à Syracuse, tant la réputation de cette dernière était répandue dans tout le monde grec. C'est pour la même raison que le type syracusain de Leucaspis au combat est copié par les Locriens d'Oponte, qui ne changent que son nom : conformément à leur tradition mythique, ils l'appellent Ajax, fils d'Oilée. Bien d'autres emprunts monétaires sont faits,

dans tout le monde grec, aux chefs-d'œuvre syracusains. Les monnaies thessaliennes nous présentent la nymphe Larissa à sa toilette, assise, un miroir à la main ; courbée pour remettre sa sandale ; portant une hydrie ou la hissant sur son épaule; lançant la balle, la rattrapant, se reposant enfin et rétablissant l'artifice de sa chevelure après ces joyeux et fatigants ébats. D'après la légende littéraire, la nymphe se noya dans le Pénée en jouant à la balle.

Tous ces types qui ornent des pièces de petit module, trop souvent, pour nous, usées et détériorées, sont d'un très faible relief et empreints d'une douceur et d'une légèreté de touche où l'on retrouve le burin du même maître ou de son école.

On n'admirera pas moins les types, d'une facture différente qui, dans d'autres ateliers, rappellent les légendes troyennes aussi populaires en Thessalie que le mythe du Pénée : à Tricca, ce sont les types consacrés à Asclépios et à ses deux fils Machaon et Podalire, les médecins des Grecs sous les murs de Troie. A Mopsion, c'est le Lapithe Mopsos luttant avec le Centaure, sujet inspiré d'une métope du Parthénon. Ailleurs, c'est la légende d'Achille dont le royaume était situé en Thessalie, ou celle de Philoctète, autre héros thessalien de l'épopée homérique.

De quelque côté que nous tournions nos regards, les légendes locales traduites en types monétaires gravés par les plus habiles artistes, abondent aux V[e] et IV[e] siècles.

Dans les Cyclades, c'est le mythe de Dionysos à Naxos, ceux de Zeus Ammon et de Poseidon à Ténos, dont les panégyries sont demeurées longtemps populaires et fréquentées par tous les insulaires.

En Crète, les monnaies font défiler sous nos yeux les légendes de Rhéa-Amalthée et du Zeus du mont Dicté à

Præsos, Hiérapytna, Lyttos où l'on trouve aussi la triskèle et le sanglier de Lycie, qui attestent les relations ethniques des deux contrées. Itanos, à la pointe orientale de l'île, a en particulier le géant anguipède Glaucos, d'origine phénicienne. Gortyne interprète, sur son abondant numéraire, la légende d'Europe qui s'amalgame avec celle de Britomartis et d'Ariadne. Cnosse, la ville la plus importante de l'île, est le siège des légendes de Minos, du Minotaure, du labyrinthe, de Pasiphaé, d'Ariadne, de Thésée. Des relations avec le Péloponèse y introduisirent Zeus Olympien et Héra Argienne.

Les légendes du Zeus du mont Ida, au cœur de la Crète, ont été, elles aussi, exploitées par les graveurs monétaires de cette région. A Phæstos, c'est Zeus Velchanos, peut-être l'ancêtre du Vulcain étrusco-latin ; le géant Talos, gardien de l'île de Crète, une pierre à la main pour empêcher les étrangers d'aborder. A Eleutherne, c'est Apollon Styracitès ou l'Apollon des forêts de pins qui couvrent les pentes de l'Ida ; c'est aussi l'Artémis Dictynne qui poursuit, comme Apollon, les chèvres crétoises aux longues cornes, signalées encore dans ces parages par les voyageurs de nos jours.

Les types particuliers de Cydonie sont Artémis Dictynne, l'archer crétois, Cydon allaité par une chienne. A Aptéra, le héros Ptolioicos paraît comme un Corybante, prototype de ces archers danseurs qui ont rendu si populaire le nom des Crétois dans les armées grecques.

Pénétrons dans le Péloponèse. Voici, à Sicyone, la Chimère et Bellérophon ; à Argos, Diomède enlevant le Palladium, le pilier-fontaine et la clef de l'Héraion, avec le loup qui en était le gardien. A Epidaure, c'est Asclépios et Epione ; dans les villes de l'Achaïe, Zeus Homagyrios et Déméter Panachaia.

En Arcadie, partout surgissent des types locaux ou fédéraux : Poseidon Hippios, comme en Thessalie, Arcas et Callisto, Zeus Lycaios, Artémis-Despoina, Pan-Hélios. A Stymphale, Héraclès combattant les fameux oiseaux du lac ; à Tégée, Cépheus, la Gorgone, Athéna Alea ; à Mantinée, Poseidon Hippios, Lycaon, le tombeau d'Arcas, Ulysse en voyageur cherchant sa route, Podarès et les légendes relatives à l'ours et aux Arcadiens, mangeurs de glands.

On reconnaît, à Platées, la tête de Héra Téleia, œuvre sculpturale d'un ancêtre de Praxitèle ; à Trézène, l'Athéna Lemnienne de Phidias ; à Epidaure, l'Asclépios de Thrasymédès de Paros. A Phénée, Hermès portant sur son bras le jeune Arcas est sans doute l'image d'une statue exécutée par un des sculpteurs du nom d'Euchéir, à moins que, étant donnée l'ampleur praxitélienne de ce type monétaire, il soit l'image d'une statue de Praxitèle lui-même, digne pendant de l'Hermès d'Olympie qui tient sur son bras l'enfant Dionysos.

Le magnifique Hermès attachant ses talonnières, sur des monnaies de Sybritia, est pareil à la fameuse statue de Lysippe, dénommée Jason, qui est probablement, elle aussi, un Hermès. Enfin, il n'y a pas jusqu'aux petits symboles adjoints, dans le champ des statères de Corinthe au IVe siècle, qui ne soient la reproduction des statues qui décoraient les places publiques et les carrefours de cette ville si riche en œuvres d'art.

On pourrait composer un groupe important avec les monnaies qui portent des signatures d'artistes. Nous en avons déjà cité un certain nombre.

La signature ΕΥΘ, sans doute *Euthymos*, figure sur des monnaies d'Elis de l'an 432 environ ; un peu plus tard, le

même artiste devait être appelé à graver les médailles de Syracuse. A Elis également nous relevons les initiales : ΑΛ, ΔΑ, ΠΟ, sur des monnaies tellement semblables qu'il faut en conclure que ces artistes se sont plagiés sans scrupule. Ces noms sont peut-être *Alcamène*, *Daedalos*, *Polyclète* ; mais il serait sans doute téméraire de voir, ici, les grands sculpteurs qui ont illustré ces noms dans la statuaire. Sur les magnifiques statères de la Ligue arcadienne de 370, on lit les signatures ΟΛΥΜ et ΧΑΡΙ aux pieds de Pan assis sur un rocher. Ces graveurs aussi (Ὀλύμπιος ? Χαρικλῆς ?) se sont servilement copiés, car les œuvres qui portent leurs noms ne diffèrent que par la signature. Nous citerons un troisième exemple d'une copie aussi rapprochée. A Cydonie, des statères, qui représentent l'archer Cydon attachant la corde de son arc, sont signés, les uns, du nom de Neuantos, les autres du nom de Pythodoros qui signa aussi des coins monétaires d'Aptera et de Polyrhenion. Des emprunts aussi audacieux, aussi contraires à nos idées modernes sur la propriété artistique, sont bien de nature à nous mettre en garde contre l'attribution, à un graveur déterminé, de monnaies non signées où l'on croit reconnaître le style ou la manière de tel ou tel maître.

Sur une drachme de Phénée on a le nom abrégé ΘΗΡΙ ; s'agirait-il de Thériclès de Corinthe ? Signalons encore la lettre Φ, peut-être *Philistion*, et la lettre Η, peut-être *Héracleidas*, sur des pièces d'Andros. Des artistes portant ces noms ont signé des types monétaires, justement admirés, de la Grande Grèce et de la Sicile.

Il est, enfin, une classe de monnaies qui étaient particulièrement goûtées des Grecs et sur lesquelles leurs meilleurs artistes se sont, à l'envi, efforcés de déployer tout leur talent : ce sont les types agonistiques.

Les médailles que les Éléens ont fait frapper à l'occasion des Jeux Olympiques constituent une succession de chefs-d'œuvre quadriennaux durant plus de deux siècles. L'un des thèmes les plus ordinaires est la Victoire qui se précipite, joyeuse, au devant du vainqueur pour lui présenter la couronne ou le diadème ; ou bien qui, en reine majestueuse, s'appuie sur son sceptre fleuronné ; ou bien encore qui, assise dans une attitude méditative, paraît anxieuse du résultat, tandis que la course est engagée. Là, c'est l'aigle de Zeus, dans vingt attitudes variées : luttant contre le serpent, planant, enlevant ou dépeçant sa proie, triomphant, piétinant sa victime, serpent, lièvre, faon, agneau, tortue. Comment décrire encore les variétés du foudre, tantôt avec des ailes d'aigle, comme l'oiseau de Zeus Olympien, tantôt avec des ailes de mouche, rappelant le Zeus Apomyios ou Baalzeboub, « le dieu Mouche » oriental.

Si nous connaissions les incidents qui ont, à chaque olympiade, marqué la célébration de ces grandes assises panhelléniques, nous en constaterions l'interprétation dans les détails de nos types. Une fois, en l'an 420 av. J.-C., nous trouvons, sur un statère olympique, un foudre avec l'une de ses ailes rabattue sur la pointe de l'instrument, de manière à la voiler. A la même date, se rapporte un autre statère qui a pour type un bouclier béotien vu de l'intérieur : il a latéralement les deux échancrures semi-circulaires qui le caractérisent comme béotien. Sur ces deux pièces, la légende est FA, initiales archaïques et traditionnelles du nom dorien des Éléens (Fαλείων). Les circonstances de l'émission de ces pièces peuvent être déterminées. En cette année 420 (la 1re de la 90e Olympiade), les Hellanodices ou magistrats Éléens, présidents des Jeux, prétextant que les Lacédémoniens avaient envoyé, après

la proclamation de la trève sacrée, des troupes aux Lépréates alors en guerre, condamnèrent Sparte à payer une amende de 2.000 mines. Les Lacédémoniens, ayant refusé de s'acquitter, furent exclus des Jeux. Sur le premier de nos statères, l'une des ailes du foudre est rabattue pour marquer l'offense faite à Zeus par les Lacédémoniens violateurs de la trève sacrée imposée, suivant l'usage, aux belligérants pendant la célébration des Jeux. Nous dirions aujourd'hui que le foudre est en berne, comme un pavillon.

Mais il arriva qu'un citoyen de Sparte, du nom de Lichas, réussit, par fraude, à se faire inscrire parmi les concurrents dans les Jeux, en cachant son origine et en se déclarant de nationalité béotienne. Il remporta la victoire à la course en chars. Aussitôt après la proclamation de son triomphe, il eut l'insolence de révéler sa véritable nationalité. Pour punir ce nouvel outrage à Zeus, les Hellanodices le firent battre de verges. Toutefois, ils admirent la validité et la régularité de la course et de la victoire ; seulement, ce succès sacrilège demeura catalogué, non comme lacédémonien, mais comme béotien, et Lichas fut inscrit en qualité de Thébain dans les Fastes des Jeux Olympiques. Le bouclier béotien choisi comme type du second statère fait allusion à cet épisode. C'est en raison de la supercherie de Lichas que ce bouclier est présenté *retourné*, l'athlète victorieux étant un faux Béotien. Aujourd'hui, d'après la même conception, on retourne *à l'envers* la tunique d'un soldat condamné comme coupable d'un acte de déshonneur ou de trahison.

Cet exemple montre l'intérêt anecdotique des moindres particularités des types des médailles olympiques. D'une portée plus grande sont les types qui représentent Zeus Olympien lui-même : ceux-ci sont des documents précieux pour l'histoire même du chef-d'œuvre de Phidias. Conten-

tons-nous de remarquer que le statère qui porte, au droit, la majestueuse effigie de Zeus Olympien et, au revers, la tête de la nymphe Olympia, est l'une des plus belles médailles du monde.

§ V. — LES TYPES MONÉTAIRES DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE ET LA SICILE

Le régime démocratique instauré à Tarente en 473 n'apporta aucun changement dans le type de Taras chevauchant le dauphin qui reste le blason national des Tarentins, mais il donna naissance au type du Démos assis, tenant la quenouille, emblème de l'industrie tarentine des étoffes de pourpre : le murex, en symbole adjoint, rappelle à la fois la même industrie et la pullulation en zoophytes du *mare piccolo*, voisin de la ville.

Un peu plus tard, vers le milieu du ve siècle, débutent les célèbres séries du cavalier : c'est un type agonistique. Ses multiples variétés nous enchantent et se déroulent comme une séance d'hippodrome : que l'écuyer soit assis de côté sur son cheval qui caracole, qu'il soit au galop ou au repos, qu'il figure en guerrier armé de la lance, le bouclier au bras, qu'il conduise un ou deux chevaux à la fois, escorté par la Victoire, ou bien qu'il couronne lui-même son cheval, ou encore qu'il incarne un héros nu brandissant sa lance. On le voit même debout devant son cheval victorieux auquel il prodigue les caresses. Sous toutes ces formes, il personnifie la fameuse cavalerie tarentine dont parle Tite-Live et qui étonnait par ses invraisemblables prouesses. Les plus remarquables *cavaliers* sont du temps où le philosophe Archytas détenait à Tarente le pouvoir politique (380-345).

Puis, brusquement, vers 340, Tarente émet des statères

d'or. Le plus pur de style a pour types la tête voilée de Perséphone et Poseidon assis sur son trône, accueillant son enfant Taras qui lui tend les bras *(Fig. 11)*. Ces pièces d'or ont été frappées à l'occasion des guerres que les Tarentins eurent à soutenir contre leurs voisins de la Calabre, les barbares Messapiens. Ainsi, à Tarente comme à Athènes, la monnaie d'or a été exceptionnelle et émise dans un moment de crise et de nécessité, sous la pression de l'ennemi extérieur ; le roi de Sparte Archidamos qui, en 338, était venu au secours des Tarentins alarmés, périt en combattant les Messapiens. Six ans plus tard, Alexandre d'Épire passa, à son tour, en Italie pour aider les Tarentins aux prises avec les Lucaniens et les Bruttiens. L'expédition du roi d'Épire a laissé sa trace sur les didrachmes au cavalier : le petit aigle en symbole adjoint sur quelques-uns d'entre eux est l'image réduite de l'aigle des monnaies épirotes du même temps.





FIG. 11. — Tarente (or).

Tarente est la seule grande ville monétaire de la Calabre. La Lucanie a, au contraire, plusieurs ateliers florissants, tant sur le golfe de Tarente que sur la mer Tyrrhénienne. C'est d'abord Héraclée, fondee en 432 sur l'emplacement de Siris par des Tarentins et des Thuriens. Ses magnifiques statères d'argent ont des types empruntés à ses deux métropoles : la tête casquée d'Athéna ; Héraclès assis sur un rocher, le canthare à la main et s'apprêtant à boire ; Héraclès debout, étouffant le lion, groupe sculptural de grand style qui porte la signature d'Aristoxénos ou celle de Philistion.

Métaponte, au IVe siècle, ne se confine pas dans son type traditionnel de l'épi : elle honore Leucippos, son fondateur, par une magnifique effigie de héros barbu, coiffé du casque corinthien.

Sur la mer Tyrrhénienne, Cumes, Vélia, Néapolis demeurent, comme dans la période archaïque, les grandes villes monétaires. Mais l'effigie de la fameuse Sibylle de Cumes n'est qu'une imitation inférieure des beaux types lucaniens et bruttiens ; le test de moule qui lui fait pendant ne pouvait guère inspirer les artistes ; du moins il rappelle que les lacs Averne et Lucrin étaient renommés pour l'excellence de leurs coquillages : Horace y fait allusion. Le monnayage de Cumes reçut un coup funeste de l'invasion samnite en 423 ; les Romains devaient y mettre fin un siècle plus tard.

C'est le mythe de la Sirène Parthénopé et de son père, le taureau Achéloüs, qu'interprètent les didrachmes de Néapolis (Naples). Parthénopé, avec son large bandeau dans les cheveux, n'est parfois que la copie de l'Aréthuse syracusaine. Son type gracieux, devenu populaire, est imité à Hyria, à Nola et d'autres ateliers voisins, jusqu'à l'arrivée des Romains en 313.

Les didrachmes de Vélia au lion dévorant un cerf, qui sont signés de Cleudoros, Philistion, Héracleidès, sont dignes d'être mis en parallèle avec ceux de Thurion qui portent les noms de Molossos, Istoros et Nicandros. Le puissant taureau cornupète et la tête imposante d'Athéna, sur les distatères de cette dernière ville, ont eu les honneurs de l'imitation dans les ateliers voisins, et même les honneurs de la copie à l'époque moderne.

Crotone, Locres, Pandosia, Rhégion luttent à l'envi d'activité et de recherche artistique. Crotone se rappelle qu'elle fut fondée par Héraclès et qu'elle avait sur son terri-

toire un sanctuaire vénéré de la Héra argienne surnommée ici Lacinienne. Ses beaux types d'Héraclès assis et de la tête de Héra de face sont passés bien vite sur les coins d'un grand nombre de villes voisines. On s'accorde à y reconnaître l'influence des œuvres de Zeuxis qui peignait à Crotone vers la fin du Ve siècle.

C'est Héra Lacinienne que nous retrouvons à Pandosia, en compagnie du Pan assis, inspiré de l'Héraclès crotoniate.

Locres Epizéphyrienne, célèbre par ses lois de Zaleucus qui y interdisaient l'usage de la monnaie, n'a effectivement pas d'atelier avant le milieu du IVe siècle. Mais alors, elle se dédommage en faisant tout de suite appel aux meilleurs artistes que se disputaient les villes de la Sicile et de la Grande Grèce et elle leur fait graver, sur ses didrachmes, une Eirênê assise, digne d'être mise en parallèle avec la délicieuse nymphe de Térina.

Colonie de Crotoniates, Térina bat monnaie dès environ l'an 480, au type de sa patronne locale qui occupe une place d'honneur sur les monnaies de l'Italie méridionale : son effigie nous ravit, avec sa moue légère, et son élégant retroussis de cheveux sur la nuque. Mais ce que nous admirons davantage encore, c'est, au revers des mêmes pièces, Niké, identifiée avec Térina elle-même, assise tantôt sur une outre renversée, tantôt sur un cippe, se reposant à côté d'une source qui jaillit d'une gueule de lion, ou se livrant, comme les nymphes de Thessalie, aux jeux favoris des jeunes filles, tendant la main à une colombe, lançant la balle. Plusieurs de ces chefs-d'œuvre portent la signature de Philistion, le même qui grava des coins d'Héraclée et de Vélia.

Après la mort d'Anaxilas en 466, sous le régime démocratique qui s'établit à Rhégion, cette ville émit les statères,

d'un relief si puissant et si expressif, qui ont le mufle de lion traditionnel et, au revers, d'abord le Démos assis, puis l'imposante tête d'Apollon signée de Cratesippos. Par ce chef-d'œuvre se ferme pour longtemps la série de Rhégion : la ville fut détruite par Denys l'Ancien en 387.

Passons en Sicile.

La période de l'histoire monétaire du monde hellénique qui nous a fourni les plus belles médailles peut être circonscrite entre 438, c'est-à-dire environ le temps de l'achèvement du Parthénon, et 336, date de l'avènement d'Alexandre le Grand. Durant ce grand siècle, les artistes graveurs des coins qui, souvent aussi, ont été graveurs de gemmes, ciseleurs, bronziers ou même sculpteurs, cultivant toutes les branches, comme les artistes de la Renaissance, ont atteint l'apogée de l'art : élégance et noblesse des figures, ampleur des proportions, symétrie dans la composition, sobriété et juste mesure dans l'ornementation.

Mais, si toutes ces qualités sont réunies dans les plus belles monnaies des pays que nous venons de parcourir, il est une région favorisée des dieux où elles se trouvent portées plus haut encore, c'est-à-dire à la perfection idéale, inimitable et qui défie toute comparaison : cette région, c'est la Sicile ; et en Sicile même, la capitale artistique, la reine de l'art, c'est Syracuse.

Comment faire saisir en quelques pages les progrès ascensionnels de l'art monétaire sicilien, depuis la fin de l'époque archaïque jusqu'au temps d'Agathocle, de Pyrrhus ou des premières guerres puniques, en passant par le plein épanouissement du génie des Cimon, des Evainète et de leurs dignes émules ?

La longue période de paix et de prospérité qui s'étend depuis la victoire d'Himère en 480, jusqu'à la défaite des

Athéniens en 413, voit naître à la numismatique une foule de villes, presque toutes loin des côtes, qui n'avaient pas encore eu d'atelier ; les villes de la mer, de plus en plus riches, rivalisent d'ardeur pour se parer d'œuvres d'art, organiser des jeux publics et des concours, attirer les artistes et les appeler à graver leurs coins.

Messana, après avoir expulsé ses tyrans en 461, et s'être débarrassée de la tutelle de Rhégion, continue ses types agonistiques du lièvre et du bige de mules, mais elle en ajoute d'autres dans lesquels elle interprète ses origines légendaires, la nymphe Pélorias et Pheræmon, l'un des fils d'Æole. Elle restaure même sa tradition zancléenne en émettant un statère qui représente Zeus accompagné du vieux nom DANKLAION. Messana devait être ruinée par les Carthaginois d'Himilcon, en 396.

Himère, avant d'être saccagée dès 408, s'enorgueillissait de ses beaux statères aux types du char de Pélops et de la nymphe éponyme Himéra offrant une libation à côté d'un Satyre qui prend une douche à la fontaine des eaux thermales voisine de la ville. La présence de Pélops, restaurateur mythique des Jeux Olympiques, se rapporte à la victoire de l'Himéréen Ergotèles, en 472.

Panorme, Eryx, Solus, villes carthaginoises, n'ont que des monnaies à types grecs et gravées par des artistes grecs, même lorsque les légendes sont puniques.

Ségeste, où n'a cessé de dominer la tribu indigène des Elyméens, se prévalait de sa fondation par Egestos, fils de la troyenne Segesta et du dieu-fleuve Crimissos. Ses monnaies aussi sont purement grecques. La plus belle est un statère, de 412 environ, qui représente la nymphe Segesta, les cheveux dans une sphendoné constellée d'étoiles, et le dieu-fleuve Crimissos en héros chasseur, accompagné de

deux lévriers ; le pied sur un rocher, son pétase rejeté sur la nuque, il fait le guet, deux javelines en main.

De la même époque sont les tétradrachmes de Sélinonte : le fleuve Selinus sacrifiant sur un autel ; Apollon Alexicacos et Artémis dans un char, tirant de l'arc ; Héraclès combattant un taureau sauvage ; le fleuve Hypsas sacrifiant ; la nymphe Euryméduse. Il faut croire que toute la science d'Empédocle, que les Sélinontains avaient consulté pour conjurer la peste qui les décimait, n'avait pas réussi à les débarrasser du fléau ; ils recoururent aux dieux sauveurs en l'honneur desquels ces médailles furent frappées.

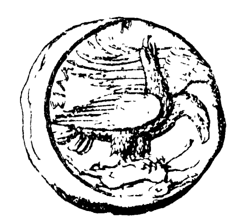




FIG. 12. — Agrigente.

Bien qu'elle regarde la côte d'Afrique, Agrigente n'eut point à subir la domination des Carthaginois jusqu'à ce qu'ils vinssent la détruire en 406. Ses médailles nous montrent deux aigles perchés sur un lièvre dont ils boivent le sang avec avidité et qu'ils s'apprêtent à dépecer avec une férocité joyeuse qui éclate dans leur attitude. L'autre côté de la médaille a le quadrige de Niké au galop. Ces pièces *(Fig. 12)* ont dû être frappées en 412 à l'occasion du retour d'Exainète, cet Agrigentin vainqueur aux Jeux Olympiques, qui, au témoignage de Diodore, fit

une rentrée triomphale dans sa ville natale, escorté de trois cents biges de chevaux blancs fournis par ses concitoyens.

Au génie du Gélas, en taureau à tête humaine ou en héros imberbe, le front muni de petites cornes, la ville de Géla joint la gracieuse effigie de sa nymphe Sosipolis.

Camarine a deux types d'une exceptionnelle beauté : la tête de face de son fleuve Hipparis, dans un cercle de méandres, et la nymphe Camarina, assise sur un cygne qui glisse gracieusement sur les eaux stagnantes du lac voisin de la ville. Deux artistes parmi les plus illustres de Syracuse, Evainète et Exakestidas, ont voulu graver ce poétique sujet. Le cygne de l'Hermus, œuvre de Théodote, à Clazomènes, enfanté par une autre conception géniale, est à rappeler ici.

Nous voici parvenus sur la côte orientale de l'île, où sont échelonnées Syracuse, Léontion, Catane, Naxos.

Les étranges tétradrachmes de Naxos, avec la tête barbue de Dionysos et Silène accroupi de face, les genoux au menton, sont célèbres. Le réalisme sensuel, encore empreint d'archaïsme, des plus anciennes émissions, est impressionnant. Nous préférons toutefois le tétradrachme plus récent, signé Proclès, où un Dionysos plus humain se présente, la tête ceinte d'un large bandeau garni d'une branche de lierre ; le Silène, apparenté à celui de Mendé, est accroupi au milieu des vignes *(Fig. 13)*. En 476, le tyran de Syracuse, Hiéron, ayant chassé les habitants de Catane, établit à leur place une colonie de Syracusains à laquelle il donna le nom d'Ætna. La ville nouvelle, bâtie au pied de la montagne, place sur ses monnaies la tête d'un Silène merveilleux de laideur. Chauve, lippu, le nez camard, l'œil sensuel, le cou et la joue envahis par une barbe épaisse et soyeuse, sous laquelle on devine une formidable mâchoire, la tête ceinte d'une couronne de lierre, l'oreille caprine, le monstre sym-

bolise la sinistre montagne dont les pentes sont jusqu'à mi-hauteur couvertes de vignobles. L'artiste a eu soin, pour préciser sa pensée, de graver sous le cou du Silène un sca-




Fig. 13. — Naxos.

rabée qui rappelle que ceux de l'Ætna passaient pour les plus gros qu'on pût voir. Au revers de cette pièce prodigieuse, Zeus Ætnaios est assis, son aigle perché devant lui, sur un pin qui symbolise la forêt dont la chauve calotte de la montagne est environnée.

Après que la démocratie eut été établie à Syracuse en 466, les Catanéens purent rentrer dans leur patrie ; ils lui restituèrent son nom. Alors, commence l'émission des splendides tétradrachmes qui ont un quadrige agonistique et la tête juvénile du fleuve Amenanos.

Apollon forme ensuite le type de face des tétradrachmes que Catane frappe vers la fin du ve siècle et qui sont signés, les uns *Chorion* et les autres *Heracleidas*. Ces deux variétés d'un même chef-d'œuvre présentent la tête du dieu en vigoureux relief et lui donnent une physionomie qui respire le contentement d'un athlète victorieux. Son opulente chevelure est retenue par une large couronne dont les feuilles s'entrelacent dans ses cheveux soulevés.

Comme les Catanéens, les Léontins, après avoir subi la domination des tyrans de Syracuse, reconquirent leur liberté vers 466. Dès ce moment, ils frappent, comme les villes voisines, de magnifiques pièces où, aux types d'Apollon et du quadrige agonistique, s'ajoute la tête de lion, gueule béante, allusion au nom de la ville ; les grains d'orge qui l'entourent symbolisent l'extraordinaire fertilité en céréales de la plaine de Léontion qui jouit d'une grande prospérité jusqu'au jour où, en 427, elle engagea avec Syracuse la lutte dans laquelle sa liberté succomba.

Syracuse domine toutes ces villes de la Sicile orientale, règle leur vie politique et, avec elle, leur monnayage. Elle leur fournit même des artistes graveurs et ceux-ci ne se font pas faute de copier et d'importer chez elles les types syracusains les plus populaires.

Si les dix-huit années de gouvernement tyrannique à Syracuse, qui s'arrêtent à la mort de Hiéron en 466, furent pour l'art monétaire la belle période de l'archaïsme, le régime démocratique qui lui succéda ne fut pas moins fécond et glorieux. Les têtes de Perséphone et de la nymphe Aréthuse qui continuent à figurer au droit des pièces présentent les plus intéressantes variétés de coiffures. Cheveux retenus ou non par un diadème, relevés autour du front ou sur la nuque, arrangés en chignon ou ramassés dans une sphendoné, dans une résille, ou relevés en catogan ou disposés en mèches ondulées et frisées au fer : quiconque les contemple dans un médaillier va de surprise en surprise, sans cesse dans l'émerveillement. Le bige ou le quadrige du revers, conduit par l'aurige en grande robe et survolé par la Victoire, est au pas, au trot, au galop, les chevaux dessinés avec une perfection qu'on ne peut dépasser, une souplesse naturelle et une vérité de mouvements dans les

têtes et les jambes qui ne prête jamais, pour notre œil, à la confusion ou l'enchevêtrement.





Fig. 14. — Tétradrachme de Syracuse.

Après 440 environ, commencent à paraître les signatures d'artistes sur les plus belles pièces *(Fig. 14)*. La mode des signatures passe rapidement de Syracuse dans les autres ateliers de la Sicile, ainsi que dans l'Italie méridionale et même en Grèce. Bien des villes s'offrent le luxe d'appeler chez elles, à grands frais, les plus renommés des maîtres syracusains. Ceux-ci dont, chose étrange, aucun historien ne parle, inscrivent leur nom en toutes lettres, au nominatif ou au génitif ; ou bien ils l'abrègent, ou même ils signent simplement de leur initiale. La signature, en lettres très ténues, est modestement placée à l'exergue ou dissimulée sous le type ou sur le diadème d'une figure, ou même dans les cheveux, à tel point que parfois il faut la chercher à la loupe pour la découvrir.

En 414, pendant le siège de Syracuse par les Athéniens, les assiégés aux abois firent frapper, sans doute avec la réserve de leurs temples, quelques monnaies d'or. Ce sont de ravissantes petites pièces au type d'Héraclès agenouillé, étouffant le lion dans ses bras. La défaite des Athéniens, l'année suivante, fut suivie pour la Sicile, et pour Syracuse

en particulier, d'une floraison artistique particulièrement féconde et éblouissante. C'est l'époque de Cimon et d'Evainète, dont les œuvres seront admirées tant qu'il y aura des êtres humains capables de tressaillir sous l'émotion de la beauté. De même que le Démarateion fut destiné à perpétuer le souvenir de la victoire d'Himère, les nouveaux décadrachmes ont été créés pour célébrer la défaite des Athéniens. Etant donnés leurs types agonistiques et le mot ΑΘΛΑ qu'on lit sur plusieurs d'entre eux, ils ont dû être distribués en récompense aux athlètes vainqueurs dans les Jeux célébrés après la délivrance de la ville *(Fig. 15)*. On paraît en avoir continué la frappe dans les années suivantes ; devenus tout de suite célèbres, leurs types furent imités dans diverses parties du monde grec. Les modernes les ont aussi copiés.

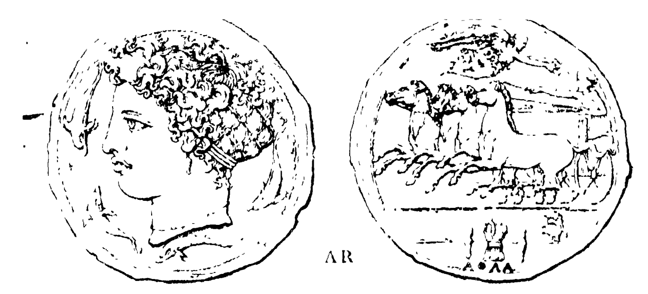


FIG. 15. — Decadrachme de Syracuse.

Tous les numismates, tous les critiques d'art se sont complus à comparer le mérite respectif de chacun de ces artistes, et à mettre en concurrence Cimon et Evainète. Chacun de nous dit ses préférences pour l'un ou pour

l'autre ou pour un troisième. Telle physionomie, tel arrangement des cheveux plaît davantage à celui-ci, moins à celui-là. Qu'importe ! il n'y a qu'une voix pour exalter les médaillons de Syracuse. Quelle magnificence ! quelle noblesse ! quelle pureté ! Tout, ici, respire la beauté calme, sereine, aimable ; tout concourt à captiver le cœur et les yeux ; point de scènes guerrières, même dans les types composés pour rappeler des victoires sur les ennemis du dehors. C'est le triomphe de la paix retrouvée, du raffinement dans l'élégance et de l'eurythmie dans l'agencement des figures enfermées, et pourtant bien à l'aise, dans ce cadre rond, tout petit, qu'est toujours le champ d'une médaille. C'est l'éternelle beauté chantée, non sans mélancolie, par le poète :

Le temps passe. Tout meurt. Le marbre même s'use.
Agrigente n'est plus qu'une ombre, et Syracuse
Dort sous le blanc linceul de son ciel indulgent ;
Et seul le dur métal que l'amour fit docile
Garde encore en sa fleur, aux médailles d'argent,
L'immortelle beauté des vierges de Sicile.

C'était le temps de la tyrannie populaire de Denys l'Ancien, période qui s'honore encore des merveilleux tétradrachmes qui ont pour types les têtes de face d'Aréthuse et d'Athéna ; ils sont signés de Cimon *(Fig. 16)*, d'Eucleidas, de Phrygillos, d'Evarchidas, et même de deux artistes associés, Eumène et Euthymos *(Fig. 14)*. Le revers



AR

Fig. 16. — Syracuse.

est toujours un quadrige agonistique, sauf une drachme dont l'emblème est le héros Leucaspis au combat. Cette petite pièce charmante commémore l'activité et l'action vigoureuse de Denys qui sut préserver Syracuse contre les entreprises des Carthaginois. Tandis que succombaient Sélinonte, Himère, Agrigente, Camarine, Messana et, avec elles, leurs belles séries monétaires, Denys l'Ancien jouit, à nos yeux, de la gloire éternelle d'avoir sauvé Syracuse qui resta la capitale du reste de la Sicile.

La chute de la dynastie des Denys marque la fin de la splendeur de l'art monétaire sicilien. Ni les pièces d'électrum du temps de Dion, ni celles de Timoléon le Corinthien au type de Zeus Eleuthérios, en 345, ne sauraient être mises en parallèle avec celles que nous venons de passer en revue. C'est en vain que Syracuse connaîtra encore des jours de prospérité et qu'elle perpétuera, même après Alexandre le Grand, sous la dynastie des Agathocle, ses types agonistiques. Si ses graveurs ont, alors, gardé la correction technique, ils n'ont plus d'originalité : la routine d'atelier a mis sur eux son emprise.

CHAPITRE IV

L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

§ I. — LES MONNAIES ROYALES

Dans la période antérieure à Alexandre le Grand, on rencontre déjà, sur les monnaies, de remarquables portraits individuels. Ceux des satrapes Tissapherne, Oronte, Pharnabaze, Tiribaze, Mazaios, Spithridate, nous frappent par leur saisissant réalisme, ainsi que ceux de plusieurs dynastes lyciens. Des usages locaux nous donnent aussi, pour cette époque, jusqu'à des portraits de poètes ou de philosophes, qu'on voulut ainsi honorer à l'occasion de leur couronnement dans les concours publics, entre autres certaines effigies des hectés de Phocée et de Mytilène et des statères de Cyzique.

Cependant, les rois de Perse n'ont leur image personnelle que dans les traits donnés au visage de l'archer porte-javeline. Il n'y a que des types divins sur les monnaies des rois de Macédoine antérieurs à Philippe, père d'Alexandre, ainsi que sur les monnaies de dynastes tels que le Thrace Seuthès qui, à la fin du Ve siècle, émet ses statères à la légende ΣΕΥΘΑ ΚΟΜΜΑ ou ΣΕΥΘΑ ΑΡΓΥΡΙΟΝ.

Philippe paraît s'être inspiré de l'exemple des rois Achéménides lorsqu'il s'est fait représenter à cheval et faisant

le geste protocolaire de la salutation, au revers de quelques-uns des plus beaux de ses statères d'argent. Les traits qui lui sont donnés dans cette petite image sont curieusement apparentés à ceux de Zeus dont l'effigie est au droit des mêmes pièces ; or, on sait que, pour flatter Philippe, ses courtisans allaient répétant qu'il ressemblait au maître de l'Olympe.

On a longtemps discuté au sujet des portraits monétaires d'Alexandre le Grand. Ce sont des images idéalisées, divinisées, dont la valeur iconique est médiocre. On a prétendu que la tête casquée d'Athéna elle-même, sur les statères d'or, avait des traits rapprochés de l'effigie réelle du roi ; cependant cette tête n'a qu'un rapport éloigné avec la tête coiffée de la dépouille du lion de Némée que, sur les tétradrachmes, on désigne sous l'appellation d'Alexandre le Grand en Héraclès.

Ces statères d'or d'Alexandre, au revers de Niké tenant une couronne et la stylis cruciforme, et ces tétradrachmes, au revers de Zeus aétophore assis, ont été émis non seulement en Macédoine, mais dans une foule d'ateliers dispersés dans la Grèce d'Europe, en Asie mineure, dans l'Asie sémitique et iranienne, partout où Alexandre a porté ses armes. On a continué à les frapper, ou on en a repris l'émission, plus d'un siècle et demi après la mort du conquérant. Tout autant que la déification du roi visée dans les premières et les meilleures frappes, cette routine des ateliers enlève toute véritable valeur iconique aux types des monnaies alexandrines en général.

Tandis qu'en Grèce et en Asie Alexandre est divinisé avec la peau de lion d'Héraclès, il a les cornes de bélier de Zeus Ammon et il est coiffé de la peau d'éléphant sur les monnaies frappées en Égype après la fondation d'Alexan-

drie : pièces remarquables qui ont, au revers, les unes Zeus aétophore, les autres l'antique statue macédonienne d'Athéna Alkis, le bouclier au bras et brandissant le foudre. Ce n'est que beaucoup plus tard, à l'époque romaine, que la tradition donne à Alexandre le Grand une effigie ceinte du diadème royal, les cheveux abondants et relevés, les traits déifiés, type dont le plus admirable exemple est sur l'un des médaillons d'or du fameux trésor de Tarse.

Si les diadoques se partagèrent l'Empire démembré, chacun d'eux ne renonça jamais à l'ambition de dominer sur ses rivaux et de bénéficier du culte dont Alexandre, comme les rois de Perse, avait été honoré de son vivant. C'est dans ce but qu'ils se firent aussi représenter sur leurs monnaies par un portrait, réel sans doute, mais affublé d'attributs divins et intentionnellement rapproché de l'effigie idéale d'Alexandre. Par cette ressemblance calculée, ils prétendaient rendre leur personne sacrée et justifier, aux yeux des peuples, leurs aspirations à la succession intégrale de l'empire. Tout d'abord, en Macédoine, Philippe Arrhidée, Cassandre, Antigone copient les types d'Alexandre, se bornant à substituer leur nom au sien ; ils n'ont pas de portrait monétaire. Démétrius Poliorcète (306-283), fils d'Antigone, frappe, lui aussi, d'abord des pièces sans portrait : ce sont les beaux tétradrachmes qui ont, au droit, la Victoire de Samothrace sur sa proue, et au revers, Poseidon combattant avec son trident. Ces types commémorent la victoire de Démétrius à Chypre en 306. Mais bientôt paraissent les belles pièces d'or et d'argent avec son effigie diadémée et ornée des cornes de taureau qui la déifient.

Les successeurs de Démétrius Poliorcète, Antigone Gonatas, Antigone Doson ne placent sur leurs magnifiques tétradrachmes que des types divins, — Poseidon, Apollon

assis sur une proue, Athéna Alkis, — qui célèbrent la victoire remportée à Cos en 253 par Antigone Gonatas sur la flotte égyptienne. Sur d'autres pièces, c'est un bouclier macédonien orné de la tête de Pan, allusion à la terreur *panique* qui s'empara des Gaulois, lors de leur tentative sur le sanctuaire de Delphes en 279.

Pyrrhus lui-même, qui frappa de si belles monnaies en Épire, en Italie, en Sicile, et même comme roi de Macédoine, sur lesquelles il se réclame parfois de sa descendance d'Achille, et où il se met sous la protection du Zeus de Dodone, n'a point d'effigie monétaire. Au contraire, et sans qu'on en saisisse bien la cause, pour les deux derniers rois de Macédoine, Philippe V (220-179) et Persée (178-168), nous avons des portraits qui comptent parmi les plus beaux de la numismatique. Celui de Persée est signé de l'artiste Zoïlos.

Sur les statères d'or et les tétradrachmes de Lysimaque, frappés en si grande abondance, on reconnaît la tête diadémée d'Alexandre avec la corne de Zeus Ammon ; cette effigie de convention passait pour avoir des traits de ressemblance avec Lysimaque, qui ne manquait point de s'en prévaloir. Son rival, Séleucus, se donne aussi une effigie idéalisée, ornée de grandes cornes de taureau ou coiffée d'un casque surmonté des mêmes cornes. Le cheval cornu, sans doute Bucéphale, les éléphants munis de cornes qui rappellent le rôle d'éléphantarque de Séleucus dans les armées d'Alexandre, sont aussi des types qui consacrent l'héroïsation du roi de Syrie. Ses successeurs défilent en une belle galerie de portraits réels, quelquefois avec des attributs divins.

Comme en toutes choses, les petits dynastes se traînent à la remorque des princes plus puissants et les imitent. Les

uns, comme ceux de Thrace et de Pæonie, n'ont point de portraits monétaires ; d'autres, sans en avoir plus de raison, se donnent une effigie. Les rois de Pont, dont la dynastie débute avec Mithridate Ier (302-266), ont d'abord quelques monnaies d'or et d'argent à leur nom, copiées sur celles d'Alexandre le Grand. Mithridate III (220-185) inaugure les tétradrachmes à portraits, si magnifiques qu'ils suffiraient à donner la célébrité aux princes qui en sont honorés. Il garde encore lui-même, au revers, le type alexandrin traditionnel de Zeus aétophore ; mais Pharnace Ier (185-169) substitue à ce type purement grec le type asiatique d'Hermès-Mithra, tenant la corne d'abondance et le caducée et tendant un cep de vigne à un faon. Avec Mithridate IV (169-150), c'est Persée tenant la harpè et la tête de Méduse ; sur de rares et magnifiques tétradrachmes, son portrait est conjugué avec celui de la reine Laodice : rappelons qu'il s'agit du père et de la mère du grand Mithridate.

Ces étonnantes effigies de princes asiatiques, au caractère ethnique si prononcé et dont les traits réalistes sont fixés par des artistes grecs dont l'habileté nous émerveille, sont peut-être plus dignes d'admiration que les effigies mêmes, si célèbres soient-elles, de Mithridate VI Eupator. Le grand Mithridate est diadémé ; il a un soupçon de barbe sur la lèvre et les joues, ses longs cheveux sont soulevés par le vent ; il impressionne avec son œil ardent, sa bouche volontaire, sa physionomie de chef et d'homme de guerre.

Quel contraste avec les figures vulgaires des rois de Pergame, de Cappadoce, de Bithynie ! La physionomie de Philétaire, avec sa lourde mâchoire, est celle d'un Hercule de foire ; ses successeurs la copient. Tandis que Nicomède Ier (279-255 av. J.-C.) a, sans prétention, les traits d'un homme arrivé au seuil de la vieillesse, Prusias II orne

ses tempes des ailerons de Persée. Les Ariarathes, de Cappadoce, ne se parent d'aucun attribut divin.

Les dynasties des villes de Phénicie et de Chypre que culbuta la conquête d'Alexandre ne furent pas restaurées dans la période hellénistique. Toutefois, les princes Juifs Asmonéens reçurent du roi de Syrie, Antiochus VII Sidétès, leur suzerain, le droit de battre monnaie. Ils en usèrent ; leur monnayage commence sous Simon Macchabée (143-135), mais sans leurs noms ni leurs effigies. On y lit en caractères samaritains : *sicle d'Israel* et *Jérusalem la sainte*, légendes qu'accompagne un ciboire et une triple branche de pavot. A partir de Jean Hyrcan Ier (135-104) les monnaies juives, les plus laides du monde, portent les noms des grands prêtres du temple de Jérusalem, mais sans leurs portraits, même lorsqu'ils prennent le titre de roi.

En revanche, il y a des effigies sur les monnaies des dynastes de la Nabatène.

Le portrait est la règle dans la numismatique des Parthes Arsacides fondée vers 250. Le type du revers, généralement Zeus assis, souvenir des monnaies d'Alexandre le Grand, est entouré de deux ou trois lignes en carré qui donnent protocolairement le nom et les titres du roi, en grec. Cette surcharge d'inscriptions, si disgracieuse, offre pourtant parfois un intérêt exceptionnel pour la chronologie, car on y trouve, explicitement indiqués, non seulement l'année, mais le mois durant lequel la monnaie a été frappée.

A côté de la grande série des Arsacides, on range dans les médailliers les remarquables pièces d'argent des rois de la Perside qui nous présentent les portraits de Bagadates et de Phrataphernes ; celles des princes de l'Elymaïde (Susiane) avec les effigies des Kamnaskirès et de la reine Anzazé ; enfin les grossières mais curieuses pièces d'argent et de

bronze de la Characène, avec les portraits d'Hyspaosinès (vers 124 av. J.-C.) et de ses successeurs, les Attambélos.

De pure tradition grecque sont les effigies des rois de la Bactriane qui débutent avec Diodote, autre révolté de 250 contre Antiochus II. Elles présentent d'intéressantes variétés : Démétrius coiffé de la peau d'éléphant ; Euthydème II, tête nue, seulement diadémé, de même qu'Agathocle et Antimaque. Voici Eucratide avec son large casque orné de petites cornes ; son énorme pièce d'or, du poids de 20 statères (168 gr.), est l'une des curiosités du Cabinet des Médailles ; elle a, pour revers, les Dioscures à cheval. Vers l'an 100 avant notre ère, sur cette longue série, l'écriture *kharosthi* de l'Inde se substitue à l'alphabet grec, le mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ est remplacé par *Maharajasa* ; les types s'indianisent.

La numismatique de l'Égypte s'ouvre avec les monnaies de Ptolémée Soter qui ne prend pas encore le titre de roi ; elles portent, avec les types alexandrins, le nom ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ou même ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΟΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ c'est-à-dire « monnaie de Ptolémée, de types et de poids alexandrins ». Puis, après 306, viennent les pièces d'or et d'argent avec ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ et la tête diadémée de Ptolémée, la peau de lion autour du cou. L'aigle sur un foudre devient le blason des Lagides et remplit, le plus souvent, le champ du revers.

Les octodrachmes d'or à la légende ΑΔΕΛΦΩΝ ΘΕΩΝ nous donnent jusqu'à quatre portraits royaux conjugués, deux au droit et deux au revers de chaque pièce. Les reines Arsinoé et Bérénice sont souvent coiffées d'un long voile comme Déméter. Ptolémée III Evergète a des attributs divins : la couronne radiée de Hélios, l'égide d'Athéna sur la poitrine, le trident de Poseidon sur l'épaule. Ces portraits

des Lagides nous conduisent jusqu'à la Cléopâtre de Marc Antoine, que ses monnaies médiocres représentent parfois avec les attributs d'Isis.

Il n'y a point de portraits sur les monnaies de la Cyrénaïque ou celles de Carthage ; mais on a ceux des rois de Numidie Massinissa (202-148), Micipsa et leurs successeurs jusqu'à Juba II. Les rois de Maurétanie Syphax (213-202), son fils Vermina, et les Bocchus ont aussi leurs effigies monétaires accompagnées de leurs noms en caractères puniques.

Le roi de Syracuse Agathocle, qui bat monnaie à la suite de son usurpation de 317, n'a pas de portrait. Il se borne aux types divins ou agonistiques de tradition à Syracuse. Au contraire, parmi ses successeurs, Hiéron II, la reine Philistis, et Hiéronyme (216 av. J.-C.) s'avisent tout à coup de placer leur portrait sur leurs espèces. Ce n'est, certes, point un accroissement de puissance ou d'autorité qui a pu donner prétexte à cette innovation.

Parmi les petits dynastes illyriens, Monunius (vers 280) n'a point de portrait monétaire, mais Genthius (197-168) et son successeur Ballæus ont les leurs.

En Orient, quelques pontifes héréditaires, qui jouissaient d'une semi indépendance, frappent monnaie, en prenant les titres de δυνάστης ou de τόπαρχος, par exemple, ceux d'Olba en Cilicie, pontifes de Zeus Olbios. Asandre et Hygiænon, du Bosphore, s'intitulent *archontes.* En Palestine quelques dynastes prennent les titres d'ἐθνάρχης et de τετράρχης. Aucun de ces principicules n'a de portrait monétaire.

Chez les barbares des régions de la Thrace ou du Pont-Euxin, tandis que des rois comme Cavarus (vers 220), Mostis, Cotys Ier, ne mettent sur leurs espèces imitées des

Grecs que des types banaux : Apollon, Héraclès, Dionysos, d'autres, tels que Cotys III (57-48 av. J.-C.), Sadalès, Rhœmetalcès Ier, au début de notre ère, sont honorés de l'effigie monétaire.

En résumé, dans cette revue rapide des monnaies royales du monde hellénique, nous constatons qu'il n'y a point de règle générale, mais des usages locaux et individuels, relativement à l'exercice du droit de monnaie et d'effigie. Des circonstances occasionnelles amènent tel ou tel prince à frapper des pièces d'or, d'argent, de bronze, à placer son effigie sur ses monnaies, sans qu'une tradition tyrannique leur impose ses lois.

§ II. — LES MONNAIES URBAINES EN GRÈCE ET EN ORIENT JUSQU'A LA CONQUÊTE ROMAINE

Alexandre prit toujours à tâche, même au cœur de l'Asie, de respecter les usages particuliers des populations et les privilèges des villes dont il se proclamait le libérateur. Par là, nous nous expliquons le témoignage de Quinte Curce quand il nous dit que la chancellerie d'Alexandre faisait usage de deux sceaux, l'un pour les contrées grecques, sur lequel était gravé son portrait par Pyrgotèle, l'autre pour les provinces asiatiques, qui portait l'image de l'ancien sceau royal des Achéménides. Il en fut de même pour les monnaies : outre la monnaie royale alexandrine, il y eut la monnaie perse, sans nom royal, qui continua à être frappée au type de l'archer porte-javeline. Le satrape Mazaios qui, après Arbèles, en 331, abandonna son maître Darius pour se mettre au service d'Alexandre, ayant reçu de celui-ci le gouvernement de l'immense satrapie de Babylone, poursuivit aussi l'émis-

sion, avec son nom en araméen *Mazdaï*, des statères d'argent épais et comme taillés à l'emporte-pièce, qui ont pour types ordinaires Baaltars et le lion. Les historiens d'Alexandre nous disent qu'en Asie il payait ses soldats en dariques, et qu'il faisait aux habitants de la Perse des distributions d'argent en cette espèce de monnaie à laquelle les populations orientales étaient accoutumées.

Sous les diadoques, la monnaie alexandrine et, à côté d'elle, les espèces royales de chaque dynastie sont le numéraire courant du commerce. Le monnayage urbain, à types autonomes, est rare; en général, il se borne aux petites pièces d'argent et au bronze, c'est-à-dire à la monnaie d'appoint.

La Confédération des Cyclades témoigne de sa vitalité, à l'époque hellénistique, sous la protection des rois d'Égypte, par l'adoption de la δραχμὴ νησιωτική ou « drachme insulaire ». La taille de cette pièce, variété de la drachme rhodienne (3 gr. environ), appliquée couramment dans le monnayage des îles et des ports de la Méditerranée orientale, persista jusqu'à la domination romaine.

Athènes, qui ne paraît pas avoir eu jamais un atelier alexandrin, ne frappe que de misérables *chouettes*, et encore par intermittence. Elle fut réduite, une nouvelle fois, à fabriquer de la monnaie d'or, à l'occasion du siège que Démétrius Poliorcète lui fit subir de 296 à 294. La ville était en proie à la famine ; sur le point de succomber, Lacharès qui la défendait se vit contraint d'envoyer au creuset le trésor du temple de l'Acropole, les cent corbeilles d'or (κάλαθοι) que portaient les vierges athéniennes dans les processions des Panathénées et jusqu'aux ornements d'or de l'Athéna Parthénos de Phidias, y compris son égide sacrée. Avec cet or, Lacharès fit frapper des monnaies pour la solde de ses derniers mercenaires.

Après une lutte désespérée, une révolution ayant éclaté, Lacharès dut prendre la fuite sous un déguisement. Habillé en portefaix, ayant sur ses épaules une charge qui paraissait être du fumier, le visage barbouillé, il réussit à franchir une porte de la ville. Là, il s'élance sur un cheval et part au galop, les poches pleines d'or. Des soldats de Démétrius qui l'aperçoivent se mettent à sa poursuite. Lacharès jette à poignées les statères, autant pour s'alléger que pour exciter la cupidité de ceux qui le pourchassent et s'arrêtent pour ramasser les pièces. Grâce à ce stratagème, Lacharès réussit à gagner la frontière de Béotie.

Athènes demeura 65 ans sous la domination macédonienne. Enfin, des jours meilleurs parurent : ce fut en 229, lorsqu'Aratus fonda la Ligue achéenne. Se constituant le champion de « la liberté pour tous », Aratus malade se fit transporter dans une litière à Athènes. La garnison macédonienne se retira pacifiquement. Athènes redevint ainsi, au moins en apparence, une république indépendante. Ce fut alors qu'elle réorganisa sa monnaie et inaugura la frappe des abondants tétradrachmes qu'on appelle *le nouveau style* et dont les émissions devaient se prolonger jusque sous Auguste.

Si les Athéniens se faisaient illusion sur leur liberté récupérée, ils se trompaient non moins naïvement sur le mérite artistique des nouvelles *chouettes* qu'ils disaient plus belles et plus élégantes que les anciennes.

L'Athéna de ces pièces, au flan large et plat, au revers surchargé d'inscriptions, ne ressemble guère à la vieille Athéna de Pisistrate. C'est la tête schématiquement interprétée de la Parthénos de Phidias, c'est-à-dire de la statue chryséléphantine qui avait été consacrée en 438 dans le temple de l'Acropole. La chouette du revers est perchée sur

la panse d'une amphore panathénaïque, allusion aux jeux publics appelés les Panathénées qu'on célébrait périodiquement à Athènes comme fête nationale. A côté de la chouette, le mot traditionnel ΑΘΕ reste stéréotypé.

Outre ces éléments fixes, le revers des monnaies athéniennes du nouveau style contient des éléments mobiles et variables qui font, à vrai dire, le principal intérêt de ces pièces. Nous en parlerons plus loin.

Athènes va rester figée deux cents ans dans ce type nouveau. Les autres villes grecques très nombreuses, qui frappent monnaie dans la période hellénistique, ont l'imagination plus fertile que la capitale de l'Attique. Les traditions locales, en même temps que les événements contemporains et les œuvres sculpturales, continuent partout à être une mine de types variés.

Par exemple, la figure de l'Étolie assise, au revers des monnaies de l'Étolie frappées après la retraite des Gaulois, en 279, est l'image d'une statue dédiée à Delphes par les Etoliens après leur victoire. On remarquera, en Acarnanie, les représentations de l'Achéloüs et de la nymphe Callirhoé ; l'obélisque d'Apollon Ἀγυιεύς à Ambracie et à Apollonie d'Illyrie ; Aphrodite Αἰνειάς à Leucas ; Zeus Dodonéen, couronné de chêne et Dioné voilée, sur les monnaies de la République épirote ; plus tard, sur les drachmes si communes d'Apollonie, ce sont les trois nymphes qui dansent autour du brasier du *nymphaeum* décrit par Strabon, qui était consacré à Pan et aux nymphes.

Voici, vers 280, à Lamia de Thessalie, l'effigie de la fameuse hétaïre Lamia, dont les charmes captivèrent Démétrius Poliorcète et à laquelle Thèbes et Athènes élevèrent des autels. Au revers des bronzes de Crannon, une hydrie sur laquelle sont perchés deux corbeaux est placée sur un cha-

riot. Ce type, singulier en apparence, trouve son explication dans les *Histoires merveilleuses* d'Antigone de Carystos, auteur du IIIe siècle av. J.-C. A l'occasion de grandes sécheresses et pour les faire cesser, raconte Antigone, on promena autour de la ville, sur un char, une grande amphore ; des corbeaux, oiseaux fatidiques consacrés à Apollon, étant venus se percher sur le bord de l'amphore pour s'y désaltérer, on reconnut à ce prodige qu'Apollon exauçait la prière des habitants et que la pluie ne tarderait pas à tomber. C'est en effet ce qui arriva et le miracle se produisit plusieurs fois : le type monétaire est un témoignage de la reconnaissance des habitants envers le dieu.

Sur les bronzes de Corcyre frappés depuis 300 jusqu'à l'arrivée des Romains en 229, figure une proue avec un nom variable inscrit sur le bastingage ; ΑΛΚΑ, ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ, ΕΥΚΛΕΙΑ, ΣΩΤΕΙΡΑ, etc. : ce sont les noms des galères qui remportèrent les prix dans les naumachies instituées périodiquement en l'honneur de Poseidon.

Les grands événements politiques qui installèrent la domination romaine dans la Grèce d'Europe et dans la Grèce asiatique sont la défaite du roi de Macédoine Philippe V, à Cynocéphales, en 197 ; celle du roi de Syrie, Antiochus III. à Magnésie du Sipyle, en 190 ; la ruine définitive du royaume de Macédoine par la défaite de Persée, à Pydna, en 168; la prise et la destruction de Corinthe en 146; enfin, la chute de Mithridate, en 62.

Dans la romanisation de la Grèce, les Romains procédèrent graduellement et par étapes, au fur et à mesure que les événements favorisaient leur emprise et leurs empiètements, et cette marche progressive est exprimée d'une manière frappante dans les monnaies.

Lorsque le consul Flamininus, vainqueur à Cynocéphales,

fut venu à Corinthe triompher aux Jeux Isthmiques et proclamer la liberté rendue aux Grecs, ce ne fut point un vain mot, au point de vue numismatique. Nombre de villes de la Grèce d'Europe rouvrirent leurs ateliers et se mirent à frapper, en toute indépendance, des monnaies autonomes qui sont, pour nous, comme les témoins de leurs illusions imprudentes.

Il en fut de même en Asie, lorsqu'après la défaite d'Antiochus à Magnésie, en 190, les Romains proclamèrent de la même façon la liberté des villes asiatiques : celles-ci s'empressèrent à l'envi de témoigner de leur liberté en inaugurant de nouvelles séries monétaires.

Le droit de monnaie et son exercice étaient considérés par les Grecs comme le symbole de la liberté politique. Les petites confédérations ethniques elles-mêmes prétendirent renouveler, dans l'exercice de ce droit, l'affirmation du lien fédéral qui les groupait jadis. C'est ainsi qu'en 196, après Cynocéphales, les Thessaliens se mettent à frapper avec la légende fédérale ΘΕΣΣΑΛΩΝ leurs médiocres pièces d'argent aux types de Zeus et d'Athéna Itonienne ; les Béotiens reprennent aussi l'émission de leurs monnaies avec ΒΟΙΩΤΩΝ.

Après la chute de la royauté macédonienne à Pydna, en 168, commencent les grandes émissions de Maronée et de Thasos, qui remplacent dans le commerce du nord les tétradrachmes macédoniens. Ces pièces aux types de Dionysos et d'Héraclès, avec les légendes ΔΙΟΝΥΣΟΣ ΣΩΤΗΡ ΜΑΡΩΝΙΤΩΝ et ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΘΑΣΙΩΝ, furent extrêmement répandues et longtemps imitées par les Barbares du Danube.

A partir de 146, la Macédoine, constituée en province romaine, émet des monnaies qui portent les noms des gouverneurs romains. Les tétradrachmes du questeur Aesillas

sont les plus communs ; ils ont, au droit, la tête idéalisée d'Alexandre le Grand avec la corne d'Ammon ; émis en l'an 93-92 avant J.-C. ils introduisent la langue latine dans le monnayage macédonien.

En Asie, à partir de 190, un grand nombre de villes frappent aussi de remarquables tétradrachmes de poids attique. Les unes y inscrivent l'ethnique de leurs habitants, au génitif pluriel suivant l'usage et elles adoptent des types autonomes : ce sont, entre autres, Lampsaque, Alexandria, Troas, Ilion, Ténédos, Cymé, Myrina, Erythrées, Héraclée d'Ionie, Lébédos, Magnésie, Smyrne, Perga.

D'autres exercent leur droit de monnaie en reprenant la frappe des tétradrachmes alexandrins demeurés si populaires ; pour reconnaître leurs propres produits, elles ajoutent, dans le champ de ces monnaies, leur emblème local, leurs armes, aurait-on dit au moyen-âge. On a ainsi des tétradrachmes avec ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ et les types de la tête d'Héraclès et de Zeus assis, aétophore ou nicéphore, qui portent dans le champ du revers les marques des villes de Mytilène, Phocée, Milet, Chios, Samos, Cos, Rhodes et cinquante autres.

Combien de temps dura le monnayage alexandrin dans ces villes asiatiques ? Ce temps diffère suivant les villes. Rhodes, par exemple, cessa de frapper des tétradrachmes alexandrins, en 168, lorsque les Romains enlevèrent aux Rhodiens leurs possessions continentales. D'autres villes continuèrent ce monnayage jusqu'en 133 av. J.-C., lorsque la Province romaine d'Asie fut constituée. Alors, les Romains substituèrent, dans la circulation commerciale, le *cistophore* au tétradrachme alexandrin parce que cette dernière pièce était le symbole de la nationalité hellénique qu'il fallait faire oublier.

Les premiers *cistophores* paraissent avoir été créés à Éphèse dès l'an 200. Leur nom vient de la ciste dionysiaque qui en forme le type principal ; le coffret sacré est entr'ouvert au milieu d'une couronne de lierre et un serpent s'en échappe ; au revers, un arc dans son étui, entre deux serpents. Tel est le type constant du cistophore ; il pèse de 12 gr. 75 à 12 gr. 40. Les rois de Pergame le frappèrent en abondance et le popularisèrent si bien qu'après l'an 133, lorsque le roi Attale III eut légué son royaume aux Romains, ceux-ci trouvèrent en lui la monnaie à types neutres qu'ils pouvaient substituer, sans secousse et sans choquer les habitudes, au tétradrachme alexandrin, emblème de ralliement pour le panhellénisme toujours vivace. Voilà pourquoi, non seulement ils n'arrêtèrent pas la frappe du cistophore, mais ils l'intensifièrent et ils l'installèrent dans un grand nombre d'ateliers de la Province romaine d'Asie.

Dans le champ des cistophores, est inscrit le monogramme d'un grand nombre de villes de Mysie, de Lydie, d'Ionie et de Phrygie englobées dans cette province.

Il y a souvent aussi des noms de magistrats locaux, puis les noms des proconsuls romains et une date qui se réfère à l'ère de 133, année de la création de la Province romaine. Le nom de Cicéron qui fut proconsul de Cilicie de 61 à 58 av. J.-C. se lit sur des cistophores d'Apamée et de Laodicée.

Les défaites de Mithridate assurèrent définitivement l'empire de l'Orient aux Romains. Les villes qui avaient fait alliance avec le roi de Pont, un instant favorisées par lui, frappèrent même des monnaies d'or avec le métal qu'il leur envoya : ainsi en est-il d'Athènes, de Smyrne, d'Éphèse, de Tralles et de quelques autres. Le châtiment ne se fit guère attendre : Athènes fut emportée d'assaut par Sylla, le 1er mars 86. Son monnayage pourtant n'en souffrit point

trop ; à cause de sa réputation littéraire et de son repentir, Athènes obtint un traitement de faveur. Il en fut autrement pour les villes asiatiques : leur monnayage autonome fut remplacé par les cistophores. Rhodes seule, qui était restée fidèle à l'alliance romaine et avait résisté à Mithridate, put continuer et même développer le monnayage de ses drachmes à la *rose* jusqu'au milieu du siècle qui précède notre ère.

La suite monétaire des rois de Syrie s'arrête en 69, lorsque le roi d'Arménie Tigrane fut dépouillé par Lucullus.

§ III. — LES MAGISTRATS MONÉTAIRES

Dans toutes les villes monétaires, il y avait, en dehors du personnel technique des ateliers, des magistrats délégués par les pouvoirs publics pour surveiller la fabrication et contrôler les émissions de la monnaie. Ces mandataires de l'autorité locale formaient une Commission de trois ou quatre membres, — rarement deux ou plus de quatre, — parmi lesquels l'un au moins était un débutant dans la carrière administrative ; les autres ou l'un d'eux étaient les plus hauts dignitaires de l'État dans l'ordre civil, militaire et sacerdotal.

Les monnaies frappées pendant qu'ils sont en charge portent leur monogramme, leur symbole ou leur nom en toutes lettres. Parfois, une seule signature ainsi exprimée suffit à représenter tout le Collège ; mais souvent, il y a, sur les pièces, deux ou trois signatures. Chaque ville, chaque époque a, sous ce rapport, ses usages particuliers. Un point est commun à toutes : c'est que ces représentants de l'autorité souveraine, quel qu'en soit le nombre, changent

fréquemment ; ils ne sont investis de leur délégation que pour un temps très court, rarement plus d'un an. Ils signent les espèces comme ils apposaient leur sceau ou leur nom au bas d'un acte public, pour l'authentiquer.

C'était un grand honneur d'avoir son nom sur la monnaie, puisque dans les monarchies cet honneur était une prérogative de la royauté. C'est pour cela que, dans les Républiques, le chef du Collège monétaire était généralement le plus haut magistrat de la cité ou, à tout le moins, un personnage considérable, un citoyen qu'on voulait honorer d'une manière quasi royale. Aussi, le rôle de ce chef était-il tout honorifique. Seuls, les magistrats d'un rang inférieur, dont le nom ou le *différent* accompagne le sien, remplissaient un rôle effectif et responsable.

Comme les hauts magistrats dont nous parlons étaient généralement en charge pendant un an, leur signature servait de base à la chronologie locale. La série des monnaies signées, si on l'avait complète pour chaque ville, constituerait le calendrier officiel et donnerait, année par année, la liste des premiers magistrats de toutes les cités. En un mot, l'inscription du nom du chef du Collège sur la monnaie équivalait à une date dans les fastes locaux.

Rares avant la fin du ve siècle, les signatures sont longtemps sous la forme de lettres isolées, de syllabes, de monogrammes, de symboles que, malheureusement, il est difficile d'interpréter. A partir du IVe siècle, les signatures se développent, sont plus nombreuses, plus explicites, les noms sont souvent en toutes lettres, au nominatif ou au génitif. Au IIIe siècle, les noms de magistrats deviennent abondants dans certaines villes où la frappe est très développée en raison du mouvement commercial.

Ces noms se présentent sans qualificatif administratif.

Seuls, des renseignements historiques extérieurs nous apprennent occasionnellement que tel personnage, qui a signé la monnaie dans une ville déterminée, y exerçait la fonction d'archonte, de stratège, de grand prêtre, de prytane, de boularque, d agonothète. Ce n'est qu'à l'époque romaine, et spécialement dans la Province d'Asie, que sont fréquentes ces précieuses mentions de titres administratifs à la suite des noms des magistrats monétaires.

Citons quelques exemples. Dès le Ve siècle, dans les villes de Macédoine et de Thrace, dont les ateliers devaient être fermés par les conquêtes de Philippe, vers 350, les monnaies sont signées de noms qui sont tantôt au génitif, avec la préposition ΕΠΙ, tantôt au nominatif :

A Maronée : ΕΠ(Ι) ΑΡΧΕΜΒΡΟΤΟ ; ΕΠΙ ΜΗΤΡΟΦΑΝΕΟΣ ; — ΔΕΟΝΥΣ, ΜΗΤΡΟΦΩΝ.

A Abdère, d'abord des noms abrégés : ΠΡΟ, ΔΑΜ, ΜΕΙΔΙ ; puis, à partir du milieu du Ve siècle, des noms en toutes lettres, souvent précédés de ΕΠΙ ; dans le champ des pièces, un petit symbole qui se rapporte sûrement au magistrat signataire, car il est parfois allusif à son nom par un simple jeu d'esprit :

ΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟΣ a pour symbole un guerrier combattant ; ΠΥΘΩΝ, le trépied d'Apollon Pythien ; ΕΠΙ ΜΟΛΠΑΓΟΡΕΩ, prend une danseuse ; ΕΠΙ ΤΗΛΕΜΑΧΟ, Héraclès combattant ; ΕΠΙ ΣΜΟΡΔΟΤΟΡΜΟ (nom thrace). On trouve aussi : ΕΠΙ ΔΗΜΟΚΡΙΤΟ avec une lyre. Le philosophe Démocrite était d'Abdère ; il mourut en 357. Investi de la plus haute fonction de la ville, il a signé les monnaies comme magistrat éponyme; — ΕΠΙ ΝΥΜΦΟΔΩΡΟ : il s'agit de Nymphodoros, le père de celui qui exerça le pouvoir suprême à Abdère vers 430.

A Thèbes, il y a de très nombreux noms sur les statères,

dès le IVe siècle. Ils sont presque toujours abrégés : ΑΓΛΑ, ΑΜΦΙ, ΘΕΟΠ, ΠΟΛΥ, ΤΙΜΟ. Parmi ces noms on retrouve des personnages historiques, tels que Isménias, Androcleidas, même les noms d'Epaminondas, de Damocleidas et de Théopompe, les amis de Pélopidas : nous apprenons par là que les signataires des monnaies thébaines étaient les Béotarques éponymes.

Vers l'an 221, Byzance commence l'émission de ses monnaies à la tête voilée de Déméter et au revers de Poseidon, assis sur un rocher ; on y relève, parmi les signatures : ΕΠΙ ΟΛΥΜΠΙΟΔΩΡΟΥ : ΕΠΙ ΕΚΑΤΟΔΩΡ. Or, les magistrats Olympiodoros et Ecatodoros sont mentionnés par Polybe qui, en 221, les qualifie de προστάται.

A Éphèse, pour la période antérieure à la domination romaine, nous connaissons plus de cent noms de magistrats non titrés. Il n'y a qu'un nom sur chaque pièce. Des renseignements épigraphiques nous apprennent que ce nom était celui du premier Prytane, c'est-à-dire le Président du conseil des Prytanes et que ce haut fonctionnaire donnait son nom à l'année.

Mais à Samos, où nous avons aussi, pour la même période, une longue série de noms, nous ne saurions affirmer que les monnaies étaient signées par le Démiurge, le haut fonctionnaire éponyme.

A Smyrne, à l'époque où cette ville fit alliance avec Mithridate, elle émit quelques statères d'or qui portent la mention collective du collège des prytanes, ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ ΠΡΥΤΑΝΕΙΣ.

A Istros, colonie milésienne du Pont-Euxin, on lit sur une pièce, au type d'Apollon sur l'omphalos, le nom de magistrat ΑΡΙΣΤΑ (γόρας), qui doit être le même que celui qui, dans une inscription du IIe siècle, est mentionné comme

honoré d'un culte public dans cette ville, en raison de services rendus.

Sur les monnaies de la Ligue thessalienne, de 196 à 146, il y a des noms avec mention de la filiation : ΝΙΚΟΚΡΑΤΗΣ ΕΥΒΙΟΤΟΥ.

A Apollonie d'Illyrie, les magistrats sont au nombre de deux sur chaque pièce. Le nom qui est au droit, au nominatif, est celui du maître de la monnaie ; le nom du revers est au génitif et probablement celui du magistrat éponyme annuel.

A Athènes, les monnaies du nouveau style portent généralement trois noms. Bien qu'ils ne soient suivis d'aucune indication de fonction, les observations dont ils ont été l'objet nous éclairent d'une manière inattendue sur l'organisation et le fonctionnement du contrôle des émissions et, par assimilation, sur l'état des choses dans les autres grandes cités du monde grec.

Les éléments mobiles sur les monnaies du nouveau style sont : 1° les lettres placées sous l'amphore ; 2° la lettre placée sur l'amphore ; 3° les noms des magistrats ; 4e le symbole adjoint. Les variations qui se produisent dans ces quatre éléments ne sont ni parallèles, ni simultanées. Tous ne changent pas à la fois et en bloc ; il en est, parmi eux, qui sont plus stables que les autres. Les uns changent quand les autres demeurent. C'est l'observation de ces changements ainsi diversifiés qui a permis de déterminer les lois essentielles qui présidaient à ces modifications.

1° Le groupe de lettres placé *sous l'amphore* est formé des initiales des officines de l'atelier monétaire qui était installé au cap Sunium, à proximité des mines du Laurium ; les noms de ces officines étaient, semble-t-il, d'après des inscriptions récemment découvertes, les mêmes que ceux

des puits de mines. Il faut lire sur les monnaies, par exemple : ΚΤΗ(σιακόν), ΑΠΩ(λλωνιακόν) ; ΦΙ(λημονιακόν), ΔΙΟ (νυσιακόν), etc.

Le métal extrait du puits Κτησιακόν était livré à l'officine monétaire du même nom, et ainsi des autres : de sorte que l'on pouvait contrôler, par là, à la fois le rendement du puits, les opérations d'affinage et la fabrication de l'officine correspondante. D'après les initiales relevées sur les monnaies, l'atelier comprenait au moins 30 officines ; mais elles n'ont sans doute pas fonctionné simultanément et elles ne sont pas toutes de la même époque.

2° La lettre inscrite *sur l'amphore* varie douze ou treize fois : ce sont les douze premières lettres de l'alphabet : Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ζ, Η, Θ, Ι, Κ, Λ, Μ et exceptionnellement Ν (= 13). Ces lettres représentent les mois de l'année ; la lettre Ν ne paraît que dans les années embolimiques ou années de 13 mois.

Elles paraissent être dans un certain rapport avec le troisième des noms de magistrats inscrits sur la pièce, car ce troisième nom change aussi tous les mois. Cependant il ne change pas toujours d'une façon absolument concordante avec la lettre mensuelle ; on va voir pour quelles raisons.

On a reconnu dans ce troisième nom celui du délégué de l'une des douze tribus athéniennes. On sait que chaque tribu était chargée, à tour de rôle et pour un mois, de l'exercice de la prytanie, ce qui entraînait pour elle le contrôle effectif des émissions monétaires. Mais le représentant de chaque tribu change chaque mois de l'année *solaire* ou année religieuse (κατὰ θεόν), tandis que la lettre d'amphore change chaque mois de l'année *lunaire*. Nous ne saurions entrer ici dans les détails de cette curieuse complication d'où l'on a tiré de précieuses indi-

cations sur le calendrier athénien. Constatons seulement que le troisième magistrat, représentant d'une tribu athénienne, est mensuel à peu près comme la lettre d'amphore.

3° Les deux premiers magistrats inscrits sur chaque pièce d'une manière plus explicite que le troisième sont annuels. Ils forment 110 séries jusqu'ici connues. Si chaque série était complète on aurait douze, — quelquefois treize — noms mensuels et douze ou treize lettres d'amphore pour chaque groupe des deux premiers noms.

Le premier nom de chaque série, c'est-à-dire celui qui vient en tête sur chaque pièce, paraît être là pour l'honneur *(honoris causa)*. C'est un hommage que fait l'administration de la ville à un personnage déterminé. Voilà pourquoi on trouve à cette place d'honneur les noms de représentants des plus illustres familles athéniennes, et même des noms d'étrangers de haut parage qui, pendant quelque temps, ont joui de l'hospitalité d'Athènes.

Le second des noms est aussi celui d'un personnage appartenant à une famille des plus considérées, soit qu'il fût, lui aussi, inscrit pour l'honneur, soit que son rôle de contrôleur général des émissions fût effectif.

En définitive, à Athènes, on plaçait, chaque année, sur les monnaies, en première et en seconde ligne, les noms de citoyens choisis dans un nombre restreint de vieilles familles athéniennes et, exceptionnellement, les noms d'étrangers illustres résidant à Athènes.

4° Quant au *symbole adjoint*, dans le champ du revers, il appartient au premier magistrat et change toujours avec lui.

Voyons l'application de ces principes dans quelques séries.

On a l'habitude de désigner les séries par les deux premiers noms qui sont annuels, en négligeant le troisième, plus abrégé et mensuel. Prenons la série signée ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΚΑΡΑΙ-

ΧΟΣ *(Fig.* 17*)*. Dans le champ, en symbole, à côté de la chouette, un éléphant. Quel est cet Antiochus qui signe en qualité de premier magistrat ? Il est évident qu'il s'agit



FIG. 17. — Athènes (nouveau style).

d'un personnage apparenté aux rois de Syrie, puisqu'il prend pour symbole un éléphant, le blason des Séleucides. Or, nous savons que le roi de Syrie, Antiochus IV Epiphane, séjourna à Athènes pendant une période de temps assez longue avant son accession au trône en 175 av. J.-C. C'est lui dont le nom figure sur les monnaies athéniennes ; on a voulu lui faire les honneurs de la monnaie presque comme à un roi.

Il y a, de même, une série qui porte en première ligne le nom d'un Ariarathe qui séjourna à Athènes avant de devenir roi de Cappadoce.

A la même place d'honneur on trouve les noms des représentants des plus nobles familles athéniennes : un Ammonios, un Eurycleidès, un Mikios, un Glaucon, plusieurs Dioclès, un Thémistocle. Exemple :

Série ΘΕΜΙΣΤΟ(κλης) ΘΕΟΠΟΜΠΟΣ ; en symbole, un trophée sur une galère *(Fig.* 18*)*. Il s'agit ici, dans le premier

magistrat, d'un descendant lointain du grand Thémistocle ; la galère salaminienne ne laisse aucun doute sur ce point. Voilà donc, et nous en avons bien d'autres exemples, un citoyen, représentant d'une des plus illustres familles d'Athènes, qui reçoit les honneurs de la monnaie vers 165 avant J.-C.

Série ΚΟΙΝΤΟΣ ΧΑΡΜΟΣΤΡΑ(της). Le premier magistrat est un Romain *Quintus*. Il s'agit de *Quintus Cæcilius Metellus*, qui fut proconsul en Macédoine et battit la ligue achéenne près de Scarpheia en 147 av. J.-C.



Fig. 18. — Athènes.

Lorsque Mithridate entreprit, en se réclamant des souvenirs d'Alexandre et de Persée, de chasser les Romains de la Grèce, il réussit à entraîner dans son parti la plupart des villes grecques d'Asie mineure, comme Éphèse et Milet. A Athènes, deux factions se disputèrent l'opinion, celle des Romains représentée par le philosophe Philon ; celle de Mithridate, représentée par les philosophes Apellicon et Aristion. Le parti de Mithridate l'emporta et les Athéniens allèrent jusqu'à placer le nom du roi de Pont sur leurs monnaies. La série de l'an 87-86, signée ΒΑΣΙΛΕ(υς) ΜΙΘΡΑΔΑΤΗΣ — ΑΡΙΣΤΙΩΝ, comprend non seulement des pièces d'argent, mais des bronzes au type de l'éléphant et des statères d'or. Toutes ces pièces ont en symbole-adjoint le soleil entre deux croissants, emblème mithridatique qui figure aussi sur les monnaies du Pont.

Le trésor du Parthénon étant depuis longtemps épuisé, d'où provenait l'or des statères ? Nous le savons : il avait été enlevé du temple d'Apollon, dans l'île de Délos, par le stratège de Mithridate, Archélaus, et livré par celui-ci aux

Athéniens. Nous sommes même informés que ce fut le philosophe Aristion, dont le nom est sur les monnaies avec celui de Mithridate, qui fut chargé du transport de cet or de Délos à Athènes.

Quelques séries des monnaies athéniennes sont sans noms de magistrats, mais cette particularité s'explique par des raisons historiques. Ainsi, la série où les noms sont remplacés par deux trophées fait allusion aux deux victoires de Chéronée et d'Orchomène, remportées par Sylla en 85 av. J.-C.. La série de basse époque et de médiocre style, sur laquelle on lit Ο ΔΕΜΟΣ *(sic)*, a été frappée à l'occasion du soulèvement populaire provoqué par Brutus en 44 av. J.-C., après la mort de Jules César.

Particularité qui s'applique à toutes les séries : les pièces de bronze qu'on frappait en même temps que les pièces d'argent ont pour type, non point la chouette, mais la reproduction, en grand, du symbole adjoint des tétradrachmes de la même année. Ainsi, les bronzes de l'année d'Antiochus sont au type de l'éléphant ; ceux qui sont au type de la galère salaminienne sont ceux de l'année du magistrat Thémistocle ; ceux qui ont pour type Artémis Phosphoros sont de l'année de Phanoclès. Par ce procédé ingénieux on savait à quelle émission appartenait une pièce de bronze.

Tel était, sommairement exposé, le mécanisme du contrôle administratif de la monnaie à Athènes. Quant à la disposition chronologique des 110 séries de tétradrachmes signés, elle est encore conjecturale sur bien des points. Il n'y a qu'un nombre restreint de séries dont la date ait pu, jusqu'ici, être fixée avec certitude dans cette longue période qui va depuis 229 jusqu'à Auguste.

§ IV. — LA DERNIÈRE PÉRIODE DU MONNAYAGE GREC EN OCCIDENT

Dans le monde occidental, l'histoire de la monnaie, à partir du IIIe siècle, doit tenir compte de facteurs politiques nouveaux que résument les noms de Rome et de Carthage.

Les villes de l'Étrurie qui avaient battu monnaie dès le milieu du Ve siècle, en s'inspirant des systèmes et des types grecs, sont obligées de fermer leurs ateliers lors de la conquête romaine, c'est-à-dire au milieu du IIIe siècle. Dans le sud de l'Italie, tandis que, vers la fin du IVe siècle, les généraux romains installent l'influence de Rome en Campanie, dans le Samnium, en Apulie, et inaugurent les séries monétaires appelées romano-campaniennes, Tarente poursuit l'émission de ses didrachmes (7 gr. 12) aux types du cavalier et de Taras sur le dauphin.

Les querelles des Tarentins avec les Romains amenèrent Pyrrhus en Italie, en 281. On sait les succès de Pyrrhus à Héraclée et à Asculum et le rôle de ses éléphants. Tarente resta toujours son quartier général ; c'est là qu'il se réfugie et qu'il se rembarque après sa défaite de Bénévent en 274. L'éléphant, en symbole-adjoint sur des didrachmes tarentins, rappelle la présence de Pyrrhus et fixe la date de ces pièces.

Après le départ du roi d'Épire, Tarente fait alliance avec Rome et frappe en abondance des didrachmes de poids romano-campanien (6 gr. 80). Ce monnayage dura longtemps et le poids s'affaiblit graduellement.

L'occupation de Tarente par Annibal (212-209) est caractérisée par l'émission exceptionnelle de quelques pièces d'or. Ce sont des statères au type de la tête d'Héraclès coiffé de la peau de lion et au revers de Taras conduisant un bige.

Quant aux pièces d'argent, de poids de plus en plus affaibli, elles sont alors des *nomoi* campaniens dérivés de l'ancien didrachme. Les petites divisions sont, comme dans la plupart des villes de l'Italie méridionale et de la Sicile, les unes des *oboles* grecques, les autres des *litræ* d'un système autochtone italiote.

Le monnayage des villes de l'Apulie et de la Campanie subit davantage encore l'influence romaine. Celui des Bruttiens (ΒΡΕΤΤΙΩΝ) débute seulement en 282, au moment où ce peuple fait alliance avec Pyrrhus contre les Romains ; parmi les pièces d'or, celles qui ont au revers Thétis sur un hippocampe, Niké dans un bige, Niké debout, célèbrent par ces types significatifs les victoires du roi d'Épire.

Mais le cours des événements fit rapidement évoluer les sentiments des peuples de l'Italie méridionale. Dès 277, les Locriens, se plaçant eux-mêmes sous la protection des Romains, expulsent la garnison que Pyrrhus avait placée dans leur citadelle et frappent des statères d'argent qui ont pour type la *Fidélité*, ΠΙΣΤΙΣ, debout, couronnant la déesse Rome (ΡΩΜΑ). A signaler aussi, sur les bronzes de Locres frappés au moins jusqu'en 268, la figure de Perséphone ou Proserpine, qui avait à Locres un temple fameux.

Le monnayage d'Héraclée de Lucanie, qui se compose encore de beaux didrachmes (6 gr. 80), au type de la tête d'Athéna avec le casque corinthien, s'arrête vers 268, lors de l'apparition du denier romain.

En un mot, toutes les villes de la Grande Grèce cessent de frapper la monnaie d'argent au fur et à mesure qu'elles se laissent envahir par l'influence romaine. Seule, la monnaie de bronze se maintient, mais en se conformant au système romain. Rhégion prolonge son monnayage de bronze jusqu'en 89, à la fin de la Guerre sociale qui achève de

mettre toute l'Italie dans la main de Rome. C'est dans l'application constante de cette politique monétaire que naissent et se précisent les principes de droit que Rome appliquera bientôt dans toutes les parties de son empire.

L'histoire monétaire de la Sicile, dans les trois siècles qui précèdent notre ère, suit une marche descendante, parallèle à celle de la Grande Grèce.

Avec Agathocle, en 317, Syracuse devient le centre monétaire de toute la Sicile, plus encore qu'au temps de Denys ou de Timoléon. Les monnayages locaux sont nettement dominés par ceux d'Agathocle, Hicétas, Pyrrhus, Hiéron II. Les types les plus remarquables sont ceux de ces princes, avec les têtes d'Aréthuse et de Perséphone et les quadriges qui imitent ceux de la grande époque. La Démocratie qui fut de nouveau proclamée après le meurtre de Hiéronyme, en 215, ne donne guère, comme type nouveau de quelque intérêt, que la tête de Zeus Stratégos, le *Jupiter Imperator* dont la statue est mentionnée par Cicéron dans l'un de ses plaidoyers contre Verrès.

Dans les autres villes on ne rencontre presque plus de types originaux ; pourtant, à Tyndaris, sur la côte septentrionale de l'île, nous signalerons le héros Agathyrnos et Hélène, la sœur des Dioscures, protectrice de la ville qui portait le nom de son père. Sur les bronzes des Mamertins, de 288 à 210, figurent la tête du dieu Adranos et son chien : il avait, dans le voisinage de l'Ætna, un temple où l'on entretenait d'énormes chiens qui, pareils à ceux du mont Saint-Bernard, allaient au secours des voyageurs en détresse sur les pentes du volcan.

A Agrigente, les monnaies du tyran Phintias (287-279) ont, parmi leurs types, une tête d'Artémis et un sanglier qui illustrent curieusement une anecdote de Diodore de Sicile.

Celui-ci raconte que le tyran eut un songe dans lequel il se vit dévoré par un sanglier furieux. Pour conjurer le sort, Phintias s'empressa d'offrir à Artémis un sacrifice propitiatoire dans lequel un sanglier fut immolé : la monnaie a été frappée pour consacrer cet acte de piété intéressée.

La personnification des fleuves et des fontaines sous la figure de nymphes ou de têtes juvéniles cornues, ou du taureau à tête humaine imberbe ou barbu, continue fréquente dans toutes les villes, mais par tradition d'atelier et sans originalité.

Les guerres puniques installèrent les Romains en Sicile. Appelés par les Mamertins, ils s'emparèrent d'Agrigente en 262 ; après la bataille des îles Ægates en 241, les Carthaginois abandonnèrent la grande île pour toujours.

Mais depuis 410 environ jusqu'à cette dernière date, en dépit de l'intervention de Pyrrhus, les Carthaginois étaient restés maîtres d'une partie de la Sicile et ils y avaient battu monnaie. Ce monnayage copie les types syracusains les plus en vogue ou ceux de quelques autres villes grecques.

A Motya, on retrouve, avec une légende punique, les types d'Agrigente, d'Himère, de Ségeste. A Panorme, c'est la tête de Perséphone et le quadrige de Syracuse ; Solus émet des didrachmes imités de ceux de Sélinonte. Pourtant, les Carthaginois en Sicile ont ajouté, dès le IVe siècle, à ces emprunts grecs, leurs types africains du lion, de la tête de cheval, du cheval et du palmier. A Carthage même, dans la seconde moitié du IIIe siècle, on trouve sur les monnaies d'or et les grandes pièces d'électrum et d'argent le type grec de Perséphone traité par des graveurs indigènes qui, bien que fort habiles et formés à l'école des Grecs, n'ont pas réussi à se dégager de leur tradition punique et orientale.

En 241, à la fin de la première guerre punique, à l'excep-

tion des pays de la domination de Hiéron, tout le reste de la Sicile passe aux Romains. Le résultat est, comme en Italie, la suppression de l'argent et le développement du monnayage de bronze. Sous le protectorat romain même, un certain nombre de villes, Amestratos, Cephalœdium, Lilybée, Menænum, Paropos, commencent à battre monnaie, mais seulement le bronze.

Si ce monnayage n'a guère d'intérêt artistique, les souvenirs locaux y tiennent pourtant encore quelque place : témoin, à Thermæ, l'ancienne Himéra, un bronze sur lequel est reproduite la statue du poète Stésichore, mentionnée par Cicéron ; témoin aussi le bronze de Catane qui représente les frères Amphinomos et Anapias portant, comme Enée, leurs parents sur leurs épaules, allusion à leur dévouement filial à l'occasion d'une éruption de l'Ætna.

Citons encore, sur un bronze de Géla, le héros fondateur de la ville, Antiphemus, s'apprêtant à sacrifier le bélier, comme Phrixus dans le mythe de la Toison d'or.

Après la chute de Syracuse en 210 et la constitution de la Sicile en province de la République romaine, le bronze a continué à être monnayé à Syracuse et un grand nombre d'autres villes, jusque vers 89 av. J.-C.

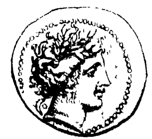




Fig. 19. — Drachme de Marseille.

En Afrique, le monnayage de Carthage à légendes puniques s'est poursuivi jusqu'à la chute de la ville en 146 av. J.-C., avec les types de Perséphone, du palmier, du cheval au galop, de Pégase.

Sur la rive opposée de la Méditerranée, la drachme de

Marseille *(Fig. 19)*, aux types de la tête d'Artemis et du lion imité de Vélia, avec celle de Rhoda (Rosas) au type de la rose, régnait en maîtresse dans le commerce des côtes de la Gaule et de l'Espagne. Ses émissions furent très abondantes de 380 à 125 avant notre ère. A partir de cette dernière date la drachme marseillaise s'efface devant le denier romain. Marseille finit par ne plus frapper que du bronze assez vulgaire auquel mit fin, semble-t-il, la prise de la ville par C. Trébonius, lieutenant de César, en 49 av. J.-C.

CHAPITRE V

LES MONNAIES GRECQUES SOUS L'EMPIRE ROMAIN

§ I. — LES EMPEREURS ET LES VILLES

Sous la domination romaine, avant l'Empire et aussi, quoique plus rarement, durant la période impériale, un bon nombre de villes affirment leur autonomie protocolaire et illusoire en plaçant au droit de leurs espèces un buste allégorique qui est tantôt celui d'un héros, fondateur mythique de la ville, tantôt celui du Peuple, du Sénat, ou de la Tyché urbaine.

On lit ΔΗΜΟΣ ou ΙΕΡΟΣ ΔΗΜΟΣ autour d'un buste juvénile ou barbu, sur les monnaies d'un grand nombre de villes d'Asie mineure. D'autres fois, c'est la *Boulè* ou Corps municipal, ΒΟΥΛΗ, ΙΕΡΑ ΒΟΥΛΗ, sous les traits d'une jeune femme voilée. Dans certaines cités, le Corps municipal s'appelle le Sénat, ΣΥΝΚΛΗΤΟΣ, ΙΕΡΑ ΣΥΝΚΛΗΤΟΣ, aussi figuré en femme jeune, voilée, c'est-à-dire au féminin. On trouve pourtant ΘΕΟΝ ΣΥΝΚΛΗΤΟΝ à Pergame, Sardes, Téos, Magnésie du Sipyle. La Tyché urbaine, ΤΥΧΗ, ΤΥΧΗ ΠΟΛΕΩΣ, est un buste féminin, la tête surmontée d'une couronne murale.

Athènes place au droit de ses bronzes le buste d'Athéna coiffé d'un casque de forme corinthienne. La déesse Rome,

ΘΕΑ ΡΩΜΗ, est une femme casquée comme Athéna, sur les monnaies d'Ilium, Lébédos, Alabanda, Pergame, Smyrne, Acmonéa. Le loyalisme et la fidélité des villes s'affirment souvent aussi par les effigies symboliques du Sénat et du Peuple romains. Tels sont les types qui se partagent avec certaines divinités communes, Zeus, Poseidon, Apollon, Dionysos, la face des bronzes des villes grecques, jusqu'à la fin de la République romaine.

Sous l'Empire, les villes monétaires, au nombre d'un millier, forment deux grandes classes : les colonies latines dont les monnaies ont des légendes en latin, et les villes grecques qui continuent comme par le passé à se servir de la langue grecque. On a pris l'habitude de désigner les monnaies de cette seconde classe sous le nom d'*Impériales grecques*.

Les *Impériales grecques*, dont les suites sont quasiment indéfinies, ont le plus souvent, au droit, l'effigie de l'Empereur régnant. Cependant on trouve parfois, à la place du portrait impérial, quelqu'un des types allégoriques dont nous venons de parler et d'autres encore.

En Macédoine, c'est l'effigie idéalisée d'Alexandre. Athènes, tout le temps que dure son monnayage de bronze, c'est-à-dire depuis Hadrien jusqu'à Caracalla, jouit du privilège d'avoir constamment au droit de ses espèces le buste d'Athéna ; il n'est jamais remplacé par l'effigie d'un empereur. Cette faveur octroyée par Hadrien, empereur philhellène, s'explique sans doute par le prestige qu'avait gardé Athènes aux yeux des Romains ; politiquement déchue, elle était demeurée la capitale intellectuelle de l'Empire.

Malgré tout, ce sont là des exceptions : la règle, c'est l'effigie de l'Empereur. Les séries des *Impériales grecques* s'étendent depuis Auguste jusque vers 268, date de la mort de Gallien, sous le règne duquel prend fin ce monnayage.

Les pièces ne sont, en aucune façon ni nulle part, des œuvres d'art, mais les produits d'ateliers où travaillaient à l'entreprise des équipes d'ouvriers locaux. Elles font contraste sous ce rapport avec les monnaies d'or, d'argent et de bronze de coin romain qui, elles, sont souvent des œuvres de haut mérite, nous donnant de remarquables portraits impériaux et des types de revers élégants. Mais si, sauf de rares exceptions, les *Impériales grecques* sont d'une exécution dépourvue de charme, elles sont très intéressantes au point de vue historique.

Autour de l'effigie de l'Empereur, sont inscrits ses noms et ses titres qui ne sont le plus souvent que la transcription en grec des noms et des titres des monnaies romaines : ὕπατος, *consul* ; δημαρχικῆς ἐξουσίας, *tribunicia potestate* ; on trouve même le titre de υπατος ἀποδεδειγμένος, *consul designatus* donné à Géta sur une monnaie d'Antioche. Quelquefois l'empereur y reçoit des épithètes locales inspirées par la flatterie ou par les cultes orientaux auxquels on l'associait. A Cyzique, autour de la tête de Commode, on lit : ΑΥ . ΚΑΙ . Λ . ΑΙ . ΑΥ . ΚΟΜΜΟΔΟΣ . ΑΥΓ . ΣΕΒ . ΕΥΣ. ΕΥΤ . ΡΩΜΑΙΟΣ ΗΡΑΚΛΗΣ. (αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Λούκιος Αἴλιος Αὐρήλιος Κόμμοδος Αὔγουστος Σεβαστός ευσεβής εὐτυχής, Ρωμαιος Ἡρακλῆς).

A Apollonie d'Illyrie, une monnaie de Néron le qualifie : Νέρωνι δημοσίω πάτρωνι Ἑλλάδος. A Cius, en Bithynie, sous Septime Sévère, on trouve la curieuse légende : Σευήρου βασιλεύοντος, ὁ κόσμος εὐτυχεῖ· μακάριοι Κιανοί.

Tandis que le droit est ainsi consacré à l'empereur, le chef divinisé, le protecteur de tout l'Empire, le revers, types et légendes, est réservé à la ville où a lieu l'émission. Les dates, quand il s'en trouve, — ce qui arrive fréquem-

ment, — sont supputées non point à la romaine, mais suivant les ères locales.

Le nom des villes est inscrit sous la forme de l'ethnique des habitants, au génitif pluriel : ΑΘΗΝΑΙΩΝ, ΜΙΛΗΣΙΩΝ. Mais fréquemment la ville ne se contente pas de cette courte mention; elle se pare protocolairement de titres divers, dont elle est très orgueilleuse. D'aucuns visent les empereurs et sont une flatterie à l'égard du détenteur du pouvoir, ou le rappel d'un bienfait impérial ; ces épithètes s'expliquent d'elles-mêmes : ΚΛΑΥΔΙΕΩΝ, ΙΟΥΛΙΕΩΝ, ΑΔΡΙΑΝΩΝ, ΑΝΤΩΝΕΙΝΙΑΝΩΝ, ΚΟΜΜΟΔΙΑΝΩΝ, etc.; par ex. : ΑΔΡΙΑΝΩΝ ΒΕΙΘΥΝΙΕΩΝ, à Bithynium *(Fig. 20)* ; ΑΔΡΙΑΝΗ ΣΜΥΡΝΑ, à Smyrne ; ΚΙΒΥΡΑΤΩΝ ΚΑΙΣΑΡΕΩΝ, à Cibyra ; ΦΛΑΒΙΩΝ ΚΑΙΣΑΡΕΩΝ ΔΑΛΔΙΑΝΩΝ, à Daldis ; ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ ΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΩΝ, à Stratonicée ; ΦΙΛΗΣ ΣΥΜΜΑΧΟΥ ΡΩΜΑΙΩΝ ΣΙΛΛΥΕΩΝ, à Sillyum, au temps de Gallien ; ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ ΤΟΛΙΣΤΟΒΩΓΙΩΝ, à Pessinonte.

Certains titres ont la prétention de rappeler que la ville a été, à l'origine, une colonie de Doriens, d'Ioniens, de Macédoniens : ΣΥΝΝΑΔΕΩΝ ΔΩΡΙΕΩΝ, à Synnada ; ΙΣΙΝΔΕΩΝ ΙΩΝΩΝ, à Isinda ; ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ, à Blaundus, à Docimeum et d'autres villes d'Asie qui reçurent des colonies de soldats macédoniens, au temps des guerres des lieutenants d'Alexandre entre eux.

A Gérasa de la Décapole, des monnaies de Marc Aurèle et de Lucius Verus portent la légende :

ΑΝ . ΤΩ . ΠΡ . ΧΡ . ΤΩ . ΠΡ . ΓΕ .

(Ἀντιοχέων τῶν πρὸς Χρυσορόᾳ τῶν πρότερον Γερασηνῶν). Ainsi, les habitants tiennent à déclarer sur leurs monnaies que, si leur ville s'appelle Antioche sur le Chry-

soroas, elle portait dans les temps anciens le nom de Gerasa.

A l'époque autonome, la ville d'Amisus s'était longtemps donné le nom de *Pirée* (Πειραιῶν), en souvenir de l'origine athénienne de ses habitants. Sous l'Empire romain, elle reprend son nom d'Amisus, et se proclame ville libre : ΑΜΙΣΟΥ ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ.

Les épithètes ΑΥΤΟΝΟΜΟΣ, ΕΛΕΥΘΕΡΑ, sont parmi celles auxquelles les villes tiennent le plus. Les capitales des provinces romaines prennent le titre de *métropole :* ΤΑΡΣΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ, à Tarse, capitale de la province de Cilicie ; ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΠΑΝΦΥΛΙΑΣ, à Perga ; ΜΗΤ. ΜΕϹϹΟΠ., à Carrhæ, en Mésopotamie.

Les gens de Nicée se qualifient eux-mêmes : εὐσεβεῖς, εὐγενεὶς, μέγιστοι ἄριστοι. Ils intitulent leur ville χρυσέα πόλις, πρώτη πόλις ; ils ne lui donnent jamais le titre de *métropole* qui, en Bithynie, était l'apanage de Nicomédie. Mais le titre de πρώτη conférait aussi certaines prérogatives honorifiques, les πρωτεὶα, aux magistrats de la ville qui avait obtenu le droit de se dire non pas la métropole, mais « la première » de la province.

La querelle de Nicomédie et de Nicée pour la possession du titre de πρώτη Βειθυνίας prit les proportions d'un événement politique auquel on intéressa le gouvernement de Rome. Elle a son reflet dans les légendes monétaires des deux villes. Nicomédie prend, outre son titre de métropole, celui de πρώτη, depuis Domitien jusqu'à Antonin le Pieux ; Nicée se pare de ce titre seulement sous Domitien : elle paraît avoir été ensuite déboutée de ses prétentions.

Dans la province d'Asie, le πρωτεῖον fut aussi ambitionné par Pergame, Éphèse, Smyrne, Mytilène, Samos, Tralles. Éphèse se dit : ἡ πρώτη πασῶν καὶ μεγίστη, ou même : Ἐφέσιοι μόνοι πρῶτοι Ἀσίας. Les Smyrniotes

protestent en se disant : πρῶτοι Ἀσίας, κάλλει καὶ μεγέθει, sur leurs monnaies.

Ces querelles de protocole et de préséance qui nous font sourire n'allaient pas sans distraire aussi les contemporains. Le rhéteur Aristide conseille le calme et la raison aux trois villes, Ephèse, Smyrne et Pergame ; il les engage, au lieu de se quereller pour des puérilités, de se souvenir bien plutôt de leur prospérité d'antan et d'essayer en commun de la restaurer en faisant des affaires.

Les habitants de Magnésie disent plus modestement de leur ville : ΕΒΔΟΜΗ ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ, c'est-à-dire la huitième des treize cités du κοινὸν Ἰωνίας.

A Tarse et à Anazarbe, on lit les cinq lettres : Α . Μ . Κ . Γ . Β, qui signifient : πρώτη μεγίστη καλλίστη γράμματι βουλῆς ; quelquefois. Γ . Γ . (γράμματι γερουσίας). A Nicée, on a : ἀρίστη, μεγίστη « riche et grande ». A Gangra (Germanicopolis), ἀρχαιοτάτη Παφλαγονίας ; cette vieille cité se dit aussi ΕΣΤΙΑ ΘΕΩΝ « le régal des dieux ».

Dans le même esprit, on trouve à la suite du nom des villes : ΕΝΔΟΞΟΣ, *illustre,* à Sidé, Anazarbe, Damas ; ΕΝΔΟΞΟΤΕΡΑ, à Syedra ; ΕΥΣΕΒΗΣ, *pieuse,* à Zephyrium ; ΕΥΓΕΝΗΣ, à Nicée ; ΜΑΤΗΡ ΑΠΟΙΚΩΝ ΠΟΛΙΩΝ, « *mère de colonies* », à Héraclée de Bithynie ; ΣΕΜΝΗ, *brillante,* à Syedra ; ΕΝΤΕΙΜΟΣ, *honorable,* à Aspendus ; ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ, *la plus brillante,* à Sidé.

La formule ἱερᾶς καὶ ἀσύλου est fréquemment placée à la suite de l'ethnique des villes de Cilicie, de Syrie et de Phénicie, qui avaient un temple auquel on reconnaissait le droit d'asile : ΤΥΡΙΩΝ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ. L'épithète de ΝΑΥΑΡΧΙΣ, dont se parent quelques villes maritimes comme Sidon, Tripolis, Sidé, Nicopolis d'Épire, leur

fut officiellement accordée par les empereurs à cause de leurs joutes navales ou naumachies.

Mais de tous les titres dont s'enorgueillit la vanité des villes grecques, le plus fréquent et le plus envié est celui de *néocore*.

On sait qu'à l'origine, le néocore était le modeste fonctionnaire chargé de l'entretien matériel d'un temple ; dans la suite des temps les néocores devinrent de véritables intendants auxquels fut confié le soin de présider à l'entretien et même à la construction des édifices sacrés. Cette charge fut dès lors recherchée par les représentants des plus illustres familles. Enfin, les villes elles-mêmes ambitionnèrent le titre de néocores lorsqu'elles firent les frais de la construction et de l'entretien du temple d'une divinité particulière. Mais elles prennent ce titre surtout lorsqu'elles se chargent d'édifier et d'entretenir un temple dédié à l'Empereur divinisé : c'était pour elles une manière de témoigner de leur fidélité et de s'attirer les faveurs impériales.

Une ville était autant de fois néocore qu'elle avait bâti de temples en l'honneur des empereurs. Elle peut être ΝΕΩΚΟΡΟΣ, ou bien ΔΙΣ, ΤΡΙΣ ou même ΤΕΤΡΑΚΙΣ ΝΕΩΚΟΡΟΣ. Éphèse se dit, sous Septime Sévère, Caracalla et Géta : Ἐφεσίων τρὶς νεωκόρων καὶ τῆς Ἀρτέμιδος, d'où nous concluons qu'elle avait construit trois temples impériaux en dehors de son fameux Artémision.

Un médaillon de Pergame, à l'effigie de Caracalla, porte la légende : ΕΠΙ CΤΡ. ΙΟΥΛ. ΑΝΘΙΜΟΥ et dans une couronne : Η ΠΡΩΤΗ ΤΗC ΑCΙΑC ΚΑΙ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙC ΠΡΩΤΗ ΚΑΙ ΤΡΙC ΝΕΩΚΟΡΟC ΠΡΩΤΗ ΤΩΝ CΕΒΑCΤΩΝ ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ ΠΟΛΙC. Ce médaillon, émis sous le stratège Julius Anthimus, a un module exceptionnel de 48 millimètres. Les monnaies qui mentionnent les

néocorats d'une ville ont souvent pour type une vue schématique des temples visés dans la légende.

§ II. — LES MAGISTRATS

Outre l'ethnique des habitants au génitif pluriel, on lit souvent, au revers des *Impériales grecques*, les noms de magistrats ou de fonctionnaires politiques et administratifs.

Ils sont de deux catégories. Il y a d'abord la classe très restreinte des gouverneurs ou administrateurs envoyés par Rome dans les provinces : on ne rencontre guère leurs noms que dans le premier siècle de notre ère. Néanmoins ces noms et les dates qui souvent les accompagnent sont, avec les textes épigraphiques, une inappréciable source de renseignements pour la reconstitution chronologique des Fastes des provinces orientales de l'Empire. Ce sont :

le ***proconsul*** (ἀνθύπατος) sur les monnaies de la Province d'Asie et de la Province de Bithynie ;
le ***propréteur*** (ἀντιστράτηγος) en Thrace, en Galatie, en Cappadoce, en Cyrénaïque ;
le ***légat impérial*** (πρεσβευτὴς Σεβάστου ἀντιστράτηγος, ***legatus Augusti proprætore)***, dans les mêmes provinces ;
le ***gouverneur*** (ἡγεμονεύων, ***praeses)*** en Thrace ;
le ***questeur*** ou trésorier provincial (ταμίας) en Macédoine, en Cyrénaïque.

Les bronzes sur lesquels on lit les noms de ces hauts fonctionnaires, délégués du pouvoir central, portent même quelquefois leur effigie à la place de celle de l'empereur : nous avons ainsi, sur une monnaie de Hiéropolis de Phrygie, le portrait de Paullus Fabius Maximus, qui fut proconsul

d'Asie en l'an 5 av. J.-C. ; le portrait de M. Tullius Cicéron, fils de l'Orateur, sur une monnaie de Magnésie du Sipyle, frappée en l'an 24 avant J.-C. Malgré ces exemples, on peut dire que les noms des magistrats romains sont rares dans la série des Impériales grecques.

La seconde classe, celle des magistrats locaux signataires des monnaies, est infiniment plus nombreuse. A la différence des temps antérieurs, les noms de ces magistrats sont accompagnés de leur titre, au moins dans la Province d'Asie. Ces titres nous attestent que ces personnages occupaient la plus haute ou l'une des plus hautes charges publiques. Mais cette charge varie suivant les villes et, de plus, nous constatons que, dans une ville déterminée, l'honneur de signer la monnaie n'est pas toujours, et d'une façon fixe, le privilège de telle ou telle fonction.

Les magistratures représentées sur les monnaies par quelqu'un de leurs titulaires sont les suivantes :

L'*archonte* (ἄρχων), le premier magistrat de la ville, le président du conseil des archontes ou conseil municipal ; ce titre paraît sur les monnaies de villes de la province romaine d'Asie. Par exemple, à Priène, sous Valérien : ἐπὶ ἄρχ. Γ. Ιουλ. Σατορνεινοῦ ; à Chios, du temps des Antonins : ἐπὶ ἄρχ. Πρείμου δίς « sous Primus, archonte pour la seconde fois » ; Δίφιλος Διφίλου, ἄρχων το Β (archonte pour la seconde fois), à Hiérapolis, sous Auguste.

Le *stratège* (στρατηγός), titre donné à des magistrats urbains de la province d'Asie. Il paraît à peu près l'équivalent de celui d'archonte dans d'autres villes. Exemples : Στρα. Ἀπολλωνίου Ἀτ., à Bria de Phrygie. A Philadelphie de Lydie on a : ἐπὶ στρατηγοῦ ά πολ (= πρώτου τῆς πόλεως). A Smyrne, le stratège est dit, parfois, stratège à vie : στρατηγὸς διὰ βίου.

Le *prytane* (πρύτανις), le chef des magistrats urbains, dans certaines villes de la province d'Asie, comme Ephèse, Smyrne, Cidramus, Stratonicée, Pergame. A Synnada, du temps de Claude : ΕΠΙ ΠΡΥΤΑΝΕΩΣ ΚΛ . ΑΤΤΑΛΟΥ ΣΥΝΝΑΔΕΩΝ.

On a l'ἀρχιπρύτανις à Milet, Priène, Ægialé d'Amorgos.

Le *grammate* (γραμματεύς), greffier en chef ou secrétaire général, sur les monnaies de quelques villes de la province d'Asie, notamment Pergame, Éphèse, Cibyra. A Hiérapolis de Phrygie, on trouve : γραμματεύς δήμου.

L'ἀρχιπρόβουλος, président de la βουλή, ou assemblée municipale, à Termessus la Grande : ἐπὶ ἀρχιπροβούλου Τι . Κλ . Τιμαλώβου.

L'*épimélète* (ἐπιμελητής), *curator*, dans un assez grand nombre de villes de la Province d'Asie ; à Eucarpeia, du temps d'Hadrien, une prêtresse, Pedia Secunda, a le titre de ἐπιμελητεῖσα.

Citons encore le πολέμαρχος, à Thèbes ; le νομοθέτης, à Laodicée ; l'ἐπίσκοπος, *inspecteur*, à Éphèse ; l'αἰτησαμένος, en Carie et en Phrygie ; le ψηφισαμένος *(conseiller rapporteur)* à Stratonicée ; les γέροντες, *Anciens*, les ἔφοροι, les νομοφύλακες, *gardiens des lois*, à Lacédémone.

La plupart de ces fonctions administratives, en apparence si diverses, étaient en réalité à peu près semblables ; l'appellation variait suivant les villes, mais les attributions administratives ou les prérogatives attachées à ces hautes dignités urbaines étaient les mêmes.

Seules, les fonctions d'ordre financier et sacerdotal paraissent d'une nature particulière. On trouve, comme signataires des monnaies, le ταμίας ou questeur municipal, à Smyrne et à Rhodes ; le λογιστής, sorte de contrôleur, à Cidyessus et à Synnada.

Les titres agonistiques et sacerdotaux, si fréquents, se confondent, parce que, chez les Grecs, les jeux publics faisaient partie des fêtes religieuses. Sur les monnaies de Byzance on lit souvent les noms de grands prêtres, parfois accompagnés de ceux de prêtresses. Ces noms sont précédés de la préposition ΕΠΙ et suivis des titres d'ἀρχιερεύς, de βασιλεύς, de ἱερομνήμων. Par exemple : ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ ΕΠΙ ΒΑΣ(ιλέως) ΑΙΜΙ(λίου) ΣΕΥΗΡΟΥ, sur un bronze à l'effigie de Alexandre Sévère.

Le titre de ἱερεύς est l'un des plus communs : ΕΠΙ ΙΕΡΕΟΣ ΕΡΜΑΞΟΟΥ, sur un bronze autonome de Phénée, en Arcadie. On a ἱερεὺς δήμου, à Aphrodisias ; ἱερεὺς Διονύσου, à Dionysopolis ; ἱερεὺς Γερμανικοῦ, à Philadelphie ; ἱερεὺς Σεβαστοῦ, à Magnésie du Sipyle ; ἱερεὺς τοῦ Ἀντινόου, à Corinthe ; ἱερεὺς Ἰώνων, sur les monnaies du κοινόν d'Ionie ; ἱερεὺς διὰ βίου τῶν Σεβαστῶν, à Perpérène ; ἱέρεια θυγάτηρ τοῦ δήμου, « prêtresse, fille du Peuple », à Smyrne. Des prêtresses signent aussi les monnaies à Acmonea, Attuda, Eucarpia, Prymnessus, Synnada.

Dans chaque province de l'Empire, en Orient, était institué un haut dignitaire chargé de la direction des fêtes et des jeux communs à toute la province. Le κοινόν *(commune)* était ainsi présidé par l'ἀσιάρχης dans la province d'Asie, le Βειθυνιάρχης dans la province de Bithynie, le Ποντάρχης dans le Pont. On choisissait pour ces hautes fonctions d'ordre religieux les citoyens les plus opulents parce qu'elles étaient souvent très onéreuses ; ceux qui en étaient investis, piqués d'honneur, faisaient une partie des dépenses occasionnées par les jeux et les sacrifices ; souvent les monnaies frappées dans ces circonstances solennelles étaient émises à leurs frais. Dans la province d'Asie des

monnaies donnent les noms d'Asiarques : à Alia de Phrygie, un médaillon du temps de Marc Aurèle répond à la description suivante :

ΑΓΡΕΥΣ ΑΣΙΑΡΧΗΣ ΑΛΗΝΩΝ. Buste barbu du Démos ; devant, ΔΗΜΟΝ. Au revers : Γ . ΑΣΙΝ . ΑΓΡΕ . ΦΙΛΟΠΑΠΠΟΣ . ΑΝΕΘΗΚΕΝ . Tyché debout. Le nom de l'asiarque se trouve à la fois au droit et au revers ; il s'appelait Gaius Asinius Agreus Philopappos ; le verbe ἀνέθηκεν, « il a consacré », indique que les frais des jeux ont été supportés par lui, et les fêtes, offertes par lui au peuple d'Alia.

On a aussi le Κρητάρχης et le Κιλικάρχης sur des monnaies de Crète et de Tarse en Cilicie.

Parfois, le magistrat signataire des espèces se dit στεφανηφόρος, *coronatus*, à cause de la couronne dont il ceignait son front en célébrant les sacrifices. On trouve encore l'ἀγονοθέτης, dans plusieurs villes de la province d'Asie ; le γυμνασιάρχης, à Pergame ; le πανηγυριάρχης, à Apamée de Phrygie ; le θεολόγος, interprète des oracles, à Pergame ; l'ἀρχίατρος, chef du collège des médecins, sur les monnaies de Céramus, d'Harpasa, d'Héraclée-Salbacé ; le σοφιστής, à Smyrne, à Laodicée ; le υἱὸς πόλεως, « fils de la cité », à Aphrodisias, Attuda, Cotiæum ; le υἱὸς τοῦ δήμου, « fils du Peuple », à Attuda ; les ἀμφικτύονες προπύλοι, sur un médaillon qui instaure à Delphes le culte d'Antinoüs ; un ἱππάρχης à Alabanda ; un ἱππικός, chevalier, et même un ἱππικοῦ υἱός à Cotiæum ; enfin, le titre de συγγενὴς συγκλητικῶν « né d'une famille sénatoriale », sur une monnaie de Gordus Julia.

A Byzance, les monnaies sont parfois placées sous la protection d'une divinité, comme si elle présidait elle-même le collège des monétaires ; on a ainsi ΕΠΙ ΤΥΧΗΣ

ΠΟΛΕΩΣ, ΕΠΙ ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΤΟ Γ (pour la 3e fois); ΕΠΙ ΔΗΜΗΤΡΟΣ ΤΟ Β (sous Déméter, pour la 2e fois).

§ III. — LES TYPES ET LEUR SIGNIFICATION

A l'époque impériale, les cités grecques qui végètent sous la protection des légions et mendient les faveurs des Césars ne possèdent plus, de leur ancienne autonomie, qu'un vain souvenir. Du moins, autant qu'elles le peuvent, elles se réfugient avec orgueil dans ce passé glorieux et elles l'exaltent à tout propos, en particulier dans les types de leurs monnaies. A aucune époque de ses dix siècles d'histoire monétaire, la Grèce n'a rappelé sur ses espèces plus de traditions mythiques ou historiques, plus d'œuvres d'art de toute catégorie : on dirait, qu'avant de mourir, elle a voulu, dans sa vieillesse, accumuler pour les générations futures les témoignages impérissables de sa grandeur d'autrefois.

Pausanias qui, au temps des Antonins, visita la Grèce en touriste et nous a laissé une description détaillée des villes qu'il a parcourues, de leurs monuments d'architecture et de sculpture, en même temps que le récit pittoresque de leurs légendes, trouve, pour chacun de ses chapitres, un complément et une illustration adéquate, dans les types monétaires de son temps.

Rien que pour Athènes, ces méchants bronzes qui méritent bien, toujours, le qualificatif aristophanesque de πονηρὰ χαλκία, déroulent à nos yeux, en tableaux aussi vulgaires que des images d'Epinal, c'est vrai, mais combien suggestifs ! soit les vieilles fables de l'Attique, soit les édifices ou autres monuments célèbres, signalés sans doute par les sources écrites, mais dont l'image, c'est-à-dire un aperçu réel qui

empêche notre imagination de s'égarer, ne nous est donnée que par ces revers monétaires.

Seuls également, ces types si médiocres nous fournissent, pour ainsi dire, un croquis schématique et complet des œuvres sculpturales les plus célèbres, nous permettent d'en reconnaître des copies parmi les statues, trop souvent mutilées, parvenues dans nos musées. Nous y trouvons ainsi, plus ou moins fidèlement interprétées, l'Athéna Parthénos de Phidias, avec le support disgracieux que la déesse avait sous l'avant-bras et au sujet duquel les critiques modernes ont tant disserté ; l'Athéna Promachos, colossale, qui dominait l'Acropole et qu'on apercevait de la haute mer ; d'autres Athénas qui ornaient la capitale de l'Attique ; des bas-reliefs comme celui qui représentait Athéna à sa naissance, s'élançant toute armée du cerveau de Zeus ; Athéna entraînant ses fidèles au combat, dans l'attitude de la *Marseillaise* de Rude ; Athéna Alkis ou Itonienne ou Archégétis ; Athéna assise ; Athéna dans son char ; la querelle de Poseidon et d'Athéna pour la fondation d'Athènes ; Athéna et le satyre Marsyas, type inspiré du fameux groupe sculptural de Myron ; une vue de l'Acropole avec la grotte de Pan et le théâtre de Dionysos. Voici, dans nos types athéniens, toute une galerie de statues : le Dionysos d'Alcamène, le Zeus Polieus de Léocharès, le Zeus Olympien, copie du chef-d'œuvre de Phidias placée dans l'Olympieion d'Athènes ; la statue d'Asclépios qui décorait l'Asclépieion ; la statue d'Héraclès par Glycon (l'Hercule Farnèse) ; l'Apollon lycien, de Praxitèle ; Eirènè avec l'enfant Ploutos, de Céphisodote ; le trophée de Miltiade à Marathon ; Thémistocle sur sa galère ; Thésée dans les divers épisodes de son mythe : combattant le Minotaure, chassant le taureau de Marathon, soulevant la dalle sous laquelle il retrouve les sandales de son père. Voilà pour Athènes.

Tout le monde sait que c'est un grand bronze à l'effigie d'Hadrien, frappé par les Eléens à l'occasion du passage de l'Empereur, qui nous fournit la plus fidèle image du Zeus Olympien de Phidias. Lacédémone nous présente à cette époque basse, comme plus anciennement les tétradrachmes du roi Areus, la statue de l'Apollon d'Amyclées, et celle de l'Athéna Chalciœcos du vieux maître Gitiadas, l'une et l'autre décrites par Pausanias. Nous pourrions suivre le Périégète en Arcadie, en Achaïe, en Phocide, en Béotie avec le même attrait passionnant. Mais la numismatique des contrées qu'il n'a point visitées éclaire avec la même abondance de renseignements d'autres auteurs tels que Strabon ou Plutarque.

Quelle idée nous ferions-nous du monument de Tarse, que Strabon décrit d'une si étrange façon en lui donnant le nom de Tombeau de Sardanapale, si les monnaies de cette ville et celles des rois de Syrie ne nous montraient qu'il s'agit de l'autel d'un Baal oriental dont les Romains ont fait Jupiter Dolichenus ? Les auteurs anciens ne nous disent pas grand'chose, non plus que les restes archéologiques, de ce qu'étaient des monuments célèbres tels que le temple d'Aphrodite à Paphos, ou celui du mont Garizim à Naplouse : ce sont les types monétaires de l'époque impériale qui guident le crayon de nos architectes dans les reconstitutions graphiques qu'ils en proposent.

La fine ironie de Lucien dans son petit traité sur le devin Alexandre, n'a-t-elle pas le plus curieux des commentaires dans les types monétaires d'Abonotichos en Paphlagonie, sous les Antonins et les Sévères ? Nous y voyons en tableaux successifs l'étrange équipée de cet histrion de foire installant le culte du dieu serpent Ion ou Glycon, à Abonotichos, réussissant à dominer la ville dont il va jusqu'à changer le

nom, lui imposant celui de Ionopolis, et faisant graver sur les monnaies l'image de sa bête en baudruche à tête de dogue. Sans les monnaies on pourrait être tenté de croire que le récit de Lucien n'est qu'une invention de littérateur en verve d'esprit.

Les voyages d'Hadrien dans toutes les provinces, qui ont fourni aux monnaies de coin romain tant de thèmes intéressants, pourraient être commentés avec la même abondance par les types des villes grecques qu'il a visitées. Partout, des bronzes, souvent de grands médaillons, conservent le souvenir de son passage, de ses bienfaits et des flatteries intéressées qui lui furent prodiguées. Dans ce nombre, il faut



Fig. 20. — Antinous.

compter les pièces, d'un style soigné, frappées pour l'instauration du culte d'Antinoüs, le favori impérial : entre autres, un médaillon de Bithynium *(Fig. 20)* ; un autre, de Smyrne, qui porte la légende ΠΟΛΕΜΩΝ ΑΝΕΘΗΚΕ ΣΜΥΡΝΑΙΟΙΣ. Il s'agit d'un certain M. Antonius Polémon, qui obtint d'Hadrien une somptueuse donation pour la ville de Smyrne ;

celle-ci prend le titre de δὶς νεωκόρος, fait célébrer de grands jeux et des sacrifices solennels présidés par Polémon, et l'on frappe des médailles commémoratives de ces fêtes dont ce personnage fit les frais, d'où la formule ἀνέθηκε Σμυρναίοις.

Puisque nous sommes à Smyrne, n'est-ce pas le cas de rappeler de rares petits bronzes de cette ville, qui nous révèlent l'existence et nous donnent le portrait de Vespasien le Jeune, fils de Flavius Clemens, cousin-germain de Titus et de Domitien? La légende est ΟΥΕΣΠΑΣΙΑΝΟΣ ΝΕΩΤΕΡΟΣ. Ce jeune prince sur lequel les historiens gardent un silence qui, sans doute, fut prudent, paraît avoir été mis à mort par Domitien : nos petites médailles sont bien suggestives et nous portent à soupçonner quelque épisode dramatique de l'histoire romaine qui ne sera jamais éclairci.

Éphèse, voisine jalousée de Smyrne, nous étale comme elle, avec complaisance, non seulement ses souvenirs mythologiques et les principaux épisodes de ses annales, mais aussi ses monuments, ses cultes et, sous une forme symbolique, jusqu'aux particularités de sa situation topographique. Ce vaste ensemble est dominé par l'image de son Artémis noire et de son temple dont on distingue, parfois, jusqu'aux figures sculpturales qui environnaient les tambours de ses colonnes; voici Latone donnant le jour à Apollon et à Artémis, sur la rive du Cenchrius, au pied du mont Solmissus, épisode mythique conté par Strabon ; la statue du philosophe Héraclite ; les génies du Marnas, du Caystre, du Cenchrius, du mont Coressus ; Zeus Yetius semant une pluie fécondante sur le mont Pion personnifié, une corne d'abondance sur le bras ; Androclos chassant le sanglier sauvage et bâtissant la ville.

Éphèse était la métropole administrative de la Province d'Asie. Un édit de Caracalla rendit obligatoire un vieil usage qui consistait, pour le proconsul nommé gouverneur, à

venir de Rome officiellement appareiller au port d'Ephèse. Par ce décret impérial nous expliquons une monnaie éphésienne qui porte la légende ΕΦΕΣΙΩΝ . Α . ΚΑΤΑΠΛΟΥΣ au-dessus d'une galère. C'est l'arrivée du proconsul (κατάπλους, *adnavigatio)*; la lettre A signifie qu'Éphèse fut la première ville d'Asie visitée par lui. Celui-ci parcourait ensuite successivement les principales villes de la province et partout il était accueilli avec les plus grands honneurs ; lui-même se montrait bienveillant et empressé : voilà pourquoi, sur un médaillon de Cyzique, à l'effigie de Commode, le navire sur lequel il entre dans le port de cette ville porte sur son bastingage le souhait de bienvenue : χαῖρε, πόλι.

Dans l'impossibilité, à laquelle nous sommes réduits, de justifier ce choix d'exemples puisés au hasard dans l'immense arsenal des types des Impériales grecques, nous nous bornerons à remarquer qu'un bon nombre se laisseraient grouper, au point de vue mythologique, en chapitres variés qui seraient intitulés : Zeus, Apollon, Dionysos, Poseidon, Hermès, Mên, Héraclés, Sérapis, Héra, Athéna, Artémis, Déméter, Aphrodite, Cybèle, Némésis, comprenant les variétés d'appellations et les particularités des cultes locaux de chacune de ces grandes divinités. On aurait aussi le groupe des dieux-fleuves et des nymphes locales ; celui des types parlants ; celui des souvenirs historiques ou semi-légendaires, comme l'effigie prétendue d'Homère dans les villes qui se disputaient l'honneur de lui avoir donné le jour, l'effigie d'Hérodote à Halicarnasse, celle de Bias à Priène, celle d'Anacréon à Téos, celle d'Archiloque à Paros, celle de Diogène à Sinope, celles des poètes et philosophes couronnés dans les concours de Lesbos: célébrités de clocher, dont seules les monnaies de Mytilène nous ont conservé les traits et le souvenir.

On pourrait aussi constituer les bases d'une étude considérable sur les ères locales, en groupant les monnaies qui portent des dates ; ou bien encore une étude des plus précieuses pour la paléographie épigraphique, en relevant avec soin les transformations graduelles de l'alphabet grec dans les différents pays, en précisant les formes des lettres dans les légendes phéniciennes, araméennes, juives, nabatéennes.

Quant au groupe des types agonistiques, il est plus considérable encore qu'il ne le fut jamais dans les temps de l'autonomie. Dans toutes les villes, régnait avec frénésie la passion des fêtes et des jeux, et pour leur donner plus de solennité, on prenait d'autant plus soin de rappeler leur célébration périodique par des médailles, que les annales locales étaient plus pauvres en événements dignes d'être commémorés. On ne pensait qu'aux jeux, on ne vivait que pour eux ; les magistrats municipaux ne rêvaient qu'à l'honneur de les présider. Souvent les villes dépassaient leurs ressources pour en faire les frais ; aussi arrivait-il que les hauts personnages, investis de l'honneur de la présidence, prenaient les dépenses à leur charge, en ayant soin, comme nous l'avons vu, d'inscrire cette vaniteuse libéralité sur les médailles.

Les jeux mentionnés sur les monnaies sont naturellement, d'abord, les quatre grands Jeux helléniques : Olympiques, Pythiques, Isthmiques et Néméens, auxquels s'ajoutent les Jeux célébrés en l'honneur des divinités locales ou des empereurs, tels que les suivants :

ΑΚΤΙΑ, jeux célébrés en souvenir de la victoire d'Actium en 31 av. J.-C. ; Apollon Leucatès y était associé à Auguste parce que son temple dominait le promontoire d'Actium. Ces jeux sont mentionnés à Nicopolis d'Épire, Périnthe, Tarse, Tyr, et d'autres villes.

ΑΣΚΛΗΠΙΕΙΑ, en l'honneur d'Asclépios, à Cléones, Épidaure, Nicée, Philadelphie, Laodicée de Phrygie, Ancyre de Galatie ;

ΔΑΡΖΑΛΕΙΑ, à Odessus ;

ΔΗΜΗΤΡΙΑ, en l'honneur de Déméter, à Nicomédie ;

ΔΙΔΥΜΕΙΑ, en l'honneur d'Apollon Didyméen, à Milet ;

ΕΦΕΣΙΑ, à Éphèse, en l'honneur d'Artémis ;

ΗΛΙΑ, en l'honneur d'Hélios, à Émèse ;

ΗΡΑΚΛΕΙΑ, à Périnthe, dont les grands médaillons sont presque tous consacrés aux travaux d'Hercule ;

ΘΕΟΓΑΜΙΑ, en l'honneur du mariage d'Hadès et de Perséphone ;

ΚΑΒΙΡΕΙΑ, à Thessalonique ;

ΚΕΝΔΡΕΙΣΕΙΑ, en l'honneur du dieu Thrace Kendrisos, à Philippopolis ;

ΚΟΡΑΙΑ, en l'honneur de Perséphone, à Sardes et à Tarse ;

ΚΥΠΑΡΙΣΣΙΑ, en l'honneur d'Artémis, à Lacédémone ;

ΛΗΤΩΕΙΑ, en l'honneur de Latone, à Tripolis de Lydie ;

ΠΑΝΑΘΗΝΕΑ, à Athènes, au temps de Gordien ;

ΤΥΡΙΜΝΕΙΑ, en l'honneur d'Apollon Tyrimneos, à Thyatire ;

ΧΡΥΣΑΝΘΙΝΑ, en l'honneur de Chrysantis, à Sardes ;

ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ, à Berœa, Byzance, Philippopolis ;

ΑΤΤΑΛΗΑ, en l'honneur d'Attale II, à Aphrodisias ;

ΚΑΙΣΑΡΕΙΑ, dans un très grand nombre de villes ;

ΑΔΡΙΑΝΕΙΑ ; ΑΝΤΩΝΙΝΙΑΝΑ ; ΣΕΥΗΡΕΙΑ ;

ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΑ, en l'honneur de Caracalla et Géta, à Périnthe, Nicée, Sardes, etc. ;

ΓΟΡΔΙΑΝΗΑ ; ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΑ ; ΓΑΛΛΙΗΝΑ ;

ΤΑΚΙΤΙΟΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΤΙΟΣ, en l'honneur de l'empereur Tacite, à Perga.

Les Jeux sont qualifiés *œcuméniques*, ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΑ : Ὀλύμπια οἰκουμενικά ; Κομόδειος οἰκουμενικός. Ils sont dits *sacrés* : ἱερὸς ἀγών, ἱερὸς οικουμενικὸς Ἀσκληπιός ; — Πύθια ἀσύλια ἱερός, jeux célébrés dans un temple qui avait le droit d'asile.

A Sidé, des jeux sont qualifiés εἰσελαστικά, c'est-à-dire que, par un rescrit impérial, le vainqueur était autorisé à rentrer dans sa patrie sur un char triomphal ; ἐπινείκια, triomphaux, à Thessalonique. Dans d'autres villes, ils sont μυστικά, μεγάλα, πρῶτα, etc.

Chacun de ces Jeux avait sa périodicité particulière. Lorsque, par suite de leur révolution chronologique, il arrivait que leur célébration coïncidât, se superposât, pour ainsi dire, cette coïncidence était signalée sur les monnaies. Ils y sont inscrits ensemble, et c'est ainsi que, dans un très grand nombre de villes, on a des mentions doubles ou triples telles que celles-ci : Ὀλύμπια Πύθια ; — Ὀλύμπια Πύθια Αὐγούστεια ; — Ὀλύμπια Σεβάσμια Ἀλεξάνδρεια ; — Ἄκτια Ἀντώνεια Ἡράκλεια ; — Καπετώλια Πύθια ; — Ἄκτια Δουσάρια à Bostra d'Arabie.

Les réunions périodiques du Conseil fédéral (κοινοβούλιον) de chaque province donnaient lieu à la célébration de Jeux plus solennels, auxquels toutes les villes prenaient part. Parmi les plus célèbres de ces κοινά, il faut citer les Πανιώνια Πύθια, à l'occasion des réunions du κοινοβούλιον des treize cités de l'Ionie ; ces réunions et ces fêtes pour lesquelles des monnaies furent frappées avaient lieu au sanctuaire de Poseidon, situé dans un bois sacré, sur la pente du promontoire de Mycale, auprès de Priène. Les assemblées du κοινὸν βειθυνίας *(Commune Bithyniæ)* se tenaient à Nicomédie : des monnaies du Haut Empire portent les noms des proconsuls de la province.

C'est à la célébration des Jeux publics que se rapportent les monnaies d'alliance si nombreuses, caractérisées par le mot ΟΜΟΝΟΙΑ qui indique qu'elles ont été frappées en commun par deux ou plusieurs villes. Ces pièces d'alliance n'ont rien qui se rattache à une entente politique. Deux ou trois villes formaient, sous un prétexte quelconque, une association momentanée pour célébrer des Jeux en commun. La ville qui avait pris l'initiative de ces fêtes invitait l'autre à s'y associer en envoyant une délégation : pure question de courtoisie et de confraternelle amitié. C'est de la même façon qu'aujourd'hui nos sociétés de gymnastique sont invitées par d'autres à des concours souvent fort éloignés de leur lieu d'origine. Sur les médailles frappées dans ces circonstances, on lit le mot ΟΜΟΝΟΙΑ, « alliance, association », accompagnant les noms des deux villes et souvent même la représentation des deux divinités qui les symbolisaient. On a, par exemple, sur une pièce d'alliance entre Pergame et Nicomédie, sous Gordien le Pieux : ΕΠΙ ΣΤΡ ΙΟΥΛ ΛΟΓΙΣΜΟΥ ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ ΚΑΙ ΝΕΙΚΟ-ΜΗΔΕΩΝ ΟΜΟΝΟΙΑ. Les Jeux en question ont été célébrés à Pergame, — la première ville nommée, — Julius Logismus étant stratège. Le type représente l'Asclépios de Pergame debout en face de la Déméter de Nicomédie.

De toutes les villes grecques, celle qui a la plus abondante série numismatique est Alexandrie d'Égypte. Elle s'étend depuis Auguste jusqu'au règne éphémère de l'usurpateur Domitius Domitianus, en 296-7 de notre ère, et se compose de pièces de billon et de bronze, émises en immenses quantités, et souvent coulées.

A côté des types banaux, comme l'aigle hérité des Ptolémées, il en est un grand nombre qui sont du plus haut intérêt et se rattachent, les uns à la mythologie et aux cultes

de l'Égypte pharaonique, les autres à la mythologie grecque importée en Égypte sous les Lagides. Cronos, Zeus Olympien, Héra, Poseidon, Apollon, Athéna, Arès, Perséphone, Hermès, les Dioscures, Asclépios, Hygie, Hélios, Séléné et d'autres divinités helléniques y figurent dans les diverses phases de leur mythe. Tous les exploits d'Héraclès y ont leurs images, jusqu'aux moins connus, tels que Héraclès et le centaure Pholos, Héraclès détruisant les vignes de Syleus, Héraclès combattant le monstre Echidna. On y rencontre également : Orphée charmant les animaux ; Zeus Sérapis, Zeus Ammon, Agathodémon, Homonoia, Isis Pharia, Isis Sothis, Isis Hathor, Harpocrate, Hermanubis, le bœuf Apis, le Nil personnifié, accompagné du crocodile ou de l'hippopotame ; la ville d'Alexandrie, la déesse Rome, des vases canopiques avec les têtes d'Isis et d'Osiris ; le Zodiaque et d'autres types astronomiques. Voici la déesse Tefnut, sa bipenne à la main, sur un bronze de l'an 12 du règne de Trajan, frappé pour le nôme Oxyrynchite *(Fig. 21)*.



FIG. 21. — Bronze du nôme Oxyrynchite.

Aux monnaies romaines, l'Égypte emprunte les abstractions personnifiées, à la mode surtout au IIe siècle : ΕΥΣΕ-

ΒΕΙΑ *(Pietas)*, ΑΦΙΕΡΩCΙC *(consecratio)*, ΕΥΘΗΝΙΑ (l'Abondance), ΕΛΠΙC (l'Espérance), ΚΡΑΤΗΣΙΣ *(Virtus)*, ΜΟΝΗΤΑ, ΟΜΟΝΟΙΑ *(Concordia)*, ΠΡΟΝΟΙΑ *(Providentia)*. Quelques-uns de ces types ne laissent pas que d'être embarrassants à expliquer. Quel est le sens précis de ΣΗΜΑΣΙΑ, figurée comme une femme sur un cheval au galop, la tête couverte d'une peau d'éléphant et agitant une palme, — peut-être un signal, — de la main droite ?

Mille problèmes de toute nature, — chronologie, histoire, archéologie, — se trouvent soulevés par tous ces types dont nous n'avons donné qu'un faible aperçu. D'aucuns peuvent même avoir leur répercussion jusque dans l'histoire moderne. C'est ainsi que, sur les bronzes de l'antique Byzance, on voit fréquemment le croissant lunaire accompagné d'une étoile. L'origine de ce type très simple se rattache à un épisode lointain de l'histoire de la ville. En 340 avant notre ère, elle était assiégée par Philippe de Macédoine, lorsque la déesse Séléné qui la protégeait apparut soudain dans le ciel, sous la forme du croissant avec l'étoile, pour informer les assiégés qu'une attaque se préparait. Ainsi avertis, les Byzantins purent parer au danger et la ville fut sauvée. Alors, par reconnaissance envers la déesse, ils lui érigèrent une statue et placèrent sur leurs monnaies le croissant et l'étoile. Les Turcs s'approprièrent cet emblème à la suite de la prise de Constantinople, en 1453 : telle serait l'origine historique du symbole religieux qui est aujourd'hui universellement adopté par l'Islam.

§ IV. — COMMENT FINIT LA MONNAIE GRECQUE

Plus de 1.400 villes ou peuples grecs et 500 rois ou dynastes du monde hellénique ont battu monnaie à leurs noms

dans les conditions de variétés de types, de légendes et d'émissions que nous nous sommes efforcé de caractériser. Telle ville n'a eu qu'un monnayage momentané ; telle autre a possédé un atelier depuis l'origine de la monnaie au VIIe siècle jusqu'au IIIe siècle après J.-C., par exemple, Athènes, Ephèse, Samos, Cyzique.

La disparition de ce monnayage, au développement si fécond et si varié, qui alimenta durant tant de siècles le commerce du monde méditerranéen, et son remplacement par la monnaie uniforme des Romains, ne s'accomplirent point partout à la fois et au même moment. Il y eut des étapes successives et pour se rendre compte de cette évolution économique et historique, il est nécessaire de distinguer entre les métaux monnayés.

Les dernières monnaies d'or en Orient ne sont pas les statères de Mithridate, vaincu par les Romains ; il y a des pièces d'or de ses successeurs, Pharnace II (63 à 47) et Asandre (47 av. J.-C.) restés indépendants. Plus tard, à l'époque impériale, les rois du Bosphore ont aussi frappé des *aurei*, bien qu'ils reconnussent le protectorat politique de Rome. Mais, si l'effigie du roi, vassal des Romains, est sur une face, l'autre côté est occupé par la tête et le nom de l'Empereur régnant. Et puis, la fabrication n'étant pas contrôlée avec la rigueur de l'administration romaine, on constate que l'aloi du métal s'altère graduellement ; après avoir été de l'or jusqu'à Sauromate Ier, contemporain de Trajan, le métal devient de l'electrum, de l'argent, du billon et enfin du bronze. Dans ce dernier métal, le numéraire bosporan se prolonge jusqu'à l'époque constantinienne. On voit donc que le numéraire en or des rois bosporans n'a été qu'une exception sporadique et momentanée à la loi romaine qui, dès le temps d'Auguste, impose l'*aureus*

romain (la *sacra moneta*) exclusivement et sans partage sur toute l'étendue de l'*orbis romanus*.

La monnaie d'argent ne fut pas proscrite avec la même rigueur ni aussi brusquement. Il convient de distinguer, sous ce point de vue, les monnaies royales et les monnaies urbaines. En supprimant les dynasties royales, les Romains mirent fin du même coup à leur monnayage. Mais les rois indépendants de Rome continuèrent d'exercer leurs droits monétaires dans toute leur plénitude. Le grand monnayage d'argent en Orient, au temps de l'empire romain, est celui des Parthes Arsacides, les irréconciliables ennemis de Rome. Rien de plus commun, aujourd'hui encore, dans les sébilles des marchands orientaux, que les tétradrachmes ou les drachmes des Phraates, des Orodes, des Mithridates, des Vologèses, qui monnayèrent sans discontinuité jusqu'à la chute de leur monarchie avec Artaban IV, en 220 de notre ère.

Les rois de la Nabatène ont des monnaies d'argent jusqu'au milieu du Ier siècle. Les Juifs révoltés contre les Romains sous Vespasien et sous Hadrien ont aussi des monnaies d'argent à légendes juives, tandis que sous l'administration des procurateurs romains, l'atelier de Jérusalem n'émet que du bronze à légendes grecques.

Quant au numéraire d'argent des villes grecques, les Romains ne procédèrent que lentement et graduellement à sa suppression, pour ne pas heurter brusquement les habitudes du commerce et les susceptibilités des populations. C'est ainsi qu'après l'établissement du protectorat romain en 229, Corcyre et Apollonie d'Illyrie gardent longtemps le droit d'émettre des pièces d'argent à types autonomes, mais ce sont des monnaies taillées suivant l'étalon du denier et du victoriat romains. A partir de Jules César, en 48 av.

J.-C., ces deux grands ateliers n'émettent plus que du bronze jusqu'à leur fermeture définitive sous Caracalla.

En Macédoine, après la chute de la royauté, les tribus thraces continuèrent longtemps encore à contrefaire tant bien que mal les grandes pièces d'Alexandre, de Maronée, de Thasos et du roi péonien Audoléon. Les types, de plus en plus déformés, atteignent l'extrême barbarie dans la région du moyen et du haut Danube, d'où ils pénètrent jusqu'en Gaule.

En Asie mineure, après avoir romanisé le cistophore, ainsi que nous l'avons raconté, les Romains créèrent les médaillons cistophoriques à légendes latines, auxquels se rattachent de petits pièces grecques à l'effigie de Néron, frappées à Ephèse. Elles portent la mention de leur valeur : ΔΙΔΡΑΧΜΟΝ sur des pièces de 7 gr. 25 et ΔΡΑΧΜΗ sur des pièces de 3 gr. 62, et elles correspondent au double denier et au denier de coin romain.

Mais ce numéraire-étalon est exceptionnel et ne se prolonge pas. Ephèse, jusqu'à Gallien, ne frappe que du bronze, de même que, en général, les autres villes d'Asie mineure. Citons pourtant encore quelques exceptions.

Hadrien qui entreprit, au cours de ses voyages, de restaurer la vie municipale et économique des villes grecques, rétablit la monnaie d'argent à Amisus du Pont ; mais ce monnayage s'éteint dès Marc-Aurèle. Amisus n'a plus, ensuite, que du bronze jusqu'à Gallien.

Au temps de Vespasien, de Trajan, puis de Septime Sévère, sans doute à l'occasion d'expéditions militaires, des pièces d'argent à légendes grecques font leur apparition dans les villes de Phénicie, Tyr, Sidon, Tripolis, Berytus. Mais ce monnayage local ne fut, lui aussi, que temporaire et occasionnel.

Seuls trois grands ateliers, Alexandrie d'Egypte, Césarée de Cappadoce et Antioche de Syrie, furent maintenus d'une manière définitive et permanente par les Romains pour la frappe de l'argent, afin de subvenir rapidement aux nécessités de la circulation commerciale dans des contrées très éloignées de l'Italie. Il importait aussi de fournir sur place la solde des troupes envoyées contre les Parthes toujours prêts à franchir la frontière de l'Euphrate. Il y a des monnaies grecques en argent d'assez bon aloi à Césarée depuis le début de l'époque impériale jusqu'à Gordien le Pieux. Antioche a aussi une grande suite de pièces d'argent aux effigies impériales, jusqu'à Volusien, les dernières séries n'étant plus que de l'argent saucé ou du billon. Quant à Alexandrie d'Egypte, elle émet à profusion des pièces épaisses en bas argent, billon ou potin, depuis Tibère jusqu'à l'époque constantinienne.

En dehors de ces trois grands ateliers orientaux qui fonctionnent régulièrement pendant plusieurs siècles, les rares exceptions que nous avons citées ne sauraient infirmer la règle : sous l'Empire romain le numéraire émis par les villes grecques fut restreint à la monnaie de bronze. Elle devait elle-même finir par succomber.

L'altération du denier d'argent de coin romain, à partir de Caracalla, porta un coup funeste à ce monnayage provincial du bronze. On sait que le denier impérial, au IIIe siècle, n'est plus que du « bronze saucé ». L'extrême profusion dans tout l'Empire, de cette pièce avilie, entraîna la fermeture des ateliers locaux devenus inutilement onéreux. A l'exception de Césarée, d'Antioche et d'Alexandrie, toutes les villes cessent de battre monnaie vers la fin du règne de Gallien (253-268) : Ce fut sans doute en vertu d'un décret impérial qui ne nous est pas parvenu. Les invasions

des Goths qui, au milieu du IIIe siècle, ravagèrent longtemps les provinces danubiennes, la Grèce et toute l'Asie mineure, ne durent pas être étrangères à cette disparition irrémédiable de la monnaie grecque. Aurélien, vainqueur des Barbares en 270 et restaurateur du denier romain, ne songea point à rendre aux villes grecques le droit de monnaie dont elles-mêmes ne se souciaient plus guère à cette époque.

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART